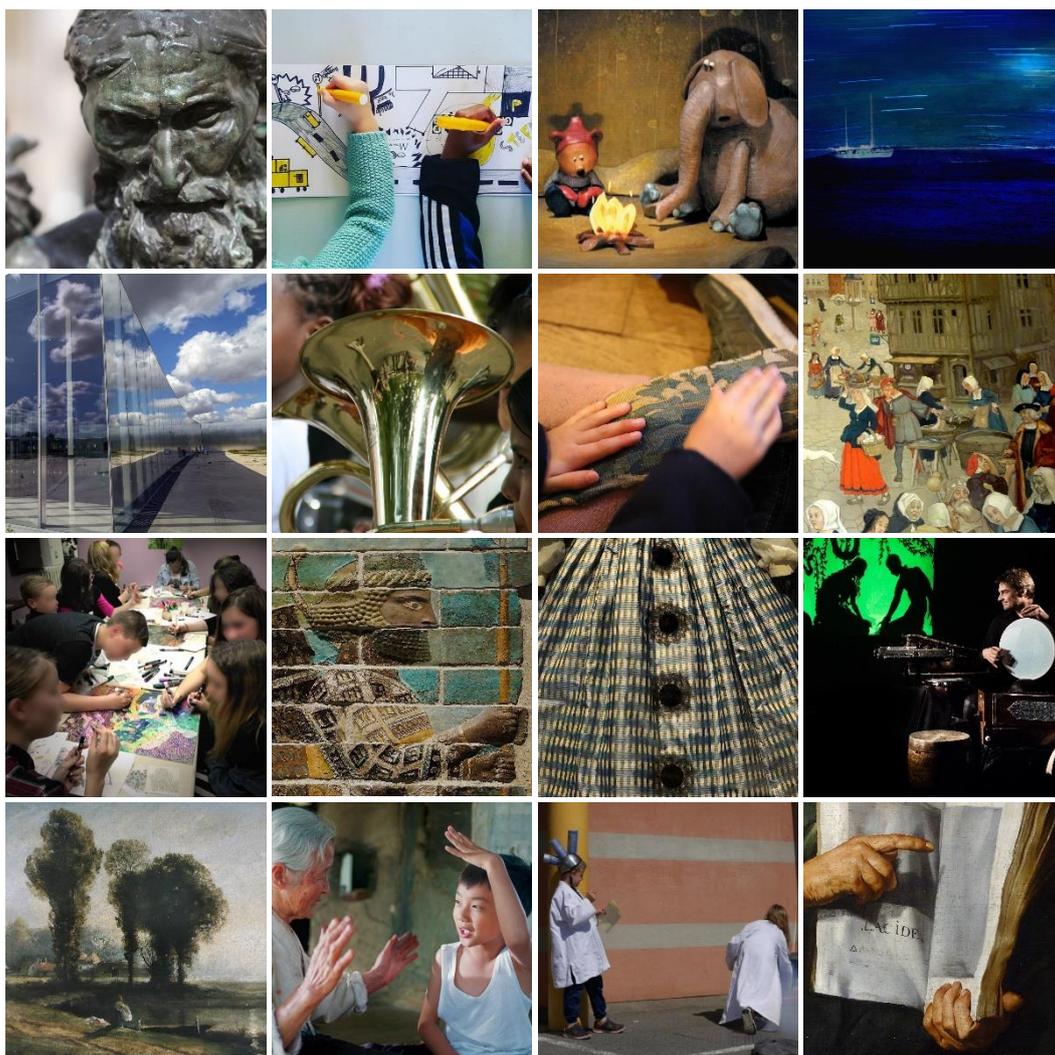


Vade-mecum départemental  
2EAC 1<sup>er</sup> degré  
2019-2020



Arts plastiques Éducation musicale  
Histoire des arts  
PEAC  
Parcours d'éducation artistique et culturelle

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| • <b>Avant-propos</b> .....  | <b>4</b>  |
| • <b>Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques au cycle 1</b> .....                         | <b>5</b>  |
| <b>1. Objectifs visés et éléments de progressivité</b> .....   | <b>5</b>  |
| 1.1. Les productions plastiques et visuelles .....   | 5         |
| 1.2. Univers sonores .....   | 6         |
| 1.3. Le spectacle vivant .....   | 7         |
| <b>2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle</b> .....   | <b>8</b>  |
| • <b>Les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3</b> .....   | <b>9</b>  |
| <b>Arts plastiques</b> .....   | <b>9</b>  |
| Penser son enseignement dans une logique de cycle .....  | 9         |
| Concevoir et mettre en œuvre l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3 .....                            | 9         |
| Des apports didactiques pour approfondir .....   | 10        |
| Évaluer pour faire progresser .....  | 10        |
| Des pratiques, des savoirs, des rencontres .....   | 11        |
| Ressources pour l'évaluation du socle commun en arts plastiques .....  | 11        |
| <b>Éducation musicale</b> .....  | <b>11</b> |
| Enjeux et spécificités de l'éducation musicale .....   | 11        |
| Organiser son enseignement .....   | 12        |
| Mettre en œuvre les activités vocales .....  | 12        |
| Mettre en œuvre les activités d'écoute .....   | 12        |
| Mettre en œuvre les activités de création .....  | 12        |
| Compléments .....  | 12        |
| • <b>Le parcours d'éducation artistique et culturelle</b> .....  | <b>13</b> |
| Périmètre et fondements du parcours d'éducation artistique et culturelle .....                                     | 13        |
| Une construction commune et en partenariat .....   | 14        |
| Le référentiel, cadre commun de la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève ..... | 15        |
| • <b>Ressources académiques et outils pour la mise en œuvre du parcours</b> .....                                  | <b>16</b> |
| <b>La Délégation Académique aux Arts et à la culture</b> .....   | <b>16</b> |
| <b>Les outils départementaux</b> .....   | <b>17</b> |
| Un parcours évolutif .....   | 17        |
| Le tableau de bord de suivi de cohorte .....   | 17        |
| • <b>Les dispositifs nationaux mis en œuvre dans le département</b> .....  | <b>18</b> |
| C.H.A.M. : classes à horaires aménagés musique .....   | 18        |
| C.L.E.A. : contrat local d'éducation artistique et culturelle .....  | 19        |
| E.R.O.A. : espace-rencontre avec l'œuvre d'art .....   | 21        |
| Développement de la pratique vocale et chorale .....   | 22        |
| Chœur départemental d'enseignant-e-s .....   | 24        |
| Festival "École en chœur" .....  | 25        |
| Création en cours .....  | 26        |
| Orchestre à l'école .....  | 27        |
| École et cinéma .....  | 29        |
| La classe, l'œuvre ! .....   | 31        |
| Autres dispositifs .....   | 32        |

|   |           |
|---|-----------|
| • <b>Les structures du département accompagnées par l'Éducation nationale .....</b>               | <b>33</b> |
| Le Louvre Lens .....  | 33        |
| Les autres structures.....  | 34        |
| • <b>Lieux culturels du département.....</b>  | <b>35</b> |
| Le projet Micro-Folie.....  | 35        |
| La Maison de l'archéologie du Pas-de-Calais .....   | 37        |
| Musée de la Céramique .....   | 38        |
| La Tour de l'Horloge.....   | 38        |
| Musée de Boulogne sur mer.....  | 38        |
| Le musée du Touquet-Paris-Plage .....   | 39        |
| Château d'Hardelot – Centre culturel de l'entente cordiale .....                                  | 39        |
| Le musée de France d'Opale Sud de Berck sur mer.....  | 40        |
| La maison départementale du port d'Etaples.....   | 40        |
| L'Ecole Musée .....   | 40        |
| Le village des métiers d'art de Desvres.....  | 41        |
| Ecole d'art du Calaisis - Le Concept.....   | 41        |
| • <b>Mise en œuvre de projets d'actions culturelles partenariales avec un intervenant .....</b>   | <b>42</b> |
| Protocole départemental : projet d'action culturelle partenariale avec intervenant (PACPI) .....  | 42        |
| Les intervenants extérieurs dans le cadre des enseignements artistiques .....                     | 43        |
| Modalités d'agrément (interventions régulières = plus de 3 séances).....                          | 45        |
| • <b>Les financements de projets.....</b>   | <b>46</b> |
| Les crédits d'aide aux projets artistique (APAC) .....  | 46        |
| • <b>Accompagnement des enseignants : CPAV &amp; CPEM départementaux .....</b>                    | <b>47</b> |
| • <b>Les actions des partenaires de l'école.....</b>  | <b>48</b> |
| OCCE – Office central de la coopération à l'école .....   | 48        |
| Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais.....   | 50        |
| Réseau Canopé .....   | 51        |
| Les JM France - Jeunesses Musicales de France .....   | 53        |
| • <b>Annexe 1 / À l'école des arts et de la culture .....</b>                                     | <b>55</b> |
| Ce qui va changer.....  | 55        |
| Renforcer les enseignements artistiques en articulation avec les acteurs de la culture.....       | 56        |
| • <b>Annexe 2 / Le parcours d'éducation artistique et culturelle .....</b>                        | <b>58</b> |
| 1 – Principes et définitions.....   | 58        |
| 2 – Éléments pour la mise en œuvre du parcours .....  | 61        |
| 3 – Les objectifs de formation en éducation artistique et culturelle visés lors du parcours ..... | 64        |
| • <b>Annexe 3 – Ressources départementales "Des Œuvres aux Maîtres" .....</b>                     | <b>70</b> |
| Fiches des Œuvres aux Maîtres – Arts plastiques .....   | 70        |
| Fiches des Œuvres aux Maîtres – Musique.....  | 73        |
| • <b>Annexe 4 / Ressources complémentaires.....</b>   | <b>75</b> |
| Ressources départementales.....   | 75        |
| Ressources dans l'académie .....  | 75        |
| Ressources nationales.....  | 75        |
| Ressources pour l'éducation musicale à l'école primaire .....                                     | 78        |

---

## ● Avant-propos

La mise à jour de ce vade-mecum est faite pour vous, pour l'ensemble des équipes éducatives du département afin de vous aider et vous accompagner dans la mise en œuvre des parcours éducatifs d'éducation artistique et culturelle .

Beaucoup a déjà été fait pour développer les compétences des élèves en prenant appui sur la complémentarité des disciplines.

Nous devons être ambitieux pour nos élèves en donnant à chacun le temps d'apprendre et de développer ses compétences.

Ce vade-mecum est un outil à votre disposition pour la mise en œuvre en équipe, dans les écoles des trois piliers du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : la rencontre, la pratique, la connaissance.

Vous pouvez découvrir et prendre appui sur les nombreuses réalisations, oser vous lancer dans de nouveaux projets, valoriser l'existant et développer les partenariats.

La créativité est au cœur du développement de l'enfant.

La maîtrise du corps est centrale pour la confiance en soi, c'est la maîtrise du geste et de la voix.

Le développement de l'oral à l'école implique de nombreuses compétences et la maîtrise du discours est facteur d'égalité des chances.

La culture est une ouverture magnifique sur le monde, une ouverture aux autres, un facteur d'émancipation et ne doit pas être un entre soi, synonyme de sélection sociale.

Dans cet esprit, ce vade-mecum doit pouvoir vous aider à permettre à ceux les plus éloignés de la culture de se rapprocher des structures, des artistes et de la création, afin que chacun sur notre territoire puisse s'ouvrir aux œuvres et développer sa créativité.

Vous trouverez dans ce vade-mecum les modalités d'aide au financement, la présentation de l'ensemble des ressources pour les enseignements artistiques.

Je vous remercie pour votre engagement au quotidien pour la richesse et la diversité de ce que vous avez déjà réalisé et mes encouragements pour vos projets futurs.

Dans la logique des territoires apprenants, osez prendre des risques, aventurez-vous dans des espaces nouveaux, nous serons là pour vous accompagner.

**Joël SÜRIG**

Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'Éducation nationale du  
Pas-de-Calais

# • Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques au cycle 1

→ Bulletin officiel spécial, n° 2 du 26 mars 2015

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux **arts du visuel** (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux **arts du son** (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux **arts du spectacle vivant** (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.).

L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les enfants à ces univers artistiques ; elle constitue la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle que chacun accomplit durant ses scolarités primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs.

## 1. Objectifs visés et éléments de progressivité

### Développer du goût pour les pratiques artistiques

Les enfants doivent avoir des occasions fréquentes de pratiquer, individuellement et collectivement, dans des situations aux objectifs diversifiés.

Ils explorent librement, laissent des traces spontanées avec les outils qu'ils choisissent ou que l'enseignant leur propose, dans des espaces et des moments dédiés à ces activités.

Ils font des essais que les enseignants accueillent positivement.

Ils découvrent des matériaux qui suscitent l'exploration de possibilités nouvelles, s'adaptent à une contrainte matérielle.

Tout au long du cycle, ils s'intéressent aux effets produits, aux résultats d'actions et situent ces effets ou résultats par rapport aux intentions qu'ils avaient.

### Découvrir différentes formes d'expression artistique

**Des rencontres avec différentes formes d'expression artistique sont organisées régulièrement** ; dans la classe, les enfants sont confrontés à des œuvres sous forme de reproductions, d'enregistrements, de films ou de captations vidéo.

La familiarisation avec une dizaine d'œuvres de différentes époques dans différents champs artistiques sur l'ensemble du cycle des apprentissages premiers permet aux enfants de commencer à construire des connaissances qui seront stabilisées ensuite pour constituer progressivement une culture artistique de référence.

Autant que possible, les enfants sont initiés à la fréquentation d'espaces d'expositions, de salles de cinéma et de spectacles vivants afin qu'ils en comprennent la fonction artistique et sociale et découvrent le plaisir d'être spectateur.

### Vivre et exprimer des émotions, formuler des choix

**Les enfants apprennent à mettre des mots sur leurs émotions, leurs sentiments, leurs impressions**, et peu à peu, à exprimer leurs intentions et évoquer leurs réalisations comme celles des autres.

L'enseignant les incite à être précis pour comparer, différencier leurs points de vue et ceux des autres, émettre des questionnements ; il les invite à expliciter leurs choix, à formuler ce à quoi ils pensent et à justifier ce qui présente à leurs yeux un intérêt.

## 1.1. Les productions plastiques et visuelles

### Dessiner

Les enfants doivent disposer de temps pour dessiner librement, dans un espace aménagé où sont disponibles les outils et supports nécessaires.

L'enseignant suscite l'expérimentation de différents outils, du crayon à la palette graphique, et favorise les temps d'échange pour comparer les effets produits.

Il permet aux enfants d'identifier les réponses apportées par des plasticiens, des illustrateurs d'albums, à des problèmes qu'ils se sont posés.

Il propose des consignes ouvertes qui incitent à la diversité des productions puis à la mutualisation des productions individuelles ; les échanges sur les différentes représentations d'un même objet enrichissent les pratiques et aident à dépasser les stéréotypes.

Les ébauches ou les premiers dessins sont conservés pour favoriser des comparaisons dans la durée et aider chaque enfant à percevoir ses progrès ; ils peuvent faire l'objet de reprises ou de prolongements.

### **S'exercer au graphisme décoratif**

Tout au long du cycle, les enfants rencontrent des graphismes décoratifs issus de traditions culturelles et d'époques variées.

Ils constituent des répertoires d'images, de motifs divers où ils puisent pour apprendre à reproduire, assembler, organiser, enchaîner à des fins créatives, mais aussi transformer et inventer dans des compositions.

L'activité graphique conduite par l'enseignant entraîne à l'exécution de tracés volontaires, à une observation fine et à la discrimination des formes, développe la coordination entre l'œil et la main ainsi qu'une habileté gestuelle diversifiée et adaptée.

Ces acquisitions faciliteront la maîtrise des tracés de l'écriture.

### **Réaliser des compositions plastiques, planes et en volume**

Pour réaliser différentes compositions plastiques, seuls ou en petit groupe, les enfants sont conduits à **s'intéresser à la couleur, aux formes et aux volumes**.

**Le travail de la couleur** s'effectue de manière variée avec les mélanges (à partir des couleurs primaires), les nuances et les camaïeux, les superpositions, les juxtapositions, l'utilisation d'images et de moyens différents (craies, encre, peinture, pigments naturels...).

Ces expériences s'accompagnent de l'acquisition d'un lexique approprié pour décrire les actions (foncer, éclaircir, épaissir...) ou les effets produits (épais, opaque, transparent...).

**Le travail en volume** permet aux enfants d'appréhender des matériaux très différents (argile, bois, béton cellulaire, carton, papier, etc.) ; une consigne présentée comme problème à résoudre transforme la représentation habituelle du matériau utilisé. Ce travail favorise la représentation du monde en trois dimensions, la recherche de l'équilibre et de la verticalité.

### **Observer, comprendre et transformer des images**

Les enfants apprennent peu à peu à caractériser les différentes images, fixes ou animées, et leurs fonctions, et à **distinguer le réel de sa représentation, afin d'avoir à terme un regard critique** sur la multitude d'images auxquelles ils sont confrontés depuis leur plus jeune âge.

L'observation des œuvres, reproduites ou originales, se mène en relation avec la pratique régulière de productions plastiques et d'échanges.

## **1.2. Univers sonores**

L'objectif de l'école maternelle est d'**enrichir les possibilités de création et l'imaginaire musical**, personnel et collectif, des enfants, en les confrontant à la diversité des univers musicaux. **Les activités d'écoute et de production sont interdépendantes** et participent d'une même dynamique.

### **Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons**

Par les usages qu'ils font de leur voix, les enfants construisent les bases de leur future voix d'adulte, parlée et chantée.

L'école maternelle propose des situations qui leur permettent progressivement d'en découvrir la richesse, les incitent à dépasser les usages courants en les engageant dans une exploration ludique (chuchotements, cris, respirations, bruits, imitations d'animaux ou d'éléments sonores de la vie quotidienne, jeux de hauteur...).

Les enfants apprennent à chanter en chœur avec des pairs ; **l'enseignant prend garde à ne pas réunir un trop grand nombre d'enfants afin de pouvoir travailler sur la précision du chant, de la mélodie, du rythme et des effets musicaux**.

Les enfants acquièrent un répertoire de comptines et de chansons adapté à leur âge, qui s'enrichit au cours de leur scolarité.

L'enseignant le choisit en puisant, en fonction de ses objectifs, dans la tradition orale enfantine et dans le répertoire d'auteurs contemporains.

Dans un premier temps, il privilégie les comptines et les chants composés de phrases musicales courtes, à structure simple, adaptées aux possibilités vocales des enfants (étendue restreinte, absence de trop grandes difficultés mélodiques et rythmiques).

Il peut ensuite faire appel à des chants un peu plus complexes, notamment sur le plan rythmique.

### **Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps**

Les activités mettant en jeu des instruments et les sonorités du corps participent au plaisir de la découverte de sources sonores variées et sont liées à l'évolution des possibilités gestuelles des enfants.

Des activités d'exploration mobilisent les percussions corporelles, des objets divers parfois empruntés à la vie quotidienne, des instruments de percussion...

Elles permettent progressivement aux enfants de maîtriser leurs gestes afin d'en contrôler les effets.

L'utilisation comparée d'instruments simples conduit les enfants à apprécier les effets produits de manière à regrouper les instruments dans des familles (ceux que l'on frappe, que l'on secoue, que l'on frotte, dans lesquels on souffle...).

### **Affiner son écoute**

Les activités d'écoute visent prioritairement à développer la sensibilité, la discrimination et la mémoire auditive.

Elles posent aussi les bases de premières références culturelles et favorisent le développement de l'imaginaire.

Elles sont constitutives des séances consacrées au chant et aux productions sonores avec des instruments.

Les activités d'écoute peuvent faire l'objet de temps spécifiques ritualisés, évolutifs dans leur durée, au cours desquels les enfants découvrent des environnements sonores et des extraits d'œuvres musicales appartenant à différents styles, cultures et époques, choisies par l'enseignant.

L'enseignant privilégie dans un premier temps des extraits caractérisés par des contrastes forts (intensité sonore forte ou faible, tempo lent/rapide, sons graves/aigus, timbres de voix ou d'instruments...) pour ensuite travailler à partir d'œuvres dont les contrastes sont moins marqués.

Les consignes qu'il donne orientent l'attention des enfants de façon à ce qu'ils apprennent à écouter de plus en plus finement.

## **1.3. Le spectacle vivant**

### **Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant**

Les activités artistiques relevant des arts du spectacle vivant (danse, cirque, mime, théâtre, marionnettes...) sont caractérisées par la mise en jeu du corps et suscitent chez l'enfant de nouvelles sensations et émotions.

Elles mobilisent et enrichissent son imaginaire en transformant ses façons usuelles d'agir et de se déplacer, en développant un usage du corps éloigné des modalités quotidiennes et fonctionnelles.

Une pratique de ces activités artistiques adaptée aux jeunes enfants leur permet de mettre ainsi en jeu et en scène une expression poétique du mouvement, d'ouvrir leur regard sur les modes d'expression des autres, sur la manière dont ceux-ci traduisent différemment leur ressenti.

Au fil des séances, l'enseignant leur propose d'imiter, d'inventer, d'assembler des propositions personnelles ou partagées.

Il les amène à s'approprier progressivement un espace scénique pour s'inscrire dans une production collective.

Il les aide à entrer en relation avec les autres, que ce soit lors de rituels de début ou de fin de séance, lors de compositions instantanées au cours desquelles ils improvisent, ou lors d'un moment de production construit avec l'aide d'un adulte et que les enfants mémorisent.

Grâce aux temps d'observation et d'échanges avec les autres, les enfants deviennent progressivement des spectateurs actifs et attentifs.

## **2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle**

- Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste.
- Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant.
- Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux.
- Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés.
- Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et les interpréter de manière expressive.
- Jouer avec sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance.
- Repérer et reproduire, corporellement ou avec des instruments, des formules rythmiques simples.
- Décrire une image, parler d'un extrait musical et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté.
- Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

## • Les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3

→ Éduscol

Les ressources d'accompagnement disponibles sur EDUSCOL proposent des outils pédagogiques, didactiques et scientifiques pour aider les enseignants à s'approprier les programmes des enseignements artistiques au cycle 2 et au cycle 3 et à les mettre en œuvre dans les classes. Ces ressources ont été conçues et réalisées par des groupes d'experts en partenariat avec l'inspection générale de l'Éducation nationale.

### Arts plastiques

#### Penser son enseignement dans une logique de cycle

Penser son enseignement dans une logique de cycle, c'est prendre appui sur ce que les élèves savent faire pour développer progressivement les compétences. C'est s'assurer que les questionnements sont explorés chaque année, se densifiant progressivement au cours du cycle. C'est s'assurer que les élèves sont confrontés à l'ensemble des notions ou éléments du langage plastique et à la diversité des pratiques. Ces ressources apportent des repères pour penser des séquences en arts plastiques sur l'ensemble d'un cycle.

- [Les arts plastiques aux cycles 2 et 3 : Présentation des programmes](#)
- [La dynamique des compétences en arts plastiques](#)
- [Enjeux des trois questions au programme du cycle 2](#)
- [Enjeux des trois questions au programme du cycle 3](#)
- [Lexique pour les arts plastiques : les éléments du langage plastique](#)
- [Lexique pour les arts plastiques : la diversité des pratiques au service du projet de l'élève](#)
- [Proposition de parcours au cycle 3 \(à venir\)](#)

#### Concevoir et mettre en œuvre l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3

Ces ressources présentent les enjeux de l'enseignement des arts plastiques et leur rôle dans la formation générale des élèves. Elles apportent notamment des outils et des éléments de réflexion pour la construction d'apprentissages fondés sur la pratique et la sensibilité des élèves, favorisant le va-et-vient entre expériences et connaissances, interreliant constamment la pratique plastique et le recul réflexif, articulant pratique et culture artistiques.

Concevoir l'enseignement des arts plastiques, ancré dans les questionnements et les compétences du programme, c'est penser un dispositif et des conditions de travail qui favorisent la découverte par la pratique de la dimension artistique. C'est aussi élaborer les situations permettant l'explicitation de la pratique et des questions qu'elle soulève par la prise de recul réflexif. C'est enrichir les découvertes, les

connaissances et les compétences visées par l'apport d'un lexique, de techniques, de méthodes, de regards sur des œuvres, des processus et des démarches repérables dans la création artistique. Dans ce dispositif, les choix du matériel et l'organisation de l'espace sont aussi essentiels que la parole de l'enseignant.

Mettre en œuvre l'enseignement des arts plastiques, c'est mettre les élèves en pratique, leur donner le temps d'entrer dans un projet à partir de leurs représentations, nourrir leur réflexion du regard porté sur les œuvres. C'est aussi observer, accompagner pour penser les ajustements en fonction des réactions des élèves, de leur engagement dans le projet, de l'évolution de leurs productions. C'est surtout amener les élèves, par la verbalisation de la pratique et les questions portées par l'enseignant, à prendre conscience des apprentissages en jeu.

## Une séquence d'apprentissage

De cours extraits vidéos, téléchargeables, illustrent les moments d'une séquence d'apprentissage en cycle 3. Chaque extrait donne à voir le travail mené par les élèves sous la conduite du professeur et est éclairé par des entretiens avec l'enseignant.

- [Fiche de présentation : éléments d'analyse de la mise en œuvre](#)
- [Du contexte à la mise en œuvre](#)
- [Entrer dans la pratique des arts plastiques](#)
- [Accompagner, analyser](#)
- [Nourrir le projet de la relation aux œuvres](#)
- [Réinvestir les apports dans son projet](#)
- [Du projet individuel au projet de groupe](#)
- [Donner à voir ses productions, expliciter son projet](#)
- [La séquence dans son intégralité](#)

## Des fiches thématiques

- [Les enseignements et l'éducation artistique : une éducation de la sensibilité par la sensibilité](#)
- [Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement en arts plastiques aux cycles 2 et 3](#)
- [Des situations pour créer et s'exprimer en arts plastiques aux cycles 2 et 3](#)
- [Projet de l'élève et démarche de projet dans l'enseignement des arts plastiques au cycle 2](#)
- [Projet de l'élève et démarche de projet dans l'enseignement des arts plastiques au cycle 3](#)
- [La place de l'oral dans l'enseignement des arts plastiques \(à venir\)](#)
- [Articuler pratique et acquis culturels en arts plastiques](#)
- [Posture et gestes professionnels de l'enseignant en arts plastiques](#)
- [La démarche de l'enseignant \(à venir\)](#)

## Des apports didactiques pour approfondir

Enseigner les arts plastiques, c'est varier les situations d'apprentissage, développer la démarche de projet, depuis ses formes les plus modestes au sein même de la séquence d'enseignement, c'est favoriser les connexions avec d'autres savoirs, d'autres disciplines... Ces ressources apportent des repères aux professeurs pour approfondir leur pratique professionnelle et leur action pédagogique.

- [Approche didactique de l'image \(à venir\)](#)
- [De l'expression des émotions en arts plastiques \(à venir\)](#)

## Évaluer pour faire progresser

Évaluer en arts plastiques, avant que de penser à vérifier ce que l'élève a acquis, les compétences qu'il maîtrise, c'est veiller à prendre des repères pour lui permettre de se situer et de progresser. C'est observer les recherches de l'élève, son exploration durant la pratique ; c'est écouter sa prise de parole pour comprendre la manière dont il se saisit de la proposition de l'enseignant et dont il entre dans les apprentissages.

- [L'évaluation en arts plastiques au cycle 2](#)
- [L'évaluation en arts plastiques au cycle 3](#)
- [Le statut de l'erreur](#)

## Des pratiques, des savoirs, des rencontres

La classe est pour l'élève le lieu privilégié de l'exercice des pratiques, de l'acquisition des savoirs et des rencontres avec les œuvres et les artistes. Dans l'apprentissage en arts plastiques, sont toujours tenus ensemble **faire, éprouver** et **réfléchir** ; c'est le sens même de la démarche de l'enseignant que de permettre les interactions permanentes entre ces trois dimensions de l'apprentissage : dans le même temps, la pratique, même modeste, l'expérience plastique, dans les limites des ressources disponibles en classe, le rapport aux œuvres, même limité à l'espace-classe, questionnent l'art et ouvrent aux questions de l'art.

En ce sens, l'enseignement régulier des arts plastiques, soigneusement pensé et mis en œuvre, constitue bien l'un des fondements du Parcours d'éducation artistique et culturelle, dans son principe et sa mise en œuvre. Les partenariats que celui-ci induit éventuellement viennent heureusement compléter les apports essentiels des enseignements.

- [À portée de la main, à portée des mots, à portée du regard : la rencontre avec les œuvres en arts plastiques au cycle 2](#)
- [La rencontre avec les œuvres dans la formation de l'élève au cycle 3 : oser explorer, interroger, rechercher, questionner... devenir explorateur d'art](#)
- [La mini galerie en arts plastiques : un espace pour apprendre autrement](#)
- [Enseignements artistiques et parcours d'éducation artistique et culturelle : faire, éprouver, réfléchir](#)

## Ressources pour l'évaluation du socle commun en arts plastiques

Les ressources pour l'évaluation en arts plastiques pour le cycle 2 proposent des outils pédagogiques illustrés d'exemples pour aider à l'évaluation des compétences en arts plastiques. Ces ressources ont été réalisées par des groupes d'experts en partenariat avec l'inspection générale de l'éducation nationale.

- [Principes de conception et de mise en œuvre d'une évaluation en vue de la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de cycle 2](#)

## Éducation musicale

Ces ressources pour l'éducation musicale constituent un ensemble de documents qui explicitent les enjeux liés à la place qu'occupe l'éducation musicale aux côtés des autres disciplines et en lien avec elles. Elles explicitent les fondamentaux et déclinent les perspectives didactiques qui sous-tendent son enseignement en réaffirmant son ancrage dans les deux champs du *percevoir* et du *produire*.

Fondée sur une pratique vivante, cette éducation par la sensibilité pour la sensibilité implique un agir à visée artistique, spécificité d'un domaine

d'enseignement qui met en synergie le développement de compétences et de connaissances dans une dynamique propre à un apprentissage en action.

Déclinées en quatre champs regroupant les objets de cette pratique : *Chanter, écouter, explorer* et *échanger tout en mobilisant le corps*, les stratégies pédagogiques adoptées dans la classe contribueront ainsi à l'acquisition de capacités, d'habiletés, de savoirs culturels et techniques qui généreront eux-mêmes une connaissance et une pratique plus expertes dans une dynamique artistique vertueuse.

## Enjeux et spécificités de l'éducation musicale

- [L'éducation musicale aux cycles 2 et 3 : présentation des programmes](#)
- [Les enseignements et l'éducation artistique : une éducation de la sensibilité par la sensibilité](#)
- [Enseignements artistiques et parcours d'éducation artistique et culturelle : faire, éprouver, réfléchir](#)
- [Sens et enjeux de la pratique en éducation musicale](#)
- [Place du corps en éducation musicale](#)

## Organiser son enseignement

- [Différencier la temporalité en éducation musicale](#)
- [La dynamique des compétences en éducation musicale](#)
- [L'articulation des compétences du programme d'éducation musicale de cycle 3 au socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#)
- [Construire une séquence d'enseignement en éducation musicale au cycle 3](#)
- [L'évaluation en éducation musicale](#)

## Mettre en œuvre les activités vocales

- [Le chant : principes de mise en œuvre](#)
- [Préparation corporelle et échauffement vocal](#)
- [Apprendre un chant](#)
- [La chorale à l'école](#)

## Mettre en œuvre les activités d'écoute

- [L'écoute - principes de mise en œuvre](#)
- [L'écoute - exemples de mise en œuvre](#)
- [L'écoute comparative](#)
- [De l'écoute à l'invention](#)
- [Repères pour l'écoute \(à venir\)](#)

## Mettre en œuvre les activités de création

- [La démarche de création sonore en éducation musicale](#)
- [Explorer, imaginer créer : Perspectives](#)
- [Du verbe au son : des variables pour enrichir les productions sonores](#)
- [Du geste \(de sollicitation\) au son : l'exemple du \*Soundpainting\*](#)
- [Fiche n°1 : création d'un accompagnement sur une chanson et interprétation originale grâce au \*Soundpainting\*](#)
- [Tutoriel d'accompagnement d'un chant en \*Soundpainting\*](#)
- [Fiche n°2 : réaliser un échauffement vocal grâce au \*Soundpainting\*](#)
- [Fiche n°3 : création d'une mise en scène originale sur un extrait d'opéra grâce au \*Soundpainting\*](#)
- [Fiche n° 4 : échauffement corporel grâce au \*Soundpainting\*](#)

## Compléments

- [Lexique pour l'éducation musicale](#)
- [Vade-mecum : la chorale à l'école, au collège, au lycée](#)

## • Le parcours d'éducation artistique et culturelle

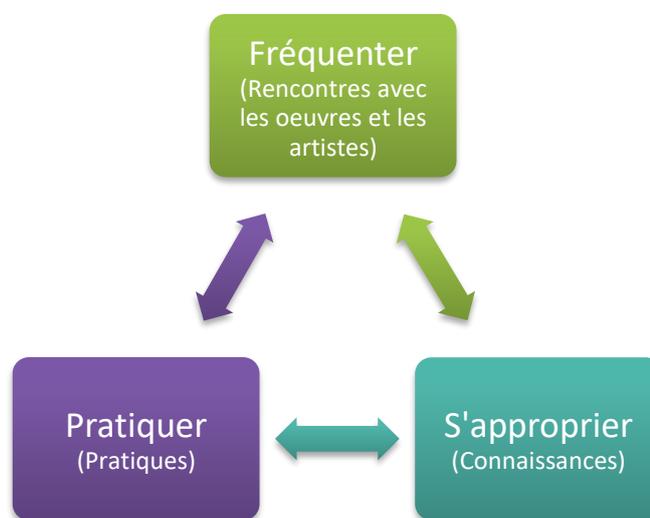
L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompli par chaque élève se construit de l'école primaire au lycée, dans la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture.

De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, il fait l'objet d'une circulaire interministérielle, publiée le 9 mai 2013, qui en précise les principes et les modalités, et d'un arrêté du 7 juillet 2015 qui fixe les objectifs de formation et les repères de progression à la mise en œuvre de ce parcours.

### Périmètre et fondements du parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est inscrit dans le projet global de formation de l'élève défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et opérationnalisé par les programmes de cycle.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Son organisation et sa structuration permettent d'assembler et d'harmoniser ces différentes expériences et d'assurer la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble de la scolarité de l'élève de l'école au lycée.



Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers :

- **des rencontres** : rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...
- **des pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- **des connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

#### Les principaux objectifs du parcours sont les suivants :

- diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine ;
- articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives, le parcours n'étant pas une simple addition ou juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu.

# Une construction commune et en partenariat

Le parcours est construit conjointement par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle et par l'élève lui-même.

## Le parcours d'éducation artistique et culturelle se fonde sur les enseignements

Les enseignements obligatoires dispensés à l'école, enseignements de culture humaniste, mais également enseignements scientifiques et technologiques, sont les principaux vecteurs de l'éducation artistique et culturelle.

Les enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts), parce qu'ils contribuent au développement de la sensibilité, à la formation du goût et du jugement, à l'explicitation des liens entre les différents champs des savoirs, occupent une place particulière dans le parcours.

## Le parcours d'éducation artistique et culturelle se fonde sur des projets

Le parcours d'éducation artistique de l'élève est jalonné de projets organisés sur les différents temps, scolaire, périscolaire et extrascolaire, dans le cadre des enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires ou dans le cadre d'actions éducatives. À l'école primaire et au collège, au moins une fois par cycle, l'élève aborde un des grands domaines des arts et de la culture.

La construction de ces projets nécessite une définition préalable des objectifs de formation pour les élèves, à partir des programmes d'enseignement, du référentiel du parcours et des modalités de mise en œuvre de ces objectifs (organisation horaire, actions,

restitution du projet, organisation de l'interdisciplinarité avec les autres enseignements du cycle concerné...). Ils sont fondés sur la participation et l'implication des élèves.

Cette démarche de projet favorise l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe, le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, l'observation partagée et la communication, le développement de la créativité par l'émulation, l'engagement et l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun, le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons.

## Le parcours repose également sur le partenariat

Ces projets, disciplinaires ou transdisciplinaires, sont co-construits en partenariat avec les instances culturelles, collectivités territoriales et associations. L'enjeu étant l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet éducatif partagé qui articule des univers professionnels différents, construit par les enseignants et les partenaires culturels, et au centre duquel se trouve l'enfant.

## La charte pour l'éducation artistique et culturelle

[La charte pour l'éducation artistique et culturelle](#) rassemble les acteurs et institutions impliqués dans l'éducation artistique et culturelle autour de 10 principes. Elle permet à chacune et à chacun de s'en emparer, de la mettre en œuvre, et de l'inscrire dans le parcours de l'élève.

### CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1 L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2 L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- 3 L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- 4 L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- 5 L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- 6 L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- 7 L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État, et collectivités territoriales.
- 8 L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9 L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10 Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

## **Le référentiel, cadre commun de la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève**

- cf. annexe 2

Le référentiel constitue le cadre commun à cette construction conjointe du parcours par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle : personnels de l'éducation nationale et de la culture (artistes et artisans des métiers d'art, structures et professionnels des arts, de la culture et du patrimoine, collectivités territoriales, intervenants en milieu scolaire, associations...) et par l'élève lui-même.

- Le référentiel donne des repères de progression, principal moyen d'assurer la cohérence et la continuité du parcours d'éducation artistique et culturelle.
- Le référentiel permet de concevoir un projet éducatif en identifiant des grands objectifs de formation.

### **Grands objectifs de formation visés tout au long du parcours d'éducation artistique et culturelle**

#### **Fréquenter (Rencontres)**

- Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
- Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
- Appréhender des œuvres et des productions artistiques
- Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire

#### **Pratiquer (Pratiques)**

- Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
- Mettre en œuvre un processus de création
- Concevoir et réaliser la présentation d'une production
- S'intégrer dans un processus créatif
- Réfléchir sur sa pratique

#### **S'appropriier (Connaissances)**

- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
- Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique
- Mettre en relation différents champs de connaissances
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

## • Ressources académiques et outils pour la mise en œuvre du parcours

### La Délégation Académique aux Arts et à la culture

#### Une mission

La DAAC promeut, impulse et coordonne l'éducation artistique et culturelle dans l'académie. Elle partage la responsabilité de favoriser un égal accès de tous à la culture. La loi de refondation de l'école l'a placée au cœur des enjeux de l'école en instituant un

Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) pour chaque élève de la maternelle à la classe terminale. La DAAC veille à la généralisation de ces parcours, qui dépassent et contribuent à résoudre les inégalités sociales et territoriales.

#### Une équipe

Onze professeurs, chargés de coordonner les actions engagées dans le domaine artistique et le bassin d'éducation soumis à leur expertise, vous conseillent. Ils facilitent votre participation aux dispositifs nationaux et académiques d'action culturelle et vous accompagnent dans la construction de projets : accueil d'artistes en résidence, ateliers de pratique artistique, etc. Un réseau de 79 professeurs chargés d'une

mission de service éducatif au sein des principales structures culturelles de la région vous permet de bénéficier de partenariats répartis sur l'ensemble de l'académie et de documents d'accompagnement pédagogique. Leur travail de terrain est complété par celui de plusieurs commissions : CASEAT, CASEAC, CASEAD, commission "écritures contemporaines", commission "patrimoine et mémoires".

#### Former et innover

Un plan académique de formation en action culturelle est proposé chaque année à l'ensemble des enseignants. La DAAC contribue également à la formation des cadres de l'éducation nationale. Elle anime des formations de proximité. Elle participe volontiers à la formation initiale, dans le cadre de l'ESPE. Elle défend la nécessité d'une réflexion conjointe de tous les acteurs de la culture en impulsant ou en s'associant à des journées de formation destinées à un public plus large.

La priorité académique est celle d'une éducation artistique comme levier de la réussite scolaire, au service d'une implication des élèves dans les apprentissages. La DAAC soutient et accompagne les

démarches pédagogiques qui facilitent l'acquisition d'une autonomie à travers l'élaboration et la réalisation de projets, développent la sensibilité comme l'esprit critique, accordent une part égale aux connaissances, aux rencontres et à l'expérimentation. Elle défend une école de la pratique et de la liberté.

Les professeurs formateurs vous accompagnent pour mieux cerner les grands objectifs d'une éducation aux arts et à la culture, définis par cycle de la scolarité, dans le référentiel du PEAC; ils vous aident à construire des projets en action culturelle qui, en diversifiant les modes d'expression, aient l'ambition que chaque élève trouve une façon d'apprendre qui lui convienne.

#### Informer et valoriser

La DAAC est au service de la politique éducative nationale et académique qui définit désormais l'éducation à l'art et par l'art comme un élément fondamental de la formation de tout individu. Parce qu'il est reconnu que cette éducation est source d'épanouissement des aptitudes individuelles comme du bien-être collectif, la DAAC collabore avec les acteurs qui partagent ces objectifs de promotion et de développement d'une culture favorisant la réussite individuelle tout en assurant la cohésion sociale.

La DAAC valorise vos projets d'éducation artistique et culturelle. Diverses, correspondant aux enjeux de chaque territoire, ces actions remarquables montrent que l'école ne se contente pas d'être le véhicule d'une culture prescrite. Elle est également le lieu d'une "culture des possibles".

→ Pour aller plus loin : [le site de la DAAC](#)

# Les outils départementaux

De nombreuses écoles ont fait part des difficultés qu'elles rencontraient pour mettre en œuvre un parcours culturel des élèves cohérent.

Lorsqu'il se présente comme une programmation figée dans le temps, il se révèle qu'en fin d'année, un certain nombre de domaines (danse, théâtre, etc.) n'ont pas été investis comme cela avait été prévu, pour des raisons diverses. Par ailleurs, de nombreux professeurs regrettent que parfois le parcours puisse être un frein à la saisie d'opportunités qui n'ont pas pu être anticipées : expositions, spectacles, rencontre avec des artistes...

## Un parcours évolutif

Les conseillers en arts visuels et en éducation musicale, dans le cadre de la mission arts et culture du département, proposent donc un modèle « évolutif ».

Il répond à une double préoccupation :

- être en phase avec la réalité des actions menées auprès des élèves tout au long de leur scolarité ;
- se présenter comme un outil simple qui permet à chaque professeur d'arrêter une programmation annuelle pertinente dans les domaines des arts.

## Le tableau de bord de suivi de cohorte

Les outils départementaux amènent les équipes d'écoles à construire le parcours de chaque cohorte d'élève. Ils se composent d'un tableau de bord qui suit l'ensemble de la cohorte dans sa scolarité dans l'école et de fiches annuelles qui viennent compléter le tableau de bord et précisent les grandes lignes des actions et projets mis en œuvre chaque année.

### Proposition de mise en œuvre

Ses principes sont les suivants :

- Un classeur est constitué pour chaque cohorte d'élèves de l'école : il rassemble le tableau de bord et les feuilles annuelles de parcours culturel complétés chaque année par chaque professeur au fur et à mesure des activités menées dans sa classe dans le domaine des arts ;
- Un professeur d'une classe de double-niveau associant dans une même classe deux cohortes d'enfants, complète deux classeurs (si les activités pour tous les élèves sont identiques, la feuille annuelle de parcours peut être dupliquée). Si une école comprend plusieurs classes de même niveau, les feuilles de parcours complétées par les différents professeurs sont rassemblées, dans le cas où les activités menées dans les classes n'ont pas été identiques.
- À la fin de chaque année scolaire, le conseil des maîtres fait un état des lieux de la mise en œuvre effective du parcours culturel des élèves en s'appuyant sur les feuilles annuelles de parcours et en complétant le tableau de bord. Il permet à chaque professeur, dès juin par exemple, de programmer les activités qu'il pourra prioritairement mettre en œuvre l'année scolaire suivante.

Le tableau de bord et les feuilles de parcours annuelles sont donc assemblés chaque année dans le classeur correspondant à chaque cohorte.

→ Les outils départementaux sont disponibles sur le site : [Pédagogie 62 – rubrique Parcours des élèves](#)

**Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle** Cohorte : XXXX

**Tableau de bord** École : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Commune : XXXXXXXXXXXX  
École : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Circonscription : XXXXXXXXXXXX

| Cocher les niveaux concernés selon les domaines rencontrés chaque année |    | Arts du langage              | Arts du spectacle vivant | Arts de son | Arts de spectacle vivant | Arts de visuel |       |                 |                 |                |
|---|----|------------------------------|--------------------------|-------------|--------------------------|----------------|-------|-----------------|-----------------|----------------|
|   |    | Littérature                  | Théâtre                  | Musique     | Théâtre                  | Danse          | Opéra | Arts plastiques | Arts numériques | Arts de visuel |
| Projets<br>(de classe, de cycle, d'école...)                            | C1 | TPS<br>PS<br>MS<br>GS<br>CP  |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
|   | C2 | CE1<br>CE2                   |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
|   | C3 | CM1<br>CM2<br>6 <sup>e</sup> |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
| Fréquenter  | C1 | TPS<br>PS<br>MS<br>GS<br>CP  |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
|   | C2 | CE1<br>CE2                   |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
|   | C3 | CM1<br>CM2<br>6 <sup>e</sup> |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |

DSDEN - Pas-de-Calais PEAC / TABLEAU DE BORD 1 / 2

| Cocher les niveaux concernés selon les domaines rencontrés chaque année |    | Arts du langage              | Arts du spectacle vivant | Arts de son | Arts de spectacle vivant | Arts de visuel |       |                 |                 |                |
|---|----|------------------------------|--------------------------|-------------|--------------------------|----------------|-------|-----------------|-----------------|----------------|
|   |    | Littérature                  | Théâtre                  | Musique     | Théâtre                  | Danse          | Opéra | Arts plastiques | Arts numériques | Arts de visuel |
| Pratiquer   | C1 | TPS<br>PS<br>MS<br>GS<br>CP  |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
|   | C2 | CE1<br>CE2                   |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
|   | C3 | CM1<br>CM2<br>6 <sup>e</sup> |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
| S'approprier  | C1 | TPS<br>PS<br>MS<br>GS<br>CP  |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
|   | C2 | CE1<br>CE2                   |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
|   | C3 | CM1<br>CM2<br>6 <sup>e</sup> |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |

**Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle** Cohorte : XXXX

**Fiche annuelle** École : XXXXXXXXXXXX Année scolaire : XXXX/XXXX  
Commune : XXXXXXXXXXXX Cycle : X Niveau : XXX  
Circonscription : XXXXXXXXXXXX

| Domaines  |   | Arts du langage | Arts du spectacle vivant | Arts de son | Arts de spectacle vivant | Arts de visuel |       |                 |                 |                |
|---|---|-----------------|--------------------------|-------------|--------------------------|----------------|-------|-----------------|-----------------|----------------|
|   |   | Littérature     | Théâtre                  | Musique     | Théâtre                  | Danse          | Opéra | Arts plastiques | Arts numériques | Arts de visuel |
| Projets<br>(de classe, de cycle, d'école...)                    |   |                 |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
| Rencontrer  | Structure culturelle partenariaire (musées, ateliers, artistes, ateliers)<br>Rencontre avec des professionnels<br>Participation à un dispositif national ou local |                 |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
| Pratiquer   | Pratiques artistiques   |                 |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
| S'approprier  | Œuvres, artistes, périodes, genres  |                 |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |
| Croisements entre enseignements (autres disciplines concernées) |   |                 |                          |             |                          |                |       |                 |                 |                |

## • Les dispositifs nationaux mis en œuvre dans le département

### C.H.A.M. : classes à horaires aménagés musique

Des classes à horaires aménagés peuvent être organisées dans les écoles élémentaires et les collèges pour permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé. Les domaines artistiques visés sont la musique, la danse, et, depuis 2009, le théâtre.

Ces dispositifs spécifiques sont construits en partenariat avec des institutions culturelles. Ils prennent appui sur une équipe motivée et volontaire constituée autour d'un projet pédagogique global. Ils sont intégrés au projet d'école ou au projet d'établissement.

L'ouverture d'une classe à horaire aménagé s'effectue dans le cadre de la carte scolaire. Elle s'inscrit dans les schémas départementaux pour les enseignements artistiques mis en place avec les collectivités territoriales.

La formation dispensée dans ces classes fait l'objet d'une évaluation régulière qui s'exerce au sein de l'école ou du collège et au niveau académique. La concertation entre l'ensemble des partenaires intervenant dans la formation concourt à la mise en place d'une observation continue de l'élève.

#### En 2019-2020, dans le département cela concerne :

- En partenariat avec le Conservatoire à rayonnement départemental d'Arras :
  - **CHAM voix** : École élémentaire Voltaire, ARRAS
  - **CHAM instrumentale** : École élémentaire Paul Bert, ARRAS
- En partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Boulonnais :
  - **CHAM voix**: Ecole élémentaire Albert Camus, LE PORTEL

#### Pour s'engager dans le dispositif :

→ Renseignements auprès des CPEM ou des structures culturelles

#### À noter :

D'autres pratiques sont envisageables dans ce cadre : classes à horaires aménagés théâtre (CHAT) ou classes à horaires aménagés danse (CLAD).

## C.L.E.A. : contrat local d'éducation artistique et culturelle

Le CLEA s'adresse à tous les enfants, adolescents et jeunes adultes d'un territoire donné et, au-delà, pour leurs familles et entourages, en temps scolaire, périscolaire et hors scolaire. Il intervient sur une intercommunalité (communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, regroupement factuel de communes, ...) dans les établissements scolaires comme, dans les structures culturelles, socio-culturelles et éducatives de toutes les communes composant le territoire.

Ce dispositif concerne les domaines : de l'architecture ; des arts plastiques ; des arts appliqués ; de la culture scientifique et technique ; du cinéma et de l'audiovisuel ; de la danse ; de la lecture et de l'écriture ; de la musique ; du patrimoine ; de la photographie ; du théâtre ; pluridisciplinaire ; des arts du cirque ; des musées ; du journalisme et des médias...

### Il vise à :

- créer ou venir soutenir, au sein d'une collectivité de grande taille, une dynamique collective et durable en faveur d'une éducation artistique partagée par le plus grand nombre ;
- tendre très concrètement à la généralisation d'une proximité organisée entre les enfants, les adolescents, les jeunes (mais aussi les familles et l'entourage) et des artistes ainsi qu'avec les œuvres qu'ils génèrent ;
- développer et/ou renouveler les pratiques artistiques et culturelles accompagnées de la jeunesse ;
- soutenir ainsi la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) qui doit être garanti à chaque jeune.

### Les CLEA mis en œuvre en 2018-2019 dans le département :

#### • Communauté de communes Osartis Marquion

Territoire ayant fait le choix d'un CLÉA se déclinant tout au long de la vie, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission.

- **En 2019 – 2020** : Une résidence-mission accueillera Floriane Pilon, artiste plasticienne. Une autre accueillera Guillaume Legras, danseur hip-hop.  
→ Plus d'infos : [Le CLÉA sur le territoire Osartis-Marquion](#)

#### • Communauté de communes Sud-Artois

Territoire ayant fait le choix d'un CLÉA se déclinant tout au long de la vie, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission.

- **En 2019 – 2020** : deux résidences-mission, en attente  
→ Plus d'infos : [CLÉA en Sud-Artois](#)

#### • Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer

Territoire ayant fait le choix d'un CLÉA se déclinant tout au long de la vie, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission.

- **En 2019 – 2020** : quatre résidences-mission accueilleront Waiiwaii (illustratrice), Martin Peterolff (réalisateur documentariste), la Compagnie "les mains sales" (marionnettistes), le collectif Pôle Fromage (collectif d'anthropologie visuelle). Une résidence-mission en design est en attente.  
→ Plus d'infos : [Les rencontres artistiques : CLÉA de la CAPSO](#)

#### • Communauté de communes des 7 vallées

Territoire ayant fait le choix d'un CLÉA se déclinant tout au long de la vie, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission.

- **En 2019 – 2020** : deux résidences-mission du 27 janvier 2020 au 15 mai 2020 accueilleront Beaud Nikita, plasticienne et Champion Christophe, musicien/graphiste/dessinateur. Les artistes rencontreront les publics entre le 25 septembre et le 4 octobre.
  - Une 27<sup>e</sup> heure est envisagée le samedi 28 septembre, matin et le mardi 1<sup>er</sup> octobre après la classe.  
→ Plus d'infos : [CLÉA des 7 Vallées](#)

#### • Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin

Territoire ayant fait le choix d'un CLEA centré autour de la priorité jeunesse, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission.

- **En 2019 – 2020** : trois résidences-mission accueilleront Etrange Miroir (collectif pluri-disciplinaire), Faubourg 132 (collectif d'artistes designers) et Jean-Bernard Hoste (musicien : création sonore).  
→ Plus d'infos : [Site de l'Agglo Hénin-Carvin](#)

- **Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane**

Territoire ayant fait le choix d'un CLÉA centré autour de la priorité jeunesse, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission.

- **En 2019 – 2020** : quatre résidences-mission accueilleront Mickaël Bernard (théâtre), Delphine Bailleul (théâtre culinaire, installation), Miki Mitadori (arts visuels, performances), Gharib Mzouri (design). Une résidence-mission en journalisme est en attente.

→ Plus d'infos : [Site de la communauté d'agglomération](#)

- **Communauté d'agglomération du Boulonnais**

Territoire ayant fait le choix d'un CLEA centré autour de la priorité jeunesse, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission. Aujourd'hui ce CLEA, arrivé au terme du conventionnement se poursuit sous l'intitulé de CLEA - L'enfance de l'art

- **En 2019-2020** : quatre résidences-missions dans les domaines de la musique, de la danse, de l'illustration et des arts de la rue du 24 février au 14 juin 2020 : danse / Cie Farid O (hip hop) ; musique / Claire Payement (musique concrète) ; vidéo / Erik Chevalier (mapping) ; illustration / Marine Giacomi (graphisme, gravure, dessin)

→ Plus d'infos : [Les résidences artistiques de la CAB](#)

- **Syndicat Mixte du Montreuillois**

Territoire ayant fait le choix d'un CLEA se déclinant tout au long de la vie, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission.

- **En 2019 – 2020** : cinq résidences-mission en direction des artistes de tous domaines d'expression dont la démarche et la recherche sont traversés par les interactions avec le territoire et le cadre de vie du 1<sup>er</sup> février au 31 mai 2020 : Catherine Duverger, plasticienne - Anne-Laure Poulain, artiste de la voix - Compagnie Racines Carrées, cultures urbaines - Clotilde Tiradritti, compagnie Héliotropion, chorégraphe et danseuse - Edel Truda, plasticienne.

- Les artistes rencontreront les publics du mercredi 27 novembre au samedi 30 novembre. Une 27<sup>e</sup> heure est envisagée le mercredi 27 novembre au matin ou le samedi 30 novembre.

→ Plus d'infos : [CLÉA du Montreuillois](#)

- **Communauté d'agglomération Grand Calais - Terres et mers**

Territoire ayant fait le choix d'un nouveau CLÉA centré autour de la priorité jeunesse, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission.

- **En 2019 – 2020** : quatre résidences-mission autour de la thématique "Contes, Mythes et Légendes" de février à mai 2020 avec les artistes suivants : Ciel 56, Simone Découpe, Cie OVNI, James Izcray

→ Plus d'infos : [Site du Grand Calais – Terres & Mers](#)

- **Communauté d'agglomération de Lens-Liévin**

- **En 2019 – 2020** : Une résidence "habitants passagers"

- **Communauté de communes Flandre Lys**

Territoire ayant fait le choix d'un CLÉA se déclinant tout au long de la vie, organisé selon trois axes et s'appuyant notamment sur la forme résidence-mission.

- **En 2019 – 2020** : en cours

→ Plus d'infos : [Site de la communauté de communes Flandre-Lys](#)

### **En 2019-2020, pour s'engager dans le dispositif :**

→ Renseignements auprès des CPAV et CPEM

### **À noter :**

→ La participation aux présentations des CLEA dans le cadre des "27<sup>e</sup> heure" fera l'objet, après émargement, d'un ordre de mission s'inscrivant dans le cadre de la formation continue, déductible des heures dues au titre de la journée de solidarité et permettant le remboursement éventuel des frais de déplacement.

## **E.R.O.A. : espace-rencontre avec l'œuvre d'art**

Dispositif d'éducation artistique et culturelle académique : l'EROA (Espace Rencontre avec l'Œuvre d'Art) s'organise autour du prêt d'œuvres par un artiste, un musée, un collectionneur, entre deux et quatre semaines et leur installation dans un établissement scolaire.

Elles sont vues par l'ensemble des élèves. Des temps forts sont prévus, en plus d'un vernissage ouvert à tous, organisé et mis en œuvre par les élèves.

Un travail pluridisciplinaire très complet est organisé sur l'ensemble de l'année :

- l'élaboration d'un projet et du choix des œuvres ;
- des rencontres et de nombreuses activités en partenariat ;
- des actions avec les établissements de proximité ;
- une implication des élèves dans les divers temps forts ;
- des savoirs transmis dans les enseignements en fonction de la nature des œuvres accueillies ;
- des productions d'élèves (résultats d'ateliers de pratique) valorisées pendant l'exposition.

### **En 2019-2020, dans le département :**

- à **DAINVILLE**, au collège Diderot, œuvres de P. Mayaux, L. Brévar et photographies de M. Kempf, W. Prazmowski;
- à **BEURAINVILLE**, au collège Belrem, œuvres de Dityvon Claude, Dolémieux Pascal, Girard Thierry, Gloaguen Hervé, Hartley Jill, Larrain Sergio, Le Querrec Guy, Nègre Marie-Paule, Parkinson Marie-Ann, Ronis Willy, Weiss Sabine
- à **HUCQUELIERS**, au collège Gabriel de la Gorce, œuvres d'Eléonore Deshayes, de John Bato, de David Schalliol, de Gladys, de Harf Zimmermann ;
- **d'autres établissements** : (cf. version actualisée sur Pédagogie 62)

### **Pour participer au dispositif :**

- Renseignements auprès des établissements cités
- Renseignements auprès des CPAV et CPEM

## Développement de la pratique vocale et chorale

La charte académique de développement de la pratique vocale et chorale commune aux départements du Nord et du Pas-de-Calais s'inscrit dans le cadre de l'application de la circulaire du 14 juin 2002, signée par le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et le ministre de la culture et de la communication. Ce dispositif doit permettre d'accompagner les pratiques vocales et chorales des élèves tout au long de leur parcours scolaire. Elle concourt également à l'éducation artistique et culturelle telle que définie dans le cadre de la circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013 sur le parcours d'éducation artistique et culturelle et dans le cadre de l'application de la loi d'orientation et de programmation pour la

refondation de l'école de la République du 08 juillet 2013.

Elle a pour objectif de faciliter et de réguler l'engagement des différents partenaires aux côtés des écoles, collèges et lycées pour favoriser la cohérence et la richesse du parcours artistique de l'élève. Elle permet notamment de préciser le cadre et les modalités d'intervention des différents partenaires dans les établissements, de mutualiser les moyens dans l'organisation des actions et de contribuer à la formation initiale et continue des enseignants et des personnes ressources dans le domaine du chant choral.

Dans ce cadre, pour le département, les CPEM ont développé des projets de formations d'enseignants et d'organisation de rencontres chorales :

- **En 2015 : “Les voix de la mémoire”**, chants de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale ;
- **En 2016 : “Ensemble”**, chants sur le thème de la fraternité.

Ces deux projets ont fait l'objet de l'édition de deux CD qui ont été diffusés à l'ensemble des écoles élémentaires du département. Les enregistrements et les documents pédagogiques d'accompagnement sont actuellement disponibles sur le site Pédagogie 62.

- **En 2016-2017**, un projet **“Jouer un opéra”** autour de la pratique du chant d'opéra a été mené. Il a réuni 904 élèves issus de 21 écoles différentes dans les 3 cycles (41 en REP et 270 en zone rurale).

Deux journées de stage ont permis aux enseignants une meilleure approche de la mise en scène des opéras. Un autre répertoire que celui habituellement chanté a été proposé aux classes. Les élèves se sont investis dans un projet de longue haleine qui a développé non seulement leurs compétences musicales mais aussi des compétences de citoyenneté et une importante maîtrise corporelle.

Sept journées de restitution ont été proposées dans tout le département sur cinq lieux différents (Boulogne/mer, Auchel, Béthune, Montigny-en-Gohelle et Noeux-les-Mines) avec répétition le matin et concert l'après-midi. Chaque restitution a été filmée et chaque école participante a reçu un DVD de la rencontre.

- **En 2017-2018**, dans la continuité du projet précédent, le projet **“Sur des airs d'opéras”** a consisté à proposer des temps de formation et de pratique autour des partitions accessibles aux chœurs d'enfants issues du répertoire classique notamment d'opéras, d'opérettes et de comédies musicales.

Deux journées de formation et de pratique de technique vocale, direction de chœur et mise en scène ont regroupé 21 enseignants de cycle 3. Deux rencontres départementales les 19 et 25 juin 2018 ont réuni 550 élèves à :

- **Auchel** : les écoles Dolto-Monnet d'Allouagne, Ferry-Sévigné de Montigny-en-Gohelle, d'Auchy les Hesdin et de Wissant ;
- **Noeux-les-Mines** : les écoles Ferry-Brossolette de Rouvroy, Zola de Sallaumines, Saint-Exupéry de Noeux-les-Mines, de Campagne les Hesdin.

- **En 2018-2019**, le projet **“Osons de la polyphonie et de la polyrythmie”** a permis de proposer des temps de formation et des rencontres départementales.

Deux journées de formation dans les domaines de la technique vocale, polyphonie, direction de chœur d'enfants, percussions corporelles, mise en mouvement ont regroupé 24 enseignants de cycles 2 et 3.

Quatre rencontres départementales, les 4, 11, 17 et 18 juin ont réuni 700 élèves à :

- **Condette** : les écoles Les Tilleuls d'Outreau, Ferry d'Elinghen Ferques, Jacques Brel de Rinxent et Victor Hugo de Montreuil ;
- **Noyelles-sous-Lens** : les écoles François Villon de Douvrin, Jacques Prévert de Roeux et Marie-Paul Armand de Verquigneul ;
- **Noeux-les-Mines** : les écoles Jacques Prévert d'Aix-Noulette, Saint-Exupéry de Noeux-les-Mines, Bince et Buisson de Grenay ;
- **Auchel** : les écoles Debussy de Ferfay, Le Vieux Moulin de Ames, Hubert Maquet d'Amettes, de Fréthun, de Conchy-sur-Canche, et Les deux sources de Berlancourt-le-Cauroy.

- **En 2019-2020, “de la tradition à la création”** sera le fil rouge de l’année scolaire.

Afin de redonner au répertoire de chants traditionnels tout l'intérêt qu'il mérite, les CPEM du Pas de Calais aimeraient axer leur travail sur la redécouverte de ce patrimoine musical, afin d'en comprendre les formes et les structures et s'en inspirer pour créer de nouveaux chants.

Conjointement, les danses traditionnelles seront abordées et analysées pour s'emparer des principes formels, pour les contextualiser, repérer les similitudes, transformer par jeu les chorégraphies définies initialement par la tradition. Un échange sera fait avec les CPC-EPS dans ce sens.

Une formation de quatre jours sera proposée à 25 enseignants pour améliorer les pratiques musicales dans les classes : direction de chœurs d'enfants, travail sur le rythme, la posture de l'élève et de l'enseignant, le codage, les cheminements vers la création.

La formation se déroulera les 10 et 11 octobre 2020 au collège Cassin de Lillers, puis une journée en janvier et une journée en mars.

**En 2019-2020, pour s’engager dans le dispositif :**

→ Renseignements auprès des CPEM

# Chœur départemental d'enseignant-e-s

Dans le cadre des du développement du chant choral à l'école (cf. circulaire n° 2019-013 du 18-1-2019), il vous est proposé de participer au 1<sup>er</sup> chœur départemental d'enseignants du département.

- **Objectifs et compétences visés**

- Vivre une expérience artistique personnelle au sein d'un collectif dans laquelle le corps, la voix et la scène sont liés (mouvement, son, espace).
- Mener une réflexion collective concernant les pratiques vocales.
- Développer sa pratique vocale personnelle et acquérir des outils ludiques de transmission orale pour développer les pratiques vocales collectives.
- Apprendre à diriger un groupe avec des moyens simples, efficaces et expressifs, être sensibilisé à la notion de gestion de séance de travail.
- Acquérir des clés permettant de valoriser le travail mené, construire un spectacle (scénographie, gestion logistique, ...).

- **Lieu et fréquence des répétitions :**

- Centre culturel « L'Odéon » à AUCHEL, tous les vendredis de 18H à 19h30, en période scolaire uniquement.

- **Public visé :**

- Enseignants du 1<sup>er</sup> degré
- CPEM
- Professeurs du 2<sup>nd</sup> degré
- Intervenants extérieurs en éducation musicale

- **Répertoire envisagé :**

- Il sera choisi en tenant compte des compétences des choristes présents.
- Tous les répertoires sont envisageables : du chant traditionnel à la chanson contemporaine, des chants du monde, mais aussi du répertoire plus classique.

- **Chef de Choeur :**

- Carole WISNIEWSKI, CPEM

**En 2019-2020, pour s'engager dans le dispositif :**

- Renseignements auprès des CPEM

**À noter :**

- Cette action s'intègre dans le cadre du plan de formation continue et permet donc de bénéficier d'un ordre de mission et du remboursement des frais éventuels de déplacement.

## Festival "École en chœur"



Le "Festival École en chœur" met à l'honneur les chorales scolaires pour favoriser et développer le rayonnement de l'éducation musicale et du chant choral au sein de l'institution scolaire. Toutes les écoles primaires, tous les collèges et tous les lycées, publics et privés sous contrat, de France métropolitaine et

d'outre-mer sont invités à participer à cette initiative qui valorise des projets menés par des jeunes avec leurs enseignants. Les chorales scolaires choisissent librement leur programme musical parmi le répertoire français ou étranger, ancien ou contemporain.

### Un festival pour mettre le chant et les chorales à l'honneur

Le "Festival École en chœur" est organisé par le ministère de l'Éducation nationale. Il s'inscrit dans le cadre du "plan chorale" et indique la volonté de développer le chant pour les élèves.

Décliné sur l'ensemble du territoire, ce festival valorise les projets chorals réalisés par et avec les professeurs dans les écoles, les collèges et les lycées publics et privés, et encourage la création de chorales scolaires.

### D'avril à juin 2019, le festival conjugué :

- des temps forts musicaux organisés localement à un niveau dépassant celui de l'école ou de l'établissement scolaire : commune, département ou région
- la valorisation des vidéos des concerts des élèves sur un espace numérique en ligne

### Le calendrier du "Festival École en chœur" 2019

- courant mars : lancement du festival et mise en ligne de l'espace numérique en ligne dédié au festival
- printemps : concert d'ouverture du Festival en académie
- avril à juin :
  - temps forts musicaux organisés dans les communes, départements ou régions
  - valorisation des vidéos des concerts des élèves sur l'espace numérique national
- 11 juin : grand concert national en soirée dans l'Auditorium de Radio France. Plusieurs chorales participant à l'opération seront invitées à s'y produire.

### Le "Festival École en chœur" : un espace numérique dédié

Retrouvez sur un espace numérique dédié les vidéos des concerts mais aussi des répétitions, des clips, des photos, etc.

- Découvrir l'espace numérique "Festival École en chœur"  
→ <http://ecoleenchoeur.tumblr.com/>

## Création en cours

Dispositif de soutien aux jeunes artistes en résidence dans les écoles et collèges les plus éloignés de l'offre culturelle, *Création en cours* a pour but de renforcer la présence artistique auprès des élèves de CM1, de CM2 et de 6<sup>e</sup>. Pour l'édition 2017-2018, 190 jeunes artistes de toutes les disciplines artistiques sont soutenus dans le cadre d'un projet d'écriture, de recherche et de création artistique.

Initié avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, le dispositif *Création en cours* croise les enjeux de présence de la culture dans tous les territoires et de soutien à l'insertion professionnelle des jeunes artistes.

*Création en cours* implique un temps de résidence dans les écoles les plus éloignées de l'offre culturelle (quartiers prioritaires de la politique de la ville, zones rurales et périurbaines, Outre-mer). Une centaine d'artistes diplômés depuis moins de cinq ans et issus de tous les champs de la création contemporaine proposent des projets de création et de recherche impliquant au moins 20 jours de résidence au cœur des écoles et établissements scolaires et s'inscrivant dans une démarche de co-construction avec les équipes pédagogiques et de participation active des élèves tout au long du processus de création.

### Pour le département du Pas-de-Calais, le projet a concerné :

- **En 2016-2017, l'école élémentaire Jules Ferry d'Arques** qui a accueilli **Olivia Baron** et son projet "*Ma vie d'ogre*". Le projet a permis des restitutions des projets individuels d'écriture au sein de chaque atelier ; la conservation par chaque élève de la trace de ses productions dans son "Journal de théâtre" spécifiquement ouvert pour l'occasion ; des restitutions collectives au sein des autres classes de l'école ; des publications (photos, écrits...) sur la plate-forme nationale "Création en cours" ; des restitutions aux parents au sein des classes sous forme de présentations d'élèves, de présentations de photos et de captations vidéos prises pendant les ateliers.
- **En 2017-2018, l'école élémentaire René Camphin de Marles-les-Mines** qui a accueilli **Maxine Reys et Audrey Bersier** pour leur projet "*Brouillons de mondes*", présenté comme un « projet de recherche et d'écriture (théâtrale, cinématographique) ayant comme point de départ notre réalité contemporaine et s'en éloignant par le prisme de la fiction. Comment transposer notre réalité en une fiction imaginaire de type anticipation afin d'avoir des outils pour mieux appréhender la complexité de notre monde ? C'est une tentative de mise en place d'un cadre protocolaire d'écriture suivant les principes des œuvres dites d'anticipation. Avec les élèves, il s'agira notamment de concevoir de façon individuelle puis collective un monde utopique cohérent, avec ses règles, son histoire, sa philosophie, son organisation en société. Nous aborderons ce projet sous différents angles artistiques : le documentaire (interviews, photographie), arts plastiques (surimpression de dessins sur des photographies), exercices d'écriture (conception d'une narration). »
- **En 2018-2019, la classe de CE2/CM1/CM2 de l'école élémentaire Sully de Witternesse a accueilli Maureen Béguin et Morgane Le Doze (Mmmh group)**. Ensemble, ils ont travaillé sur le projet « *Microcosmes* ». Projet de voyages et d'aventures, ayant pour point de départ le livre d'Italo Calvino *Les villes invisibles*, ces deux scénographes ont souhaité emmener les élèves dans des villes telles Octavie, Léonie ou encore Baucis afin que les élèves dans un jeu participatif et immersif deviennent habitants de ces villes. Ils devaient alors imaginer, créer, inventer ces villes selon différents pôles : habitat, culture, commerces, communication... Ils ont ainsi pu dessiner, créer une maquette, interviewer un habitant ou encore effectuer un tournage dans ces lieux imaginaires devenus réels ! Au fil des séances et des voyages, les élèves remplissaient leur journal de bord et faisaient apposer des tampons artistiques sur leur passeport pour se rendre dans les différentes villes. La restitution collective consiste en une invitation au voyage auprès des deux autres classes du RPI mais aussi des parents dans la salle des fêtes de la commune où les participants pourront embarquer et visiter les différentes villes construites par les élèves (vidéos des tournages, décors fabriqués, interviews, journal de bord)...
- **En 2019-2020, c'est l'école primaire de Dohem qui accueillera ce dispositif.**

→ Des informations complémentaires sur le site : [Création en cours](#)

### En 2020-2021, pour s'engager dans le dispositif :

→ Renseignements auprès des CPAV et CPEM

## Orchestre à l'école

Un orchestre à l'école est un projet de territoire artistique et culturel mais aussi éducatif, social et citoyen. Il est basé sur l'enseignement, dans le temps scolaire, de la pratique instrumentale collective aux enfants et aux adolescents. Chaque orchestre réunit un groupe d'élèves de primaire ou de collège pendant trois ans en moyenne.

Chaque orchestre repose sur un partenariat réunissant a minima :

- un établissement scolaire (école élémentaire, collège, lycée),
- un établissement d'enseignement artistique spécialisé (conservatoire, école de musique territoriale ou associative) – en cas d'absence d'une telle structure, il est possible de s'appuyer sur des musiciens intervenants ou des professeurs d'écoles de musique provenant d'autres territoires,
- et une collectivité territoriale (commune, communauté de communes ou agglomération, métropole, conseil départemental, région).

L'orchestre doit impérativement se dérouler pendant le temps scolaire, à raison d'au moins une heure par semaine. L'enseignement peut toutefois s'effectuer pour partie sur le temps périscolaire. Pour le bon fonctionnement de l'orchestre, l'association recommande a minima deux heures d'enseignement hebdomadaires : une heure « de pupitre » (par petits groupes) et une heure « de tutti » (tous ensemble).

Enfin, l'orchestre à l'école doit figurer dans les projets d'école et les projets d'établissement ; de l'établissement scolaire qui l'accueille et de la structure d'enseignement artistique partenaire. À ce titre, il ne s'agit pas d'un projet isolé ; il se doit au contraire d'être articulé avec les autres apprentissages dispensés. Il figure au titre des projets pédagogiques portés par l'établissement (chorale, danse, théâtre, cuisine, sciences...).

Les enseignements artistiques sont dispensés par des professeurs de musique issus de la structure

d'enseignement artistique partenaire du projet, et/ou par des musiciens intervenants (notamment titulaires d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant – DUMI), conjointement avec un ou plusieurs professeur(s) de l'Éducation nationale (professeurs des écoles, professeurs d'éducation musicale au collège...). Dans l'idéal, la participation, en tant que musicien, des enseignants de l'école élémentaire à l'orchestre à l'école modifie en profondeur la relation qu'ils entretiennent avec les élèves.

Chaque orchestre a la liberté de choisir la méthode pédagogique qu'il souhaite utiliser entre un apprentissage basé principalement sur l'oralité, l'utilisation du codage, ou encore le recours à une formule mixte. Quelle que soit l'option retenue, à l'issue des trois ans, les jeunes doivent avoir appris les bases du codage pour pouvoir poursuivre facilement la pratique musicale dans un autre cadre, s'ils le souhaitent.

Le parc doit être de qualité et garantir un instrument par enfant. Le choix des instruments qui constitueront l'orchestre doit s'effectuer selon les critères suivants (par ordre d'importance) : Les ressources humaines (compétences du personnel des structures d'enseignement artistique et de l'Éducation nationale impliqué dans le projet) ; La culture locale et les formations musicales déjà présentes sur le territoire, susceptibles de devenir partenaires du projet ; Les instruments de musique déjà à disposition localement ; Le projet artistique et pédagogique de la structure d'enseignement artistique ; Le budget disponible.

Après essai de tous les instruments par les enfants, la répartition des instruments par bénéficiaire est soumise à l'arbitrage des professeurs de musique et des enseignants de l'Éducation nationale. Ils effectuent leur choix en tenant compte du vœu et de l'aisance des enfants avec les différents instruments. Tout au long de leur participation à l'aventure *Orchestre à l'École*, les élèves sont habilités à emmener les instruments qui leur sont confiés à leur domicile.

### **Pour le département du Pas-de-Calais, le projet concerne en 2018-2019 :**

- à **Béthune** :
  - École élémentaire Ferdinand Buisson, orchestre bois
  - École élémentaire Jules Michelet, orchestre cuivres
  - École élémentaire Victor Hugo, orchestre vents
  - École élémentaire Louis Pasteur, orchestre batucada
  - Ecole élémentaire Jules Ferry, orchestre percussions africaines
- à **Boulogne-sur-Mer** :
  - École élémentaire Arago, orchestre cuivres

- à **Bruay-la-Buissière** :
  - École élémentaire Marmottan, orchestre cuivres
  - École élémentaire Jean Jaurès, orchestre cuivres
  - École élémentaire Caudron, orchestre cordes
- à **Eperlecques** :
  - école primaire Bleue-Maison, orchestre cordes
- à **Gosnay** :
  - école primaire, orchestre cuivres et percussions
- à **Haillicourt** :
  - école élémentaire Basly, orchestre cuivres/clarinettes/percussions
- à **Lens** :
  - École élémentaire Jeanne d'Arc, orchestre de cuivres & percussions
  - École élémentaire Voltaire, orchestre de cuivres & percussions
- à **Longuenesse** :
  - École élémentaire Léon Blum, orchestre de guitares
  - École élémentaire George Sand, orchestre de cuivres & percussions
- à **Montigny-en-Gohelle** :
  - École primaire Danièle Casanova, orchestre de cuivres & percussions
  - École primaire Jacques Duclos, orchestre de cuivres & percussions
- à **Noeux-les-Mines** :
  - École élémentaire Saint Exupéry, orchestre de cuivres et percussions
  - École élémentaire Louis Pergaud, orchestre bois et percussions
  - École élémentaire Suzanne Blin, orchestre cordes et percussions
- à **Noyelles-sous-Lens** :
  - École élémentaire Jean Moulin, orchestre de cuivres & percussions (orchestre non conventionné)
- à **Oignies** :
  - école élémentaire, orchestre fanfare (orchestre non conventionné)
- à **Outreau**
  - École élémentaire Jean Jaurès, orchestre vents
- à **Racquinghem** :
  - École élémentaire des Landes, orchestre de cuivres & percussions
- à **Saint Martin Boulogne**:
  - Ecole élémentaire Jean Rostand, orchestre de petits violons
- à **Vendin-le-Vieil** :
  - Ecole élémentaire Jean Jaurès, orchestre cuivres et percussions (orchestre non conventionné)
- à **Wimereux**:
  - Ecole Pasteur, orchestre d'altos.

→ Des informations complémentaires sur le site : [Orchestre à l'école](#)

### **En 2019-2020, pour s'engager dans le dispositif :**

→ Renseignements auprès des CPEM

## École et cinéma

Initié par le Ministère de la Culture et de la communication, le Centre National de la Cinématographie et le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ce dispositif a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique.

En cela, il s'inscrit pleinement dans le cadre des programmes d'enseignement de 2015 et de la circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013 sur la construction du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) de chaque élève.

« École et cinéma » est un dispositif qui permet d'ouvrir les portes du cinéma aux jeunes enfants scolarisés dans les écoles du département. Il donne l'occasion aux élèves du premier degré de découvrir dans une salle de cinéma des

films de qualité choisis dans une liste d'œuvres cinématographiques sélectionnées au niveau national.

Pour le département du Pas-de-Calais, un comité de pilotage réuni la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France, la Direction Académique de l'Éducation nationale, l'association régionale « De la suite dans les images... », le réseau CANOPÉ, les exploitants des salles de cinéma agréées du département.

« École et Cinéma » s'adresse aux élèves des cycles 2 et 3 en milieu ordinaire ou en établissement médico-social. Les classes de cycle 1 peuvent également bénéficier d'une programmation spécifique.

L'objectif de cette action consiste à :

- Éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine, visionnées en salle.
- Intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation du regard.
- Permettre à un plus grand nombre d'élèves d'accéder à une culture cinématographique et de commencer à construire un parcours de spectateur.
- Accéder à des références culturelles autour du cinéma en créant des ponts notamment avec la littérature, les arts visuels, les arts du son, dans le cadre de l'Histoire des arts et du PEAC.

Cette action, dans le département du Pas-de-Calais, s'accompagne d'une formation des enseignants à la lecture et à la production d'images. Elle assure un accompagnement pédagogique des enseignants pour la mise en œuvre de leurs projets de classe et une formation à l'image de 9 heures.

Chaque classe s'inscrivant pour l'année scolaire dans le dispositif s'engage dans un parcours de découverte de trois films, dans une des salles de cinéma partenaires. Le coût, hors transport, s'élève à 2€50 par élève et par film.

Ce type de projet entrant dans le cadre des enseignements, aucune participation spécifique des familles ne peut être demandée, les écoles finançant donc ce type de projets dans le cadre des budgets de fonctionnement habituels.

### En 2018-2019, dans le département cela a concerné :

- **356 classes** dont 47 en maternelle et 309 en élémentaire
- **8027 élèves** dont 1172 en maternelle et 6855 en élémentaire
- **20 salles de cinéma** partenaires sur l'ensemble du département en 2018-2019, cf. infra
- **Des informations complémentaires sur les sites :**
  - [Pédagogie 62](#)
  - [Nanouk](#)

### En 2019-2020, pour s'engager dans le dispositif :

- Programmation et formulaire d'inscription, à partir du 15 juin 2019 sur : [Pédagogie 62](#)
- Inscriptions possibles jusqu'au 6 septembre 2019
- Contact pour toute question ou information : [ecole.cinema62@ac-lille.fr](mailto:ecole.cinema62@ac-lille.fr) ou auprès des CPAV et CPEM

### À noter :

- La participation aux prévisionnements fait l'objet dans le département d'un ordre de mission s'inscrivant dans le cadre de la formation continue, déductible des heures dues au titre de la journée de solidarité et permettant le remboursement éventuel des frais de déplacement.

- Les cinémas du département partenaires du dispositif :

|                        |                                  |   |   |
|------------------------|----------------------------------|---|---|
| AIRE-SUR-LA-LYS        | AREA                             | place du Château 62120<br>AIRE-SUR-LA-LYS             | Tél. 03.21.39.78.78<br><a href="mailto:b.lecolley@ca-pso.fr">b.lecolley@ca-pso.fr</a>                               |
| ARRAS                  | Cinemovida                       | 48 Grand Place<br>62000 ARRAS                         | Tél. 03 21 15 54 39 <a href="mailto:cinemovida.arras@wanadoo.fr">cinemovida.arras@wanadoo.fr</a>                    |
| AUCHEL                 | Ciné-Théâtre<br>Louis Aragon     | Rue Jean Jaurès 62260-<br>AUCHEL                      | Tél. 03 21 02 86 15<br><a href="mailto:cine@auchel.fr">cine@auchel.fr</a>   |
| AVION                  | Familia                          | Rue Dépret<br>62210-AVION                             | Tél. 03 21 67 01 66<br><a href="mailto:cinema-familia@ville-avion.fr">cinema-familia@ville-avion.fr</a>             |
| BEURAINVILLE*          | Théâtre St Martin                | 97 rue de La Bassée<br>62990 BEURAINVILLE             | Anaëlle : Tél. : 03 20 58 14 13<br><a href="mailto:afouquet@cineligue-hdf.org">afouquet@cineligue-hdf.org</a>       |
| BERCK-SUR-MER          | Le Cinos                         | 26 Avenue René Gressier,<br>62600 Berck-sur-Mer       | Tél. 03 61 85 05 01<br><a href="mailto:d.dupuis@cinos.fr">d.dupuis@cinos.fr</a>                                     |
| BOULOGNE-SUR-MER       | Mégarama - Les<br>Stars          | 18 rue Nationale 62200<br>BOULOGNE SUR MER            | Tel : 03 21 31 10 49<br><a href="mailto:cinema.stars@wanadoo.fr">cinema.stars@wanadoo.fr</a>                        |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE     | Les Étoiles                      | 102, rue du Périgord<br>62700 BRUAY LA BUIS-<br>SIÈRE | Tél. 03 21 01 75 25<br><a href="mailto:contact@cinema-les-etoiles.fr">contact@cinema-les-etoiles.fr</a>             |
| CALAIS                 | L'Alhambra                       | 2 rue Jean Jaurès 62100<br>CALAIS                     | Tél. 03 21 17 73 33<br><a href="mailto:cinema-alhambra@wanadoo.fr">cinema-alhambra@wanadoo.fr</a>                   |
| COURRIERES             | Le Travelling                    | Rue Aristide Briand 62710<br>COURRIERES               | Tél. 03 21 20 23 76<br><a href="mailto:travelling.courrieres@orange.fr">travelling.courrieres@orange.fr</a>         |
| DESVRES                | Le Ciné-Desvres                  | 8 rue Victor Langagne<br>62240 DESVRES                | Tél. 03 21 32 08 41<br><a href="mailto:asso.cine.desvres@orange.fr">asso.cine.desvres@orange.fr</a>                 |
| FRUGES*                | Espace culturel<br>Francis Sagot | 41 rue de St Omer 62310<br>Fruges                     | Anaëlle : Tél. : 03 20 58 14 13<br><a href="mailto:afouquet@cineligue-hdf.org">afouquet@cineligue-hdf.org</a>       |
| HARNES                 | Le Prévert                       | Rue de Montceau-les-<br>Mines 62440 HARNES            | Tél. 03 21 79 42 87<br><a href="mailto:joseph.cirasaro@ville-harnes.fr">joseph.cirasaro@ville-harnes.fr</a>         |
| LE TOUQUET             | Les 3 As                         | 45 rue de Londres 62520<br>Le Touquet                 | Tél. 03 21 05 52 25<br><a href="mailto:3as.direction@gmail.com">3as.direction@gmail.com</a>                         |
| LIÉVIN                 | Le Pathé                         | Rue François Courtin<br>62800 LIÉVIN                  | Tél. 03 21 45 66 10<br><a href="mailto:s.fournier@cinemasgaumont-pathe.com">s.fournier@cinemasgaumont-pathe.com</a> |
| MONTREUIL-SUR-MER      | Ciné Théâtre                     | Place du Théâtre 62170<br>MONTREUIL-SUR-MER           | Tél. 03 21 05 44 23<br><a href="mailto:cinemaccm@gmail.com">cinemaccm@gmail.com</a>                                 |
| NEUFCHATEL-HARDELOT    | Cinéma<br>2001/2002              | 23 avenue de La Con-<br>corde<br>62152 HARDELOT       | Tél. 03 21 91 93 17<br><a href="mailto:cinemahardelot@wanadoo.fr">cinemahardelot@wanadoo.fr</a>                     |
| St OMER                | OCINÉ                            | rue du Lion d'Or<br>62500 SAINT-OMER                  | Tél. 03 21 12 93 20<br><a href="mailto:ocinephcoppey@ocine.fr">ocinephcoppey@ocine.fr</a>                           |
| SAINT-POL-SUR-TERNOISE | Le Regency                       | Rue Oscar Ricque 62130<br>ST-POL-SUR-TERNOISE         | Tél. 03.21.41.21.00<br><a href="mailto:contact@leregency.fr">contact@leregency.fr</a>                               |

\* En raison d'une disponibilité limitée, à Beaurainville et Fruges le dispositif est ouvert uniquement aux écoles des intercommunalités.

## La classe, l'œuvre !

Fruit d'un partenariat entre le Ministère de la culture et de la communication et le Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, « La classe, l'œuvre ! » est une opération d'éducation artistique et culturelle ancrée, depuis 2013, dans la Nuit européenne des musées. Elle s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : rencontre, pratique et connaissance et a pleinement vocation à enrichir le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Elle consiste à inviter les élèves de tout niveau scolaire à étudier une ou plusieurs œuvres ou tout objet

de collection d'un musée de France de proximité afin d'en concevoir une médiation qu'ils auront l'opportunité de présenter aux visiteurs le soir de la Nuit européenne des musées.

L'objectif est de permettre aux élèves de s'approprier le patrimoine commun, de se construire comme de véritables acteurs de la valorisation du patrimoine et de devenir ainsi des passeurs de culture le temps d'une soirée. Par ailleurs, l'opération permet aux musées et aux établissements scolaires de resserrer leurs liens grâce à un travail collaboratif mené tout au long de l'année.

→ Pour aller plus loin, sur le site de CANOPÉ : [La classe, l'œuvre !](#)

### En 2017-2018, dans le département cela a concerné :

- **Au Musée des Beaux-Arts d'Arras : Les élèves d'Arras à l'assaut de Napoléon !**
  - **Photographie** : École Séverine, ARRAS, Classe : MS/GS
  - **Composition plastique** : École Oscar Cléret, ARRAS, Classe : CM1-CM2
  - **Danse** : École Voltaire, ARRAS, Classe : CE2
  - **Exposition** : École Raoul François, ARRAS, Classe : CM1/CM2
- **Au Musée de l'Hôtel Sandelin de Saint-Omer : Autoportraits en musicien**
  - **Photographie et musique** : École primaire George Sand, LONGUENESSE, 2 classes de CM1-CM2
  - **Photographie et musique** : École primaire Édouard Herriot, BELLINGHEM, la classe de maternelle et la classe de CP au CM2
- **Au Musée de la Céramique de Desvres : L'art céramique dans tous ses états**
  - **Céramique** : École maternelle Jean Ferrat de FERQUES, PS, MS, GS
- **Au Musée de Boulogne-sur-Mer : Quand l'Art s'unit au Handicap**
  - **Muséographie** : Institut médico éducatif « Mont Soleil » d'OUTREAU et l'école Bucaille de BOULOGNE-SUR-MER

### En 2018-2019 :

- **Au Musée des Beaux-Arts d'Arras : Tissons la couleur en lien avec l'exposition "À cœur battant" de Sabrina Vitali et les collections permanentes**
  - **Composition plastique** : École maternelle Séverine PS - MS - GS
- **Au Musée de l'Hôtel Sandelin de Saint-Omer : de toutes les couleurs, autoportraits en musicien, objets/ordre, corps/architecture,**
  - **Corps / Architecture** : école élémentaire Paul Bert Saint Omer du CP au CM2
  - **Nature morte** : école élémentaire Blum Longuenesse, CE2

### En 2019-2020, pour s'engager dans le dispositif :

→ Renseignements auprès des CPAV et CPEM ou des structures culturelles

## Autres dispositifs

### En 2018-2019

#### Résidence quARTier

- à Outreau : Thématique “La rencontre” avec Clara-Luce Pueyo, reporter- documentariste, photographe de septembre à décembre 2018
- à Calais : Thématique “la mer” avec la Cie Détournement -théâtre de rue de septembre à décembre 2018

#### Résidence Chemin de la Craie avec le Parc Naturel Régional Cap et Marais d’Opale pour le secteur de Licques jusque Samer

- Thématique “Du ciment sous la craie” avec les plasticiennes Elsa et Letizia de Point de vue Collectif

#### Atelier “Finoreille” à l’école Curie Duquesnoy de Guines en partenariat avec l’Opéra de Lille.

- Ce dispositif est une sensibilisation à l’art lyrique en direction des enfants de 8 à 12 ans, qui ne sont pas inscrits dans une école de musique et se déroule sur 3 ans.
- Une cheffe de chœur intervient une fois par semaine dans la classe pour travailler avec les enfants. La restitution finale se fera le 2 juin 2019 à l’Opéra de Lille avec d’autres enfants de la région qui ont participé à ce projet.

### En 2019-2020

#### Résidence quARTier

- à Calais avec l’artiste photographe plasticien Samuel Guillot “Etre (s) dans le Paysage” du 9 septembre au 30 novembre 2019

#### Résidence politique de la Ville

- à Étaples avec l’artiste Christophe Martin Théâtre/arts plastiques autour du “quartier de la Pierre Trouée” - résidence de juin à novembre 2019

#### Fabriques à musique

- Dispositif mis en place avec le partenariat de la scène nationale du Channel à Calais. L’école Condé de Calais participe au projet avec l’artiste Sylvain de Saturne.

#### Atelier “Finoreille” à l’école Curie Duquesnoy de Guines en partenariat avec l’opéra de Lille.

- Ce dispositif est une sensibilisation à l’art lyrique en direction des enfants de 8 à 12 ans, qui ne sont pas inscrits dans une école de musique et se déroule sur 3 ans.
- Une cheffe de chœur intervient une fois par semaine dans la classe pour travailler avec les enfants.

## • Les structures du département accompagnées par l'Éducation nationale

### Le Louvre Lens

Le Louvre Lens propose des œuvres emblématiques des arts de toutes les époques et de toutes les civilisations, qui ouvrent vers des représentations multiples du monde. Il sert de levier à une meilleure connaissance du patrimoine artistique comme à l'acceptation de toutes les cultures. Il nourrit ainsi à la fois le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen.

Partenaire culturel privilégié dans l'ex bassin minier, territoire marqué par une identité post industrielle, il n'est pas qu'un lieu de savoirs, il est également un lieu

de rencontres avec les professionnels de la culture : par la découverte de lieux, d'activités et de métiers, il nourrit également le parcours avenir.

Des moyens académiques sont au service de ce partenariat pour la mise en œuvre des projets avec les établissements scolaires. Ils impactent non seulement la réussite et le comportement culturel des élèves mais également leurs familles, en faisant évoluer les représentations de l'art et de son rôle dans la société, au bénéfice d'une meilleure cohésion sociale.

#### Quelques chiffres :

336 541 scolaires accueillis en 5 ans, de l'école maternelle au supérieur : le partenariat est donc engagé pour tous les niveaux et pour tout type d'établissement, sur un continuum long.

67 343 élèves en 2016, avec un rayonnement sur l'ensemble de l'académie mais un ancrage souhaité sur le Pas-de-Calais (55%) et en particulier sur la ville de Lens (13% soit près de 9000 élèves chaque année depuis 5 ans).

Cette fréquentation exceptionnelle est le fruit d'un partenariat remarquable entre l'académie de Lille et la structure. Seuls 4000 enfants sont venus en dehors du temps scolaire (structures de loisirs). Ce sont donc **63 000 élèves qui se déplacent chaque année avec leurs enseignants**, inscrivant cette visite au cœur des enseignements disciplinaires ou interdisciplinaires.

32% sont des écoliers. Un partenariat fort avec la ville de Lens privilégie les classes de maternelle et de CE2. En 2016, 195 classes des écoles de Lens ont été accueillies par le musée. 44% sont des collégiens. Le département du Pas de Calais a pris en charge leur transport jusqu'en juin 2016.

#### L'accompagnement des enseignant-e-s :

Quatre enseignantes sont missionnées dans le service éducatif du musée :

- Une professeure d'arts plastiques et une professeure d'histoire-géographie ;
- Deux conseillers pédagogiques en arts visuels.

Ces enseignantes travaillent en complémentarité avec les 15 médiateurs du musée.

Leurs champs d'action sont les suivants :

- rédaction de dossiers pédagogiques sur les expositions temporaires et sur le fonds permanent ;
- aide directe aux enseignants pour faciliter les visites en autonomie et conception d'activités pour ces visites ;
- soutien du dispositif national d'EAC "La classe, l'œuvre" (les élèves étudient des œuvres d'un musée de proximité, en amont de la Nuit européenne des musées, afin d'en concevoir une médiation qu'ils auront l'opportunité de présenter aux visiteurs le soir de l'événement) qui engage de nombreux établissements avec le Louvre-Lens ;
- formation des enseignants (formations "maternelles et musée", formation des référents culture, formations mensuelles pour les enseignants volontaires les mercredis, journées portes ouvertes réservées aux enseignants à chaque nouvelle exposition, rencontres enseignants, ...)

#### En 2019-2020, pour vous accompagner dans vos projets de classe :

Renseignements auprès des CPAV missionné-e-s, Isabelle BRONGNIART, Marie-Lise HERNU :

→ [cpd-louvre-lens@ac-lille.fr](mailto:cpd-louvre-lens@ac-lille.fr)

## Les autres structures

Des enseignant·e·s sont missionné·e·s au sein des services éducatifs des principales structures et institutions culturelles de la région afin de faciliter la création de partenariats, notamment en vous informant sur les activités proposées par ces structures et en proposant des ressources pédagogiques au service d'une meilleure appréhension des spectacles et des expositions :

<http://daac.ac-lille.fr/daac/contenu/professeurs-missionnes-en-structure-culturelle>

Les structures accompagnées dans le département du Pas-de-Calais :

- Le CAUE du Pas-de-Calais (Arras)
- Les Archives départementales du Pas-de-Calais (Dainville)
- Le Musée des Beaux-Arts (Arras)
- La Carrière Wellington (Arras)
- CWGC Beaurains
- Tandem Douai-Arras (Arras)
- Le Centre Historique Médiéval (Azincourt)
- Lens 14-18 (Souchez)
- Culture commune (Loos-en-Gohelle)
- Le musée de la Bataille (Fromelles)
- La Comédie de Béthune
- Le Musée de l'hôtel Sandelin (Saint Omer)
- La Barcarolle (Arques)
- Le Channel (Calais)
- La Cité de la mode et de la dentelle (Calais)
- La Coupole d'Helfaut
- Le Château d'Hardelot

### Pour vous accompagner :

Vous pouvez retrouver l'ensemble des coordonnées des professeurs missionnés sur le site de la DAAC, par bassin :

- Ensemble des bassins Nord et Pas-de-Calais : <http://daac.ac-lille.fr/bassins-1>
  - [Bassin 10, Artois-Ternois](#) ;
  - [Bassin 11, Lens-Hénin-Carvin](#) ;
  - [Bassin 12, Béthune-Bruay](#) ;
  - [Bassin 13, Audomarois-Calais](#) ;
  - [Bassin 14, Boulogne-Montreuil](#).

## ● Lieux culturels du département

(présentation non exhaustive)

### Le projet Micro-Folie

Le projet Micro-Folie s'articule autour d'un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs\*. En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie et du projet conçu pour et avec les habitants, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter le Musée numérique : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité. L'objectif est de créer un espace multiple d'activités accessible et chaleureux.

Elle peut s'implanter dans une structure déjà existante (médiathèque, centre culturel et social, lieu patrimonial, centre commercial, etc.) ou être intégrée à un programme neuf.

Dans le département du Pas-de-Calais, trois lieux sont ouverts :

#### ● Micro-Folie de Bruay-la-Buissière

Le Musée numérique est installé dans le cinéma « Les Étoiles ». Le cinéma se dote également du module de réalité virtuelle « Viktor Roméo » proposé dans le cadre d'un partenariat créé entre les Micro-Folies et la chaîne Arte. À proximité, Le Temple, salle de spectacles et de résidences artistiques, travaille en complémentarité avec la Micro-Folie pour encourager les pratiques amateurs.

- Un musée numérique au cinéma les Etoiles

Depuis le 8 février 2019, notre salle de cinéma s'est équipée d'un musée numérique en salle 4 et d'une station de Réalité Virtuelle dans le hall, faisant partie du projet culturel : LA MICRO FOLIE.

Inspiré des Folies du parc de la Villette conçues par l'architecte Bernard Tschumi, le projet Micro-Folie est porté par le Ministère de la Culture et coordonné par La Villette avec 12 institutions nationales partenaires.

- Le musée numérique, un dispositif innovant

Notre salle 4 accueille sur son écran un film scénarisant les œuvres des partenaires : plus de 500 œuvres réunis à ce jour, de l'antiquité égyptienne à la Fontaine de Marcel Duchamp, de la conquête de l'espace aux pièces majeures de la Cour d'honneur du Palais des Papes...

Les contenus sont de plusieurs types : peinture, statuaire, design, architecture, vidéo scientifique, concert, opéra, théâtre, danse... Des tablettes synchronisées avec l'écran offrent des contenus additionnels explicitant les œuvres.

Epicentre de la Micro-Folie, le Musée numérique suit un principe de « collections numériques » qui s'enrichissent avec le temps. Deux collections actuelles réunissent les chefs d'œuvre du Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique -Philharmonie de Paris, le festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le musée du Louvre, le musée national Picasso, le musée d'Orsay, le musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, La Rmn-Grand Palais, Universcience.

D'autres collections nationales et internationales viendront régulièrement enrichir les musées numériques des Micro-Folies, à l'image de la collection Hauts-de-France portée par l'association des Conservateurs de 24 institutions de la région. Cette collection a d'ailleurs été officiellement lancée le 8 février dernier. Chaque quinzaine de programmation est l'occasion de découvrir une nouvelle collection en salle le mercredi de 14h à 18h, et le Dimanche de 15h à 18h.

Plusieurs modes de visite sont adaptés aux publics. Les contenus sont proposés en mode adulte et en mode enfants avec des jeux, comme des puzzles visuels et sonores. Deux formules de visite sont possibles : en visite libre pour le tout public ou en famille, en mode « conférencier » pour les groupes accompagnés par notre médiatrice ou par le corps enseignant.

Le mode conférencier permet à un professeur ou à un accompagnateur de groupe de réserver en amont sur internet et de préparer sa propre visite, en constituant une « play-liste » d'œuvres à découvrir pour mieux la partager avec ses auditeurs sur l'écran et les tablettes.

- Une exploration en réalité virtuelle

Dans le hall, la station VR vous permet de découvrir 15 programmes proposés par Arte360 et de vous immerger dans des œuvres, monuments ou documentaires. Vous pourrez ainsi faire un incroyable voyage dans le temps en visitant « Un bar aux Folies Bergères » d'Edouard Manet, plonger dans un envoi ballet de couleurs grâce au « Voyage intérieur » de Paul Gauguin, ou encore assister à la scène fastueuse des « Noces de Cana » de Paul Véronèse. Vous aurez l'occasion aussi de vivre une expérience ludique au cœur des plus beaux sites qui ont marqué l'histoire de l'art européen comme le Château de Fontainebleau, la Grotte de Chauvet, la cathédrale d'Aix La Chapelle... Enfin, vous pourrez découvrir et explorer différents univers par le biais de documentaires sur l'Antarctique, le monde des requins, l'Espace en ballon atmosphérique, ou partager une expérience en apesanteur en compagnie d'astronautes.

- Cinéma Les Étoiles, 102 Rue du Périgord, 62700 Bruay-la-Buissière  
03 21 01 75 25 / [www.cinema-les-etoiles.fr](http://www.cinema-les-etoiles.fr)

### • **Micro-Folie de Grenay**

La Médiathèque-Estaminet propose une Micro-Folie à ses publics. L'ajout du Musée numérique, d'un FabLab et d'équipements de réalité virtuelle viennent compléter cet équipement. L'Espace culturel Ronny Coutteure est associé à l'arrivée de la Micro-Folie à Grenay.

- Le musée numérique

Il sera accessible chaque dernière semaine du mois, du lundi au samedi, dès 10h à la Médiathèque-Estaminet. En accès libre, vous pourrez découvrir des œuvres issues des musées nationaux et régionaux sur grand écran et tablettes numériques. Un mode conférencier est disponible pour les groupes.

- L'Espace culturel Ronny Coutteure, 2ter Rue Jules Guesde, 62160 Grenay  
03 66 54 00 54 / [www.mediatheque-estaminet.fr](http://www.mediatheque-estaminet.fr)

### • **Micro-Folie de Lens**

La Micro-Folie s'installe dans la maison de la jeunesse MJ42 de la rue Gambetta, en plein cœur de ville. Le Musée numérique, le FabLab, les équipements de réalité virtuelle, l'espace scénique et le Café Folie répondent aux objectifs de redynamisation du centre-ville.

La Micro-Folie est un vecteur de collaboration supplémentaire entre la ville et le musée du Louvre-Lens, partenaire de la collection Hauts-de-France.

La micro-folie de Lens : un musée et des outils numériques, un espace réalité virtuelle, un board game, un fab lab et bien d'autres choses sont à votre disposition gratuitement au 42 rue Gambetta à Lens !

- L'art à portée de tablettes avec le musée numérique

Réunissant plus de 500 chefs-d'œuvre de 12 institutions et musées nationaux à découvrir sous forme numérique (tablettes, écran géant, réalité virtuelle...), cette galerie d'art virtuelle est une offre culturelle unique. Chaque parcours est accompagné d'actions de médiation. La galerie d'art virtuelle s'adapte à tous les publics !

Cet espace innovant et connecté est ouvert au public, gratuitement. Réalité virtuelle, musée numérique, imprimantes 3 D, video game, board game (...) vous attendent au 42 rue Gambetta à Lens (#MJ42).

MJ42, 42 Rue Gambetta, 62300 Lens

+33 3 21 08 03 40 / [www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr)

## La Maison de l'archéologie du Pas-de-Calais

Comme chaque année, la Direction de l'Archéologie a préparé à l'attention des établissements scolaires de nombreuses activités totalement gratuites pour l'année 2019/2020 dont voici un aperçu :

- Une exposition sur le Moyen-âge à visiter à la Maison de l'Archéologie à Dainville, du 21 septembre 2019 jusqu'à juin 2020 : « Apporter sa pierre à l'édifice -Archéologie de l'abbaye de Mont-Saint-Éloi ». Situées à sept kilomètres au nord-ouest d'Arras, les deux tours de Mont-Saint-Éloi sont les vestiges monumentaux d'une abbaye à l'histoire millénaire. Un projet scientifique et culturel a mené le Département à réaliser plusieurs campagnes de fouilles archéologiques. Ces années de travail ont permis de mieux connaître l'histoire du site. À travers près de quatre-vingt objets archéologiques exceptionnels et présentés en exclusivité, mais également des documents d'archives et des restitutions 3D, l'exposition dévoile la vie de la communauté de chanoines, le fonctionnement de l'abbaye, l'évolution architecturale des églises romane, gothique et moderne, ou encore les savoir-faire artisanaux du Moyen Âge et de l'époque moderne.
  - L'accueil à la Maison de l'Archéologie dure deux heures pour une visite accompagnée de l'exposition (avec livret-jeux) et un atelier sur un thème au choix :
    - *Habemus abbatem – Course à l'abbaye (jeu de plateau sur la vie des chanoines)*
    - *Architectures romane et gothique (avec construction de maquettes)*
    - *Taille de la pierre*
    - *Travail du vitrail*
    - *Art de l'enluminure*
    - *Anthropologie : faire parler les morts*
  - Les visites d'exposition et les ateliers sont accessibles aux élèves du cycle 3, du collège et du lycée et sont totalement gratuits.
  - **Une présentation de l'exposition et des ateliers associés vous sera proposée mercredi 25 septembre à 14h00 sur réservation.**

Par ailleurs, nous nous tenons à la disposition des enseignants désireux de monter un projet pédagogique autour de l'archéologie. Les projets retenus peuvent bénéficier d'un accompagnement particulier, d'interventions en classe, de subventionnements pour un déplacement à la Maison de l'Archéologie ou de prêt de matériel.

→ **Informations complémentaires :** [www.archeologie.pasdecals.fr](http://www.archeologie.pasdecals.fr)

→ **Contacts :**

- Julie LAMART-LULÉ - Chef du Service de la médiation archéologique

[lamart.lule.julie@pasdecals.fr](mailto:lamart.lule.julie@pasdecals.fr)

Département du Pas-de-Calais - Pôle réussites citoyennes

Direction de l'archéologie - Service de la médiation archéologique

+33 (0)3 21 21 69 34 - secrétariat +33 (0)3 21 21 69 31

Adresse postale : Hôtel du Département - rue Ferdinand Buisson – 62 018 ARRAS Cedex 9

Adresse physique : Maison de l'archéologie du Pas-de-Calais – rue de Whitstable – 62 000 DAINVILLE

## Musée de la Céramique

Le Musée de la Céramique de Desvres possède une collection surprenante d'objets inattendus, des carreaux, des pièces monumentales et des pièces contemporaines. A travers un parcours interactif et ludique ponctué de vidéos et de jeux, ces pièces de céramique dévoilent aux enfants leurs secrets de fabrication.

Libres ou guidées, organisées sur une demi-journée ou une journée entière, de nombreuses formules sont proposées au public scolaire tout au long de l'année. La lecture des œuvres complétées d'initiations modelage aident les élèves à développer leur imagination, leur sensibilité et leur expression, orale comme plastique.

→ Site internet [www.musee-ceramique-desvres.com](http://www.musee-ceramique-desvres.com)

- Musée de la Céramique Desvres  
Médiation / Stéphanie RIGAUD  
BP 107 rue Jean Macé- 62240 DESVRES  
03 21 83 23 23

## La Tour de l'Horloge

Dans ce musée ludique, interactif et pédagogique, l'enfant est acteur de sa visite !

Les élèves peuvent sentir, toucher, entendre, voir et vivre 1000 ans d'Histoire : les invasions Vikings, le Moyen-Age, ou encore la Renaissance avec notamment la célèbre rencontre du Camp du Drap d'Or en 1520 entre François 1er et Henry VIII...

Les enfants peuvent même se costumer en tenues d'époques et embarquer à bord d'un drakkar !

Toutes les visites sont guidées et différentes formules sont proposées selon le niveau pédagogique des élèves (de la maternelle à la 5ème) : formule demi-journée (visite+ atelier pédagogique) ou journée complète (visite+ atelier pédagogique+ visite nature).

Une pré-visite gratuite est possible sur rdv pour les enseignants

→ Infos & réservations :

La Tour de l'Horloge / Rue du Château – 62340 Guînes

03.21.19.59.00 / [contact@tour-horloge-guines.com](mailto:contact@tour-horloge-guines.com) / [www.tour-horloge-guines.com](http://www.tour-horloge-guines.com)

## Musée de Boulogne sur mer

Au cœur de l'enceinte médiévale, l'ancien château comtal du XIII<sup>e</sup> siècle, classé monument historique, est aujourd'hui l'écrin des collections municipales du musée de Boulogne-sur-Mer. Le musée a été créé en 1825, suite l'acquisition du cabinet de curiosité du Vicomte Leroy de Barde. Il conserve des collections riches et variées qui entraînent le visiteur à travers le temps et l'espace, à la rencontre des civilisations égyptiennes et grecques, et des cultures extra-européennes d'Amérique, d'Afrique et d'Océanie. Le voyage se poursuit par la représentation des collections de Beaux-arts du XVe au XXe et par la découverte de l'histoire locale depuis les Gallo-Romains jusqu'à l'épopée Napoléonienne.

Une offre pédagogique est proposée en lien avec les programmes scolaires, de la maternelle aux classes supérieures. Ainsi les visites commentées portent sur les collections des départements : archéologie méditerranéenne, ethnographie extra-européenne, histoire locale et beaux-arts ainsi que les expositions temporaires. De la visite découverte à l'approfondissement d'un thème, les médiatrices proposent, munies de tablettes numériques ou de mallettes pédagogiques, des visites où les élèves observent, s'interrogent et échangent à partir de leurs savoirs propres. Des visites thématiques sont également proposées avec des structures partenaires, le service Ville d'art et d'histoire, Nausicaa... Le service des publics se tient également à la disposition des enseignants pour préparer une visite personnalisée sur demande, en lien avec un projet spécifique.

Quelques exemples de visites proposées :

- Toute petite, petite et moyenne sections, Crèches
  - « La chasse aux animaux » : Une première découverte du musée à partir de cartes-jeux.
- Moyennes et grandes sections
  - « Les 5 sens » : dans le département des Beaux-Arts, un éveil à l'observation des peintures et sculptures par le biais des sens.
- Primaires, collèges, lycées
  - Les mythologies du monde : Rencontre avec les récits et légendes de diverses sociétés, des dieux antiques aux divinités extra-européennes...
- Visites combinées :

- *Nausicaa* : « Une journée en Alaska » Des thématiques communes pour une sortie ou un projet pluridisciplinaire: découverte des espèces animales, leur symbolique et leur représentation plastique à travers les masques d'Alaska ; les explorateurs : d'Alphonse Pinart aux scientifiques d'aujourd'hui ; l'importance de la préservation du patrimoine naturel et culturel...
- Service Ville d'art et d'histoire : Le Château Comtal : rencontre avec les œuvres majeures du musée et découverte du château comtal datant du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'ensemble de l'offre pédagogique est consultable sur le site du musée <http://musee.ville-boulogne-sur-mer.fr>

Une offre de formation à destination des enseignants est aussi proposée par le Service des publics au cours de l'année. Calendrier disponible sur demande.

- Musée de Boulogne-sur-Mer / Rue de Bernet  
Ville fortifiée – château comtal  
62200 Boulogne sur mer / <http://musee.ville-boulogne-sur-mer.fr/>

→ Contacts

- Service des Publics Musée : 03.21.10.02.28 ou [chateaumusee@ville-boulogne-sur-mer.fr](mailto:chateaumusee@ville-boulogne-sur-mer.fr)  
GAMBART Alexandra, Référente Education nationale/Chargée de développement Boutique du Musée, [alexandra.gambart@ville-boulogne-sur-mer.fr](mailto:alexandra.gambart@ville-boulogne-sur-mer.fr) / 03.21.87.73.40

## Le musée du Touquet-Paris-Plage

Le Musée du Touquet-Paris-Plage plonge le visiteur dans l'art de la modernité depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours présentant alternativement la collection permanente, autour d'accrochages thématiques singuliers, et des expositions temporaires de grandes figures de la peinture française des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, en écho ou en contrepoint à la collection. Ouvert sur la création contemporaine, le musée met régulièrement en place des partenariats autour d'expositions ou de projets artistiques.

Le service pédagogique met en place pour chaque exposition des visites guidées ainsi que des ateliers de pratiques artistiques. Vous pouvez choisir de suivre une visite guidée seule (45mn/1h) ou une visite couplée avec un atelier (1h30/2h).

Les visites sont propices à l'échange : le guide sollicite les élèves, leurs observations, leurs ressentis face aux œuvres. La visite donne les codes, les outils, afin de «regarder» et non «voir» les œuvres. Les ateliers proposés sont en lien avec la visite de l'exposition et permettent aux élèves d'expérimenter une technique, une notion développée par l'artiste dans son œuvre. Afin de répondre au mieux aux souhaits des enseignants et aux besoins des élèves nos propositions sont adaptables en fonction de l'âge des élèves, du projet pédagogique de la classe et d'éventuelles contraintes matérielles.

Selon la programmation des rencontres avec des artistes, des visites insolites ou des projets spécifiques peuvent être organisées.

### La programmation pour l'année scolaire 2019/2020 :

- Du 15 juin au 22 septembre 2019 : Pierre Marie Lejeune DESSINS-SCULPTURES
- Du 15 juin 2019 à octobre 2020 : Réaccrochage des collections permanentes du Musée
- De décembre 2019 à mai 2020 : Victor Vasarely

Une présentation de la programmation aura lieu un mercredi de septembre (le 11 ou le 18) et une visite de présentation de l'exposition Vasarely sera organisée en décembre 2019

- Marie BABO / Chargée de la médiation  
Musée du Touquet-Paris-Plage, musée de France  
Angle de l'avenue du Golf et de l'avenue du château  
62520 Le Touquet-Paris-Plage  
Tel: 03 21 05 62 62

## Château d'Hardelot – Centre culturel de l'entente cordiale

Le château d'Hardelot de Condette est un lieu très singulier, niché à proximité des dunes boisées, d'un marais en retrait de la mer, avec comme point de mire un château Néo Tudor et l'unique théâtre élisabéthain de France qui a reçu cette année, le prix de la meilleure construction en bois au monde.

La pluridisciplinarité du lieu vous permet d'aborder plusieurs thématiques.

Le Centre culturel de l'Entente cordiale est un lieu symbole des relations entre la France et la Grande-Bretagne. Il s'impose aussi comme un lieu de vie culturelle et artistique incontournable qui fait figure de référence. Expositions permanentes et temporaires, jardins, théâtre élisabéthain, concerts, rencontres et

créations artistiques, conférences et ateliers attirent la curiosité d'un public toujours plus large, séduit par l'originalité, la qualité et l'humour «british».

- Le théâtre élisabéthain propose un dispositif d'éducation artistique et culturelle : programmation de spectacles sur le temps scolaire, mise à disposition de dossiers pédagogiques, bords de plateau, rencontres avec les équipes artistiques et professionnelles, répétitions publiques.
- La salle d'exposition accueille des expositions temporaires questionnant la culture britannique et surtout le lien franco-britannique à travers l'histoire et les arts.
- Le jardin. Dans un style contemporain, retraçant l'art et l'histoire des jardins anglais, ils offrent un parcours poétique aux portes du marais de Condette.
- À la fois culturelle, botanique ou artistique, la découverte des jardins est sans cesse renouvelée au fil des saisons et de la programmation du site.
- Le marais - Le sentier du marais (2 km) offre au promeneur des ambiances marécageuses, boisées et permet l'observation d'oiseaux, d'insectes ou encore d'amphibiens.

Thématiques :

- CYCLE 1 : Visite costumée du Château d'Hardelot ; Les couleurs dans la nature ; Sensibilisation au spectacle vivant autour des différents temps forts de l'année
- CYCLE 2 : La vie quotidienne dans un manoir anglais ; Les origines médiévales du château ; L'art et l'histoire franco-britanniques ; Les jardins Tudor comme jeu de piste ; Le musée de la nature ; L'histoire du théâtre ; Sensibilisation au spectacle vivant
- Cycle 3 : Le Château d'Hardelot à travers le temps ; L'art et l'histoire franco-britanniques ; Les origines médiévales du Château ; Découvre l'architecture du Centre culturel de l'entente cordiale ; Le Bestiaire : Création d'un cabinet de curiosités numérique ; Du jardin au Boulingrin ; Le Théâtre Élisabéthain ; Sensibilisation au spectacle vivant ; Construire ensemble un projet éducatif

→ Contact :

- Château d'Hardelot - Centre culturel de l'Entente cordiale  
1 rue de la source - 62360 CONDETTE - +33(0)3 21 21 73 65
- Renseignements et réservations auprès de l'équipe de médiation 03 21 21 73 52 [chateau.hardelot.education@pasdecalais.fr](mailto:chateau.hardelot.education@pasdecalais.fr)
- Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.chateau-hardelot.fr](http://www.chateau-hardelot.fr)

## Le musée de France d'Opale Sud de Berck sur mer

Le musée possède des collections archéologiques régionales, de la proto-histoire à l'époque médiévale (fouilles récentes de la vallée de l'Authie à la région de Calais), ainsi que des peintures datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle en lien avec la mer et la Côte d'Opale (Manet, Boudin, Lepic, Tattegrain, Lavezzari, Roussel, Chambon et Trigoulet).

- Musée de France de Berck-sur-Mer 60, rue de l'Impératrice 62600 Berck-sur-Mer  
Tél : 03.21.84.07.80

## La maison départementale du port d'Étaples

La Maison du Port accueille des expositions temporaires et propose des visites accompagnées pour les scolaires.

Du 15 juin au 20 octobre 2019, l'exposition Métamorphose(s) : le port d'Étaples entre passé et avenir s'intéresse à l'histoire du port d'Étaples depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours grâce à un dialogue d'œuvres variées : peintures, documents d'archives, maquettes de bateaux, objets archéologiques permettront aux visiteurs de se plonger dans cette histoire passionnante à travers le prisme de l'art.

Pour en savoir plus : <http://www.pasdecalais.fr/Actualites/Actualite-Culture/>

- Maison du port départemental d'Étaples / 1 Boulevard de l'Impératrice  
BP5162630 Étaples / 03 21 21 47 37

## L'École Musée

Les collections et le mobilier de l'École-Musée, constitués par les dons de passionnés de l'enseignement, sont de première importance par leur nombre et leur authenticité et témoignent de l'histoire de l'école depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'instauration de l'école de Jules Ferry, fondement de notre Éducation nationale.

L'École-Musée présente trois classes correspondant à des dates clés de son histoire, 1850-1879 pour la première ; 1881-1950 pour la seconde et 1950 à nos jours pour la dernière.

- L'Ecole Musée  
2, rue de l'Ancien Rivage / 62200 Boulogne sur mer / Tél. 03.21.87.00.30  
Pour plus d'informations : <http://ecolemusee.ville-boulogne-sur-mer.fr/>  
<http://ecolemusee.ville-boulogne-sur-mer.fr/visites-animations/scolaires-et-enseignants>

## Le village des métiers d'art de Desvres

Le VMAD a été créé pour soutenir les professionnels des métiers d'art et offrir au public une découverte de ce secteur.

Selon les artisans accueillis, les expositions varient. Les métiers d'art présentés peuvent relever de ces catégories : art floral / arts du spectacle / arts et traditions populaires / arts graphiques / arts mécaniques-jeux-jouets / bijouterie-joaillerie-orfèvrerie-horlogerie / bois / cuir / décoration / facture instrumentale / luminaire / métal / métiers liés à l'architecture / mode / pierre / tabletterie / terre / textile / verre.

Le VMAD propose des ateliers d'initiation pour les cycles 2, 3, 4 avec les artisans d'art présents (groupe de 12 élèves minimum)

- VMAD  
5189 Chaussée Brunehaut62240 LONGFOSSE  
Tél : 03.21.99.60.20 Email : [contact@vmad.fr](mailto:contact@vmad.fr)  
Pour toutes les informations : <http://www.vmad.fr/>

## Ecole d'art du Calaisis - Le Concept

Établissement d'enseignement artistique spécialisé dédié aux arts plastiques et visuels, l'école d'art du Calaisis accompagne la pratique amateur auprès des publics périscolaires et adultes, et propose par ailleurs une formation post-Bac : "classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art" (agrée par le Ministère de la Culture)

Proposant une programmation annuelle constituée d'expositions, d'ateliers participatifs, de conférences, de spectacles, l'école d'art est un équipement ressources désireux de développer des actions de partenariat "éducation-culture".

- Médiation à destination des publics scolaires
  - Visites guidées organisées lors des expositions, sur rendez-vous les mardis et jeudis de 14h à 17h.
  - 2 formules sont proposées :
    - Visite guidée (durée : 45 minutes) : cycles 2, 3, 4 et lycée – 1 classe maximum – gratuit
    - Visite guidée et petit atelier autour de l'exposition (durée 1 heure 30) : cycles 2, 3, 4 et lycée – 1 classe maximum – gratuit – le matériel pour l'atelier est pris en charge par l'école d'art
  - Le transport peut être pris en charge, pour les écoles de la communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers (réservation au plus tard 15 jours avant la date de visite souhaitée)
  - Renseignements et réservation par mail : [emmanueldeflandre@free.fr](mailto:emmanueldeflandre@free.fr)
- Actions de partenariat
  - L'école d'art est également en capacité de travailler aux côtés des équipes éducatives du 1<sup>er</sup> comme du 2<sup>nd</sup> degré afin de construire des projets visant à répondre aux grands enjeux de l'éducation artistique et culturelle : VOIR / FAIRE / INTERPRETER.
  - Les modalités – ateliers, parcours, résidences, visite-découverte de l'équipement – sont à déterminer avec la direction et la coordination pédagogique de l'école d'art.
  - Renseignements auprès de Stephen Touron (Directeur de l'école d'art du Calaisis) : [stephen.touron@grandcalais.fr](mailto:stephen.touron@grandcalais.fr) / 03 21 19 56 60

## • Mise en œuvre de projets d'actions culturelles partenariales avec un intervenant

### Protocole départemental : projet d'action culturelle partenariale avec intervenant (PACPI)

Ce protocole ne concerne que les intervenants dans le cadre des enseignements artistiques : arts plastiques ou éducation musicale. Les activités de danse et de cirque entrent dans le cadre de l'EPS. Les autres activités ne nécessitent pas d'agrément.

| Protocole départemental  | Projet court PACPI-A  | Projet long PACPI-B  |
|--|---|--|
| <b>Interventions</b>   | <b>Ponctuelles</b><br>1 à 3 séances<br><i>durée d'une séance : 2h maximum</i>   | <b>Régulières</b><br>à partir de 4 séances   |
| <b>Agrément de l'intervenant</b>                               | <b>Pas d'agrément nécessaire</b>  | <b>Agrément obligatoire</b><br>cf. page 44   |
| <b>Autorisation de l'intervention</b>                          | par le directeur, la directrice d'école   | par l'IEN  |
| <b>Public</b>  | élèves des cycles 1, 2 et 3   |  |
| <b>Volume total cumulé sur l'année</b>                         | → au plus 12h / classe<br><i>tous projets et disciplines confondus (hors natation)</i>  | → au plus 36h / classe<br><i>tous projets et disciplines confondus (hors natation et hors dispositifs particuliers : CHAM, Orchestre à l'école...)</i> |
| <b>Document à compléter par l'enseignant-e</b>                 | · <b>Projet d'action culturelle partenariale avec un intervenant – PACPI-A</b><br>→ Cf. doc. sur <a href="#">Pédagogie 62</a> | · <b>Projet d'action culturelle partenariale avec un intervenant – PACPI-B</b><br>→ Cf. doc. sur <a href="#">Pédagogie 62</a>                          |
| <b>Transmission du projet par la directrice / le directeur</b> | <b>Pour <u>information</u> à l'IEN</b>  | <b>Pour <u>validation</u> à l'IEN</b>  |
|  | <b>Au moins 14 jours avant le début des interventions</b>   | <b>Au moins 21 jours avant le début des interventions</b>  |
| <b>Début des interventions</b>                                 | → À l'issue des 14 jours qui suivent l'envoi à l'IEN  | → Dès réception par l'école du projet validé par l'IEN   |

\*(DUMI, diplôme d'état, attestation de compétence professionnelle DRAC)

# Les intervenants extérieurs dans le cadre des enseignements artistiques

- Références : EDUSCOL, [Intervenants extérieurs - Premier degré](#)

Les intervenant·e·s extérieur·e·s sont des personnes, bénévoles ou rémunérées (par des associations ou d'autres personnes morales de droit privé, par des collectivités territoriales ou par l'État), qui apportent leurs compétences de façon complémentaire et non substitutive à l'enseignant de la classe.

Toute personne susceptible d'apporter une contribution aux activités obligatoires d'enseignement peut être autorisée ou agréée à intervenir au cours des activités d'enseignement.

Les parents d'élèves, d'autres adultes, notamment membres d'associations, peuvent intervenir à titre bénévole.

Le recours aux intervenants :

- permet aux écoles d'être davantage ouvertes sur le monde extérieur ;
- apporte un éclairage technique ;
- conforte les apprentissages.

## Quand interviennent-ils et sous quelles conditions ?

Les intervenant·e·s extérieur·e·s participent aux activités d'enseignement, qu'elles se déroulent sur le temps scolaire dans les locaux scolaires, ou au cours des sorties scolaires.

## Cadre général

Les modalités générales de recours aux intervenants extérieurs sont prévues par le règlement intérieur de l'école. Le recours à un intervenant extérieur s'inscrit dans le projet d'école. L'intervention s'inscrit dans le projet pédagogique de la classe, qui découle des objectifs définis dans le projet d'école.

Les modalités pratiques de l'intervention doivent faire l'objet d'une consultation des partenaires concernés et d'une définition précise. Les éléments relatifs à l'organisation pédagogique, qui relèvent de la responsabilité de l'enseignant, et les mesures de sécurité doivent être détaillés.

## Qualification des intervenant·e·s dans le cadre des enseignements artistiques

Dans les enseignements artistiques, les intervenants réguliers doivent justifier d'une compétence professionnelle vérifiée et attestée par le directeur régional des affaires culturelles (DRAC) ou de diplômes préparant à l'intervention en milieu scolaire dans les disciplines artistiques.

Les interventions occasionnelles dans ce cadre font l'objet d'une autorisation écrite du directeur d'école.

Dans le département on distinguera donc (cf. modalités en page X) :

- **un projet d'action culturelle partenariale avec un intervenant**, court (PACPI-A) avec des interventions **ponctuelles limitées à trois interventions**, autorisé par le directeur, après information de l'IEN, ne nécessitant pas l'agrément de l'intervenant ;
- **un projet d'action culturelle partenariale avec un intervenant**, long (PACPI-B) avec des interventions **régulières à partir de quatre interventions**, autorisé par l'IEN et nécessitant l'agrément préalable de l'intervenant par l'IA-DASEN.

## L'organisation de la classe pendant l'activité

- **La classe fonctionne en un seul groupe** : l'enseignant·e doit assurer l'organisation pédagogique et le contrôle effectif de l'activité.
- **Les élèves sont répartis en groupes dispersés et sont encadrés par des intervenant·e·s extérieur·e·s et l'enseignant·e n'a en charge aucun groupe particulier** : l'enseignant·e exerce un contrôle adapté aux caractéristiques du site et à la nature de l'activité par une présence permanente et des passages successifs dans les différents groupes et une coordination de l'ensemble.
- **Les élèves sont répartis en groupes dispersés et sont encadrés par des intervenant·e·s extérieur·e·s et l'enseignant·e a un groupe à sa charge** : l'enseignant·e aura défini préalablement l'organisation générale de la séance et procédera à un contrôle a posteriori.

## Les rôles respectifs des enseignant-e-s et des intervenant-e-s

- **L'enseignant-e**

**L'enseignant titulaire de la classe, ou qui en a la charge au moment de l'activité, garde la responsabilité pédagogique permanente de l'organisation de la séance.**

Il veille, notamment par sa présence effective, à ce que la sécurité des élèves soit assurée en toutes circonstances et s'assure que l'intervenant respecte les conditions d'organisation et les objectifs du projet.

Il peut être déchargé de la surveillance des élèves (une partie ou la totalité de la classe) confiés à des intervenants, à condition :

- qu'il sache constamment où se trouvent ses élèves ;
- que les intervenants aient été régulièrement autorisés ou agréés ;
- que les intervenants soient sous son autorité.

Il arrête le cadre d'organisation de l'activité, après l'avoir préparée avec l'intervenant. Il peut convenir avec l'intervenant des mesures à prendre pour assurer la sécurité des élèves qui seraient confiés à ce dernier.

Si l'enseignant-e constate que les conditions de sécurité ne sont plus réunies, il lui appartient de suspendre immédiatement la séance et d'en informer le directeur, la directrice d'école.

- **L'intervenant-e extérieur-e**

Toute personne intervenant dans une école pendant le temps scolaire doit respecter les principes fondamentaux du service public d'éducation, en particulier les principes de laïcité et de neutralité.

Elle doit respecter les personnels, adopter une attitude bienveillante à l'égard des élèves, s'abstenir de tout propos ou comportement qui pourrait choquer, et faire preuve d'une absolue réserve concernant les observations ou informations qu'elle aurait pu recueillir lors de son intervention dans l'école.

Dans le cadre des activités auxquelles ils participent, les intervenants extérieurs :

- apportent un éclairage technique ou une autre forme d'approche, qui enrichit l'enseignement ;
- assistent le maître dans l'organisation et le déroulement de la séance ;
- agissent à la demande et selon les consignes du maître ;
- peuvent se voir confier la charge d'un groupe, dans le cadre de certaines organisations pédagogiques.

Sans se substituer à l'enseignant, l'intervenant peut prendre des initiatives lorsqu'elles s'inscrivent dans le cadre de ses fonctions. Il peut se voir confier la charge d'un groupe d'élèves, l'enseignant gardant la maîtrise de l'activité. Si un groupe d'élèves lui est confié, c'est à lui de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent.

Sa responsabilité peut être engagée s'il commet une faute à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. Elle est garantie, selon le cas, par la collectivité publique qui le rémunère, par son employeur, ou par l'État si l'intervenant est bénévole.

## La procédure d'autorisation

- **Le rôle du directeur, de la directrice d'école**

Tous les intervenants extérieurs qui apportent une contribution à l'éducation dans le cadre des activités obligatoires d'enseignement sont soumis à une autorisation du directeur, de la directrice d'école.

Le directeur, la directrice d'école veillera à ce que les personnes intervenant auprès des élèves respectent les principes fondamentaux du service public de l'éducation. Il pourra mettre fin, sans préavis, à toute intervention qui ne les respecterait pas.

- **L'agrément de l'IA-DASEN**

Dans certains cas, les intervenants extérieurs doivent être agréés par l'IA-DASEN. L'agrément est une décision individuelle écrite émise par l'IA-DASEN, elle ne peut concerner un collectif ou un établissement.

## Modalités d'agrément (interventions régulières = plus de 3 séances)

|   |  |  |   |                  |
|---|--|--|---|------------------|
| <b>Nature de l'intervention</b>                                 | Mise à disposition de ou des intervenants par l'employeur (structure, collectivité...)   | Résidence d'artistes dans le cadre d'un dispositif DRAC (CLEA, Qu(ART)ier...)  | Financée par la coopérative   | Sans financement |
| <b>Statut de l'intervenant</b>                                  | <b>Salarié</b>   | <b>Artiste indépendant</b>   | <b>Indépendant</b>  | <b>Bénévole</b>  |
| <b>Qualification</b>  | DUMI, références artistiques...  | DRAC   | Qualifications, CV  |                  |
| <b>Formulaires</b><br>cf. doc. sur <a href="#">Pédagogie 62</a> | <b>Convention employeur-IA</b><br>« Participation et agrément des intervenants extérieurs rémunérés dans le cadre des enseignements artistiques »  | <b>Convention de la résidence artistique IA-DRAC-collectivité</b><br>(CLEA...) | <b>Demande d'agrément « Intervenant extérieur dans le cadre des enseignements artistiques »</b>                 |                  |
| <b>Destinataire</b>   | <b>IA</b>  |  |   |                  |
| <b>Instruction</b>  | <b>Bureau des actions éducatives</b>   |  | <b>Bureau des actions éducatives<br/>CPAV ou CPEM de la circonscription proche du domicile de l'intervenant</b> |                  |
| <b>Communication après validation</b>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission d'une copie de la convention par courriel à chacun des IEN concernés et à l'employeur</li> </ul>   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission du courrier d'agrément annuel à l'intervenant.</li> </ul>   |                  |
|   | Mise à jour par le bureau des actions éducatives, à la date de la signature de la convention, <b>sur ESCOLA</b> , du fichier des intervenants agréés accessible à l'IEN chargé de mission, aux CPAV et aux CPEM. |  |   |                  |

## ● Les financements de projets

### | Les crédits d'aide aux projets artistique (APAC)

Dans le cadre du dispositif d'appel à projet artistique et culturelle (APAC) une aide financière peut être demandée par chaque école.

La priorité est accordée aux projets les plus cohérents avec les objectifs éducatifs et pédagogiques définis dans le cadre du PEAC.

**Chaque école ne peut faire qu'une demande de crédit pour l'année scolaire, à l'aide du formulaire "APAC" téléchargeable sur [Pédagogie 62](#).**

**Celui-ci est à faire parvenir pour avis et pour le 4 octobre 2019 à l'IEN de votre circonscription.**

- Une commission départementale se réunira en novembre pour examiner les demandes et répartir les crédits.
  - Une attention particulière sera portée aux projets des écoles les plus éloignées des structures culturelles.
  - Il pourra être joint un document complémentaire de présentation du projet.
  - Le budget devra obligatoirement être présenté en équilibre : le total des dépenses = le total des recettes.
  - L'aide complémentaire demandée à la DSDEN n'excédera pas 800 €.
  - Les crédits accordés seront versés sous forme de subvention à la coopérative scolaire, affiliée ou non à l'OCCE (référence : *Circulaire n° 2008-095 du 23 juillet 2008 relative à la coopérative scolaire*, voir aussi sur EDUSCOL : [La coopérative scolaire](#)).
  - À l'issue du projet, l'école devra fournir un justificatif de l'utilisation des crédits.
- 
- Renseignements complémentaires et accompagnement pour la rédaction des projets auprès des CPAV et CPEM

## ● Accompagnement des enseignants : CPAV & CPEM départementaux

| <b>CPAV : conseiller-ère pédagogique en arts visuels</b>  | <b>Circonscriptions</b>   |
|---|---|
| Laurent BIZART<br><a href="mailto:laurent.bizart@ac-lille.fr">laurent.bizart@ac-lille.fr</a>                | Arras 1 ; Arras 2 ; Arras 3 ; Arras 4 ; St Pol-sur-Ternoise ; Hénin-Beaumont ; Avion ; Noyelles-Godault |
| Marie-Lise HERNU<br><a href="mailto:marie-lise.hernu@ac-lille.fr">marie-lise.hernu@ac-lille.fr</a>          | Auchel ; Bruay La Buissière ; Lens ; Liévin   |
| Valérie VANSON<br><a href="mailto:valerie.vanson@ac-lille.fr">valerie.vanson@ac-lille.fr</a>                | Boulogne-sur-mer 1 ; Boulogne-sur-mer 2 ; Calais 1 ; Calais 2 ; Marquise ; Étaples ; Montreuil ; Hesdin |
| Isabelle BRONGNIART<br><a href="mailto:isabelle.brongniart@ac-lille.fr">isabelle.brongniart@ac-lille.fr</a> | Vendin-le-Vieil ; Bully-les-Mines ; Montigny-en-Gohelle ; Carvin  |
| Michèle THOREZ<br><a href="mailto:michele.thorez@ac-lille.fr">michele.thorez@ac-lille.fr</a>                | Aire-sur-la-Lys ; St Omer 1 ; St Omer 2 ; Audruicq ; Béthune 1 ; Béthune 2 ; Béthune 3 ; Béthune 4      |

| <b>CPEM : conseiller-ère pédagogique en éducation musicale</b>   | <b>Circonscriptions</b>  |
|--|--|
| Alain DEVOST<br><a href="mailto:alain.devost@ac-lille.fr">alain.devost@ac-lille.fr</a>                               | Arras 1 ; Arras 4 ; St Pol-sur-Ternoise ; Hesdin ; Montreuil   |
| Carole WISNIEWSKI<br><a href="mailto:carole.wisniewski@ac-lille.fr">carole.wisniewski@ac-lille.fr</a>                | Auchel, Aire-sur-la-Lys ; Béthune 1 ; Béthune 2 ; Bruay-la-Buissière ; St Omer 1 ; St Omer 2           |
| Julie MERLIN<br><a href="mailto:julie.quandalle@ac-lille.fr">julie.quandalle@ac-lille.fr</a>                         | Boulogne 1 ; Boulogne 2 ; Étaples ; Audruicq ; Marquise ; Calais 1 ; Calais 2                          |
| Marylise VANUYNSBERGHE<br><a href="mailto:marylise.vanuynsberghe@ac-lille.fr">marylise.vanuynsberghe@ac-lille.fr</a> | Arras 2 ; Arras 3 ; Carvin ; Noyelles-Godault ; Vendin-le-Vieil ; Hénin-Beaumont ; Montigny-en-Gohelle |
| Anne-Sophie CARON<br><a href="mailto:anne-sophie.caron@ac-lille.fr">anne-sophie.caron@ac-lille.fr</a>                | Béthune 3 ; Béthune 4 ; Lens ; Bully-les-Mines ; Avion ; Liévin  |

**Lens ASH, Calais ASH, Arras ASH** : les CPAV et CPEM ont vocation à être sollicités dans le respect de leurs secteurs d'intervention.

## • Les actions des partenaires de l'école

### OCCE – Office central de la coopération à l'école

L'OCCE du Pas de Calais, fidèle à ses valeurs de respect de l'autre, d'entraide et de solidarité, propose aux coopératives scolaires (1<sup>er</sup> degré) et aux foyers coopératifs (2<sup>nd</sup> degré) adhérents de nombreuses aides pour monter leur projets.

→ Pour l'ensemble des actions, plus d'informations sur le site [OCCE 62](#)

#### Les projets proposés et accompagnés par l'OCCE :

##### • ATELIERS MUSÉE

Journée d'immersion comprenant une visite commentée du musée d'Arras et un ensemble d'ateliers de réflexion et de recherche liés au thème de la visite.

##### • CASCADES D'ÉCRITURES

Action reposant sur une production d'écrits en trois étapes s'inspirant d'une œuvre artistique.

Chaque année, un nouvel artiste est proposé par l'OCCE. Ses œuvres servent d'amorces à l'écriture et de sources d'inspiration à la réalisation des illustrations qui font l'objet d'un travail autour de l'art visuel.

→ aide aux participants de l'action Cascade « Une œuvre, un livre » : dossier pédagogique, réalisation, duplication des productions des classes

##### • THÉÂ

THÉÂ est une action favorisant la rencontre avec les écritures théâtrales jeunesse d'auteurs vivants et les élèves : lire, voir, mettre en voix, mettre en corps... Les pratiques artistiques proposées en partenariat avec un(e) artiste prennent appui sur la philosophie de la coopération à l'école.

Le partenariat enseignant-artiste est une donnée nécessaire et essentielle, au cœur des projets Théâ.

**LES RENCONTRES THÉÂ :** Ce sont des rencontres entre les différentes classes participant à Théâ qui :

- *présentent aux autres classes leur recherche artistique ;*
- *participent à des ateliers de découverte.*

→ **Pour vous aider :**

- Des rencontres locales d'information et de suivi de votre projet.
- Des valises théâtre à votre disposition.
- La mise en relation avec les artistes.
- Une animation pédagogique « Théâtre en jeu » pour développer la démarche artistique coopérative.
- Un accompagnement pédagogique d'une personne-ressource OCCE tout au long de l'année scolaire afin de vous aider dans votre projet et répondre rapidement à vos demandes.

→ aide aux participants de l'action THÉA : 150 € + 25% des frais de déplacement

##### • CERFS VOLANTS

Parce que le cerf-volant permet d'aborder de grands sujets scientifiques, artistiques, historiques et culturels, votre association vous propose de faire vivre votre classe autour de la richesse de ce thème.

Tous les ans, l'union régionale OCCE vous propose des rencontres d'enfants autour des cerfs-volants, en partenariat avec la MAE.

→ pour vous aider à préparer ces rencontres :

- *un dossier technique avec des modèles de cerfs-volants plus ou moins élaborés. Bien sûr, libre à vous de fabriquer d'autres modèles...*
- *Une malle pédagogique*
- *Le matériel adéquat (le tyvek, les poignées, le scotch armé, les baguettes...) est en vente au [Service des Activités Coopératives](#).*
- *Une aide financière équivalent à 25 % du coût de votre transport (sur présentation de la facture)*

- **FESTIVAL « Lire et écrire des images »**

Le Festival assure, depuis 1988, la promotion et la diffusion de productions d'élèves, de la maternelle au lycée. Les films sont copiés sur des DVD de compilation qui permettent le fonctionnement délocalisé et coopératif des jurys : jury des professionnels et 2 jurys d'élèves (Auteurs et Spectateurs).

Les films sont un support motivant pour l'éducation à la lecture et à la critique de l'image en mouvement.

Tous les participants recevront un DVD de compilation correspondant à leur catégorie (Fictions, Documentaires/reportages, Animations)

→ Ressources pédagogiques : <http://www.occe.coop/~ad67/ledi/ressources.html>

- **LABEL "ÉCOLE EN POÉSIE"**

Afin de favoriser une approche sensible de la poésie dans les établissements scolaires, l'OCCE et le Printemps des Poètes propose le label « école en poésie » et accompagnent les classes de la maternelle jusqu'au secondaire pour les aider à mettre la poésie au cœur de leur projet.

→ Démarche

- La classe, l'école prennent connaissance des [items inventoriés](#) pour l'obtention de ce label.
- Elles identifient les micro-actions qu'elles s'engagent à mettre en œuvre, le cas échéant en créent.
- À tout moment de l'année scolaire, elles font parvenir leur fiche complétée, à leur association départementale OCCE et au Printemps des Poètes.
- Une réponse leur parvient rapidement (envoi par le Printemps des Poètes) concernant l'attribution de ce Label.
- Au terme de l'année scolaire, l'école (ou l'établissement) est invitée à envoyer des « traces » de ce qui aura été réalisé (formule souple et légère...)
- Ces traces seront valorisées en ligne et auprès du Comité du Label École en Poésie.

→ Plus d'informations sur le site du [printemps des poètes](#)

- Pour vous aider : [un dossier pédagogique](#)
- Pour s'inscrire à l'action au niveau régional : [formulaire](#)
- Pour obtenir le label au niveau national : [fiche d'inscription](#) : ces labels seront remis aux classes lors de notre Assemblée Générale le 7 février 2018.

- **ÉCOLES FLEURIES**

La fédération des DDEN et l'OCCE organisent chaque année le concours des écoles fleuries. Cette action à caractère interdisciplinaire amène les élèves à travailler à la fois sur le côté esthétique, écologique, scientifique, citoyen et social. Elle contribue à l'ouverture de l'école sur le monde extérieur et à une meilleure intégration de celle-ci dans son environnement.

→ aide aux participants de l'action Écoles Fleuries : 75 € + 25 € pour élaboration de la monographie (aide égale à celle attribuée par les DDEN)

- **GPS (Guide Patrimoine Scientifique)**

L'OCCE accompagne les classes le souhaitant dans la découverte de leur environnement proche et aide les élèves à devenir médiateur de leur patrimoine culturel auprès d'autres classes (patrimoine scientifique, architectural, culinaire...) en organisant des rencontres entre ces classes.

→ aide aux participants de l'action GPS : aide pédagogique, aide à l'organisation de la rencontre + 25 % des frais de déplacement

- **autres aides proposées par l'OCCE :**

→ aide financière « Coup de Pouce » : 100 € / classe (voir conditions sur le site [OCCE 62](#))

→ aide à la Valorisation des projets de l'école/ du cycle : pouvant atteindre 400 € (voir conditions sur site [OCCE 62](#))

→ aide au montage d'un financement participatif : « la Trousse à projets » permettant l'accès à un site dédié

## Résidences-Missions d'Artistes

En partenariat avec le Ministère de la Culture, la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais met en place depuis 2015 des résidences d'artistes au sein de son centre d'hébergement et d'éducation à l'environnement « Les Argousiers » à Merlimont.

Ce type de résidence a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Ce dispositif permet de décliner le travail éducatif en fonction d'un projet culturel. Il s'inscrit aisément dans le projet d'éducation artistique et culturel d'une école.

Cette « mission d'appui artistique » est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus

## Ateliers de pratique artistique

En direction des publics scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais met en place des ateliers dans de nombreux domaines artistiques et culturels : arts de la scène, arts visuels, arts littéraires.

Notre vision n'est pas celle de l'art réservé ou accessible à une minorité. Chacun, quel que soit son parcours personnel ou son milieu d'origine est invité à participer, à s'exprimer. Notre réflexion nourrie par la pratique nous permet d'intervenir en adaptant notre pédagogie en fonction de la problématique et de la spécificité du public. L'activité artistique n'est pas le but mais bien le moyen, un outil au service du « mieux vivre ensemble ».

### • Nos thématiques :

- **Arts de la scène / théâtre - théâtre d'objets - danse**
  - Objectifs : canaliser son énergie ; savoir écouter et échanger ; se repérer dans l'espace ; connaître son corps ; prendre sa place dans un groupe
- **Arts littéraires / slam - poésie - écriture théâtrale**
  - Objectifs : enrichir son vocabulaire ; retrouver le plaisir de la lecture ; lutter contre l'illettrisme
- **Arts visuels / photo/vidéo - réalisation - arts plastiques**
  - Objectifs : expliquer l'image ; travailler l'imaginaire ; faire appel à la créativité

## Jouons la Carte de la Fraternité

Une action culturelle participative de lutte contre les discriminations menée chaque année dans les écoles, collèges et lycées du Pas-de-Calais qui en font la demande

Dans la période de crise sociétale que nous traversons, favorisant le repli sur soi, nous sommes témoins depuis des mois de manifestations violentes de rejet de l'autre dans sa différence, quelle qu'elle soit.

Dans ce climat social détérioré où l'exacerbation des individualismes met à mal le « vivre ensemble », il est plus que jamais impératif de travailler avec les enfants et les jeunes sur leurs propres représentations de l'autre, et de remettre à l'ordre du jour des valeurs de tolérance et de respect, qui doivent être à minima celles du citoyen responsable. La nécessaire prise de conscience des limites légales posées aujourd'hui au racisme, à l'homophobie et à toute forme de discrimination n'est pas suffisante : c'est bien les consciences qu'il faut éclairer, et dès le plus jeune âge, sur les valeurs humanistes d'enrichissement par l'autre, pour bannir la défiance et la méfiance qui défont notre lien social.

particulièrement d'éducation artistique et culturelle à destination des publics des écoles en séjour au centre « Les Argousiers ».

Chaque année, sur deux périodes d'un mois et demi chacune (entre début mars et fin juin), deux artistes sélectionnés et mobilisés par la DRAC Hauts de France et la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais mettent en place des actions de médiation culturelle autour de leurs œuvres exposées sur le centre puis co-construisent plusieurs séries de gestes artistiques avec les écoliers en classe découverte et les équipes pédagogiques encadrantes.

Les ateliers menés avec les participants sont l'occasion d'appréhender les notions de lecture de l'image, d'expression corporelle et verbale, puis d'écriture.

L'opération « Jouons la carte de la fraternité » consiste en une idée simple, celle de la bouteille à la mer : des enfants et des adolescents sont invités à envoyer des cartes postales à des anonymes tirés au hasard dans l'annuaire du département. Chacune de ces cartes est une photographie portant un message de fraternité réalisé dans le cadre d'ateliers d'écriture.

À leur tour, les destinataires sont invités à répondre à l'aide d'un coupon détachable, envoyé à la Ligue de l'enseignement du département qui les fait suivre aux enfants et jeunes expéditeurs.

Les cartes postales sont adressées gratuitement par la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais, sur simple demande. Elles sont accompagnées d'une malle pédagogique, qui a pour vocation d'aider à la mise en œuvre de l'opération.

La réussite de l'opération repose sur l'engagement d'enseignants et d'éducateurs (accompagnés s'ils le

souhaitent par des artistes mobilisés par la Ligue de l'enseignement pour animer des ateliers d'écriture), qui veulent aborder avec leurs élèves ou les groupes

de jeunes qu'ils encadrent les questions de fraternité, de solidarité, et d'éducation à l'égalité dans la diversité.

- **Pour en savoir plus :**

- **Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais,**  
55 rue Michelet - CS 20736 - 62031 ARRAS CEDEX  
Tél : 03 21 24 48 60  
[ligue62@ligue62.org](mailto:ligue62@ligue62.org)

## Réseau Canopé

L'éducation artistique et culturelle est une mission fondamentale des ministères de l'Éducation et de la Culture qui œuvrent pour piloter et coordonner des dispositifs en direction des élèves, des jeunes, des enseignants et des acteurs de l'éducation. Au sein de ces politiques conjointes, Réseau Canopé est positionné avec une fonction spécifique d'interface, du fait de sa structuration et de ses missions.

En co-construisant des projets d'actions, de formations et d'édition avec les acteurs culturels et éducatifs, Réseau Canopé, tant au niveau national, qu'au niveau territorial est en mesure de créer un ensemble de services arts et culture pour accompagner :

- les enseignants dans la mise en place de projets ;
- la formation professionnelle des enseignants et la formation interprofessionnelle de personnels issus des sphères de la culture et de l'éducation ;
- l'apprentissage d'une culture artistique par la création de supports éditoriaux spécifiques ;
- la pratique artistique des élèves via des dispositifs d'ateliers ou de résidences d'artistes ;
- la rencontre sensible avec les œuvres issues de la diversité des domaines artistiques (arts plastiques, musique, théâtre, danse, arts du cirque et arts de la rue... ) ;
- des projets sur le temps scolaire et le hors temps scolaire.

### Réseau Canopé dans le Pas-de-Calais

- **Mise à disposition de ressources :**

- [Offre « Arts vivants » de Réseau Canopé](#)
- [Offre « Arts visuels » de Réseau Canopé](#)
- [Offre « Patrimoine » de Réseau Canopé](#)
- [Offre « Fabriquer un parcours artistique et culturel » de Réseau Canopé](#)

- **Coordination et valorisation de projets**

Réseau Canopé coordonne et valorise les projets de classes ou d'établissements scolaires qui participent aux dispositifs portés, co-pilotés ou accompagnés par Réseau Canopé :

- Les résidences missions (CLÉA, ARTS, ART... ) ;
- La classe et l'œuvre ;
- Charte de développement de la pratique vocale et chorale ;
- École et cinéma.

- **Les Rendez-vous Arts & Culture**

Ce sont des actions de formation ou de sensibilisation pour les acteurs de l'éducation dont les enseignants de tous cycles et de toutes disciplines, soucieux de développer des projets d'éducation artistique ou de consolider leurs connaissances en la matière. Ces rendez-vous sont organisés avec les partenaires institutionnels (DAAC, commissions académiques, corps des inspecteurs, DRAC et institutions culturelles).

- **Invitations à**

Ces actions sont conduites en partenariat avec la DRAC et la DAAC. Une trentaine d'enseignants des premier et second degrés participent à chacun de ces parcours.

- **L'Invitation aux musées : pratique des musées**

Mise en place d'un stage de trois jours (mercredi) dans trois musées de l'académie de Lille autour d'une problématique différente chaque année (11e édition en 2018). Ce dispositif profite du soutien financier de la Fédération des amis des musées (prise en charge du repas des stagiaires).

- **L'Invitation au spectacle : spectacle vivant**

Mise en place d'un stage de trois après-midis ou soirées dans trois structures culturelles de l'académie de Lille autour d'une problématique (5e édition en 2018).

- **Le PRÉAC Mémoires du travail**

Les missions du PRÉAC « [Mémoires du Travail](#) » interviennent dans le domaine du patrimoine lié au travail dans sa dimension matérielle et immatérielle, afin de renforcer les connaissances et enrichir la formation culturelle et artistique des professionnels de l'éducation et de la culture.

Le PRÉAC est coordonné par la DRAC des Hauts-de-France, les rectorats des académies de Lille et d'Amiens, l'ÉSPÉ Lille Nord de France, l'association « Mémoires du Travail » et Réseau Canopé.

# Les JM France - Jeunesses Musicales de France

Depuis plus de 70 ans, les JM France, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique de tous les enfants et jeunes, prioritairement issus de territoires reculés ou moins favorisés.

Chaque année, 400 000 enfants et jeunes ont accès à la musique grâce aux JM France.

## Notre mission

Offrir au plus grand nombre d'enfants et de jeunes, de 3 à 18 ans, une première expérience musicale forte, conviviale et de qualité.

## Notre projet

Initier et sensibiliser les enfants et les jeunes à toutes les musiques (actuelles, classiques, du monde) pour les aider à grandir en citoyens.

## Aujourd'hui

Les JM France élargissent leur action en faveur du développement musical par un engagement renforcé et innovant, en lien étroit avec les acteurs locaux : la mobilisation de nouvelles équipes sur le terrain, le repérage d'artistes, les résidences de création, les actions pédagogiques et l'accompagnement des pratiques instrumentales et vocales.

Premier organisateur de concerts en France, reconnues d'utilité publique, les JM France réaffirment leur valeur fondatrice : la conviction que l'art, et particulièrement la musique, est une cause fondamentale, vecteur de plaisir partagé, d'épanouissement et de citoyenneté.

## Élèves au concert

Un programme national signé entre les JM France et les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture pour développer l'action musicale auprès des élèves, du primaire au lycée.

## L'accompagnement pédagogique

- Une démarche axée sur la découverte et la pratique
- Des livrets pédagogiques en libre accès
- Des outils d'accompagnement diversifiés

Chaque spectacle fait l'objet d'un livret pédagogique complet à destination des enseignants ou des

→ Pourquoi ?

- Pour bien se situer par rapport au spectacle et mieux l'appréhender
- Pour en exploiter à volonté le contenu, de façon éclairée, sans nécessaires connaissances musicologiques
- Parce que la première pédagogie, c'est d'apprendre à « aimer écouter » !

→ Comment ?

- Rédigés par un comité pédagogique, les livrets pédagogiques sont en téléchargement libre sur le site Internet des JM France ([www.jmfrance.org](http://www.jmfrance.org)), accompagnés de visuels d'affiches pour la classe, d'extraits audio et d'une charte du jeune spectateur.

## Notre action

Plus de 2 000 spectacles, ateliers et parcours musicaux par an sur tout le territoire – principalement sur le temps scolaire – avec plus de 150 artistes professionnels engagés et un accompagnement pédagogique adapté.

## Nos valeurs

L'égalité d'accès à la musique, l'engagement citoyen, l'ouverture au monde.

## Les JM Hauts-de-France :

- 120 à 130 représentations par an ;
- 30 000 spectateurs par an ;
- une vingtaine d'implantations sur le territoire ;
- une équipe d'une vingtaine de bénévoles ;
- Association agréée jeunesse et éducation populaire ;
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public.



encadrants : contexte artistique et culturel, programme musical, interview des artistes, pistes de préparation et d'exploitation du concert, guide d'écoute, chants, etc.

## Ateliers autour des spectacles

Dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle des enfants, des ateliers sont proposés autour des spectacles : rencontres avec les artistes, ateliers d'éveil et de sensibilisation à la musique, ateliers de pratique artistique...

- **Les objectifs**
  - préparer la venue au concert
  - contribuer à mettre la pratique musicale à portée de tous
  - inscrire le temps du concert au cœur du parcours d'éducation artistique et culturelle
- **Des ateliers à la carte**
  - Les ateliers peuvent être menés par les artistes du spectacle ou par des artistes extérieurs, sur une action ponctuelle ou dans le cadre d'un projet suivi, en petit groupe ou en classe complète... Tout est possible, tout est à construire ensemble en fonction du projet, du budget et du calendrier.
  - Des pistes sont données pour certains spectacles dans l'encart «pour aller plus loin».

## Plus concrètement dans le département du Pas-de-Calais pour l'année scolaire 2018/2019 :

- 51 représentations pour environ 13 000 spectateurs ;
  - 11 lieux de diffusion (Arques, Auchel, Berck, Béthune, Boulogne, Desvres, Fruges, Lillers, Montreuil-sur-mer, Saint-Pol-sur-Ternoise, Tournehem-sur-la-Hem) ;
  - 74 heures d'ateliers répartis au sein de 6 parcours musicaux (dans les communes de Caumont, Colembert, Conchy-sur-Canche, Desvres et Questrecques) mêlant ateliers de pratique artistique, venue aux spectacles jeune public et restitution devant les familles.
- **Pour en savoir plus :**
    - JM France - Hauts de France : 03 20 57 20 00 ou [contact.hdf@jmfrance.org](mailto:contact.hdf@jmfrance.org)  
<https://www.jmfrance.org/>

# • Annexe 1 / À l'école des arts et de la culture

Dossier de presse - Jean-Michel Blanquer - 17/09/2018 (extrait)



## À l'école des arts et de la culture : le dossier complet

→ [Télécharger le dossier de présentation "À l'école des arts et de la culture"](#)

Le 17 septembre 2018, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, ont présenté un plan d'action commun afin de permettre à tous les enfants de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité, de 3 à 18 ans.

Le président de la République s'est engagé à ce que tous les enfants bénéficient d'un parcours culturel cohérent et exigeant durant le temps de leur scolarité car c'est indispensable pour leur formation intellectuelle, sensorielle et déterminant pour leur permettre d'être autonome dans leurs choix culturels.

Cet objectif de 100 % sera atteint par un déploiement progressif sur la durée du quinquennat.

La priorité conjointe du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale est donc de placer les arts et la culture au cœur de l'École car cela permet aux élèves de développer leurs cinq sens (la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat, le goût) et leur connaissance concrète du réel.

Selon les termes de la Charte de l'éducation artistique et culturelle, qui doit être affichée dans toutes les écoles et tous les établissements, il s'agit à la fois de développer les connaissances des enfants, la pratique artistique et la fréquentation des oeuvres et des artistes.

- **La connaissance** : l'art et la culture permettent aux enfants d'acquérir une formation complète dans laquelle l'intelligence rationnelle et l'intelligence sensible favorisent leur créativité, élément fondamental de leur épanouissement et de leur réussite.
- **La pratique artistique** permet aux enfants de prendre confiance en eux, de réaliser concrètement des projets. C'est aussi un puissant moyen de mener des projets en commun, de favoriser les relations sociales, d'être à l'écoute des autres et de développer le respect d'autrui. Aujourd'hui, les pratiques artistiques des enfants sont très inégales en fonction de leur milieu social et de l'endroit où ils se situent sur le territoire. Développer les arts à l'école relève donc d'une exigence d'égalité républicaine.
- **La confrontation aux œuvres** permet aux enfants de se familiariser avec le sensible et de développer leur créativité. À l'heure où les médias de masse concourent à une certaine homogénéisation culturelle, il est très important d'enrichir les perspectives des enfants en leur faisant partager la diversité des arts et de la culture européenne et des autres continents.
- Il s'agit donc d'offrir une éducation artistique, culturelle et sensorielle (EACS) au plein sens du terme et sur les **différents temps de l'enfant** : le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Aujourd'hui, les pratiques artistiques des enfants sont très inégales en fonction de leur milieu social et de l'endroit où ils se situent sur le territoire. Développer les arts à l'école et sur le temps périscolaire relève donc d'une exigence d'égalité républicaine.

Pour atteindre ces objectifs, les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale ont fixé trois priorités qui n'excluent pas les autres arts : le développement de la pratique musicale, de la lecture et du livre, ainsi que du théâtre.

## Ce qui va changer

Le plan mis en place doit permettre à tous les enfants et à tous les jeunes de bénéficier d'un parcours cohérent de 3 à 18 ans, c'est-à-dire de l'entrée à l'école maternelle à l'octroi du [Pass culture](#) qui marque l'autonomie culturelle du jeune.

Pour ce faire, les ressources de l'éducation nationale seront articulées avec celles du ministère de la Culture, des réseaux culturels et des collectivités locales afin d'accompagner la progressive autonomie des jeunes dans leurs pratiques culturelles. C'est pourquoi, à chaque étape de la scolarité, nous ne reprenons pas ce que nous considérons comme relevant des pratiques autonomes acquises.

## Chaque année, à l'école primaire, les élèves auront :

- consacré 10 % de leur temps scolaire aux enseignements et aux pratiques artistiques
- eu au moins deux temps forts culturels :
  - fréquentation d'un établissement culturel (musée, cinéma, etc.)
  - spectacle (théâtre, danse, concert, opéra, arts du cirque)
  - visite d'un monument patrimonial (château, église, lavoir, calvaire, patrimoine industriel, etc.)
  - fait la rencontre d'un créateur ou d'un interprète
- emprunté toutes les semaines des ouvrages dans une bibliothèque scolaire ou d'une collectivité
- chanté dans la chorale de leur école

Chaque territoire volontaire peut être accompagné vers le 100 % EAC. Chaque semaine, il s'agit d'assurer à tous les élèves l'équivalent de 2 heures de pratique artistique en construisant un parcours d'éducation artistique sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, qui sera consigné dans un carnet à compter de la rentrée 2019. Cette ambition culturelle pour les enfants et les jeunes est rappelée à chaque rentrée avec l'organisation de la [Rentrée en musique](#).

## Renforcer les enseignements artistiques en articulation avec les acteurs de la culture

L'éducation artistique et culturelle doit constituer, plus encore qu'aujourd'hui, un volet à part entière des projets académiques et des projets d'école et d'établissement.

### À l'école primaire

Chaque semaine, les élèves bénéficient dès le CP et jusqu'en CM2 de 2 heures d'enseignements artistiques consacrées à l'éducation musicale et aux arts plastiques. Pour réaliser les objectifs qualitatifs et quantitatifs du plan, il est indispensable que ces enseignements puissent être enrichis par les ressources proposées par les artistes et les acteurs culturels des différents territoires.

### Le chant choral

La **priorité des ministres porte sur le chant choral** et la pratique vocale sans être exclusive des autres formes musicales et artistiques.

L'objectif est d'implanter une chorale dans toutes les écoles élémentaires d'ici la rentrée 2019. Pour ce faire, **la mobilisation des conseillers pédagogiques en éducation musicale est essentielle** ainsi que celle des titulaires du diplôme universitaire des musiciens intervenants.

### Le plan prévoit :

- **à court terme** : le développement de la formation continue au sein des plans académiques et départementaux de formation, notamment par la mise en place de chœurs académiques de professeurs ;
- **à moyen terme**, un renforcement de la pratique chorale dans la formation initiale des professeurs et un renforcement de la formation des chefs de chœur.

Ce plan est porté par **de nouvelles chartes du chant choral** qui seront proposées à tous les départements au cours de l'année 2018-2019, dans le cadre d'une mission confiée à Marc-Olivier Dupin par la ministre de la Culture et le ministre de l'Éducation nationale.

Il est également porté par des ressources nouvelles et des événements :

- **la Rentrée en musique**
- **le festival École en chœur qui s'achève par un grand concert de fin d'année**
- **la Fête de la musique à l'École**
- **des commandes d'opéra pour enfants grâce au soutien de la fondation Villecroze** dont les partitions et le matériel pédagogique sont mis en ligne sur le site Musique prim porté par le réseau Canopé
- **l'assistant numérique choral "Vox, ma chorale interactive" élaboré par Radio France** et mis à la disposition des professeurs à partir du 20 septembre 2018
- **le vade-mecum sur l'enseignement de la chorale réalisé conjointement à l'attention des professeurs**

## Soutien au livre et à la lecture

- **À partir d'octobre 2018, un plan de rénovation des bibliothèques scolaires** (2,5 millions d'euros) sur la base d'un cahier des charges précis sur la constitution des fonds et de l'utilisation des lieux. La priorité est donnée aux écoles les plus éloignées de structures culturelles.
  - **Objectif : partenariat entre chacune des 52 000 écoles et une bibliothèque municipale** à horizon 2020.
  - **Remise officielle d'une carte de bibliothèque à chaque enfant en fin de CP** à partir de 2019.
- **Distribution chaque année, aux élèves de CM2, de 800 000 exemplaires des fables de La Fontaine** illustrés par un grand illustrateur.
- **Promotion de la lecture à voix haute avec une plus grande participation au concours Les petits champions de la lecture** : 35 000 enfants en 2017 avec un objectif de 100 000 enfants en 2018.
- **Déploiement d'un quart d'heure lecture** au cours de l'année 2018-2019.
- **Soutien renforcé à l'association Lire et faire lire.**

## Histoire des arts

### Patrimoine

**L'apprentissage du regard est essentiel car il contribue au développement du sensible et à la préservation de l'environnement patrimonial et naturel.** La sensibilisation au patrimoine (bâtiments civils, industriels, religieux, etc.) est indispensable à la formation du futur citoyen qui passe par la connaissance de son cadre de vie et de la mémoire collective. Cela s'inscrit dans une démarche pédagogique plus large qui consiste à partir de la connaissance par l'élève de son environnement pour aller au plus général.

- **Rendre obligatoire une visite annuelle dans un lieu patrimonial.** Pour accompagner les professeurs, le ministère de l'Éducation nationale met à la disposition de tous les professeurs un guide *Enseigner le patrimoine de proximité*. Il est réalisé en collaboration avec l'Institut national d'histoire de l'art (Inha).
- **Renforcer encore les partenariats avec les lieux patrimoniaux proches** : musées, monuments, archives, sites archéologiques, maisons de pays, parcs régionaux, friches industrielles, lieux de mémoires, maisons des illustres.

### Arts plastiques

**L'action La classe, l'œuvre**, sera étendue dès la rentrée 2018, en plus des musées de France, aux archives, maisons des illustres, fonds régionaux d'art contemporain. Cette action est un projet pédagogique construit en partenariat entre un enseignant et un musée autour d'une œuvre : les jeunes vont la voir plusieurs fois dans l'année et développent leur propre création à partir de cette œuvre (graphique, théâtrale, musicale, chorégraphique, vidéo, etc.).

**De 15 000 enfants pour 350 musées, un objectif est fixé de 40 000 enfants en deux ans.**

Ce dispositif concerne aussi les écoliers, les collégiens, les lycéens, notamment ceux des lycées agricoles.

### Éducation à l'image/cinéma

Déploiement d'un jeu pédagogique et d'une application mobile créés par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) : L'Atelier du cinéma pour la découverte et la création d'images et d'images animées. Déploiement du jeu physique et numérique dans les écoles primaires et les collèges entre 2018-2020.

(...)

### Les classes à horaires aménagés

Les classes à horaires aménagés permettent aux enfants volontaires du CE1 à la troisième de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé. Elles seront développées.

C'est particulièrement le cas des classes à horaires aménagés théâtre : l'augmentation déjà engagée (2 037 enfants en 2015-2016 et 2 595 en 2017-2018) sera poursuivie avec un objectif de 3 000 élèves à la rentrée 2019.

Ces classes sont le fruit d'un partenariat renforcé entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture : ce dernier mobilise ses établissements labellisés afin qu'ils apportent une dimension professionnelle et artistique.

(...)

## ● Annexe 2 / Le parcours d'éducation artistique et culturelle

- arrêté du 1-7-2015

### 1 – Principes et définitions

#### 1. Le contexte

L'éducation artistique et culturelle, en tant que grand domaine de la formation générale dispensée à tous les élèves, vise l'acquisition et l'appropriation par chacun d'une culture artistique qui est une composante de la culture commune portée par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle nécessite une ouverture de l'école à des partenaires variés, aux compétences reconnues, qui enrichissent les ressources de l'institution scolaire. Elle nécessite aussi une ouverture de l'école sur le territoire de vie des élèves, son patrimoine artistique, ses structures culturelles, qui permet de mieux s'approprier ce territoire, en résonance avec la découverte d'œuvres et d'artistes universels issus d'époques et de cultures diverses.

L'éducation artistique et culturelle a récemment fait l'objet de plusieurs dispositions importantes qui en légitiment la place dans la formation des élèves et témoignent de la volonté de faire plus et mieux pour faire accéder tous les élèves à la culture artistique. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, en son article 10, dispose que l'éducation artistique et culturelle à l'école comprend « un parcours pour tous les élèves tout au long de leur scolarité », qui est « mis en œuvre localement » et auquel « des acteurs du monde culturel et artistique et du monde associatif peuvent [...] être associés ». La circulaire interministérielle n° 2013-073 du 3 mai 2013 (1) développe à destination des acteurs de l'éducation artistique et culturelle les principes et les modalités de mise en œuvre de ce parcours. Un Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle, diffusé depuis l'automne 2013(2), rassemble des éléments pratiques pour construire des projets, notamment partenariaux, en éducation artistique et culturelle et pour mettre en œuvre concrètement le parcours dans les écoles et les établissements scolaires.

Ces dispositions visent à renforcer, amplifier et mettre en cohérence les nombreux dispositifs et actions déjà développés, en réponse à certains besoins ou insuffisances. En effet, l'éducation artistique et culturelle a fait l'objet depuis de nombreuses années d'initiatives multiples, notamment la mise en place de dispositifs spécifiques et d'actions éducatives ou encore la création d'un

enseignement obligatoire d'histoire des arts. Pourtant, comme le rappelle le rapport annexé à la loi du 8 juillet 2013, d'importantes inégalités d'accès à la culture et aux pratiques artistiques demeurent et les publics d'élèves les plus défavorisés ne sont pas suffisamment atteints.

Par ailleurs, certains domaines artistiques trouvent difficilement leur place à l'école, particulièrement quand ils ne sont pas portés par un enseignement obligatoire. En outre, les ressources artistiques, culturelles et patrimoniales locales offrent un potentiel qui pourrait parfois être davantage et plus méthodiquement exploité pour compléter et construire la culture artistique des élèves.

Enfin, la réforme des rythmes scolaires ouvre l'offre d'activités périscolaires auxquelles les élèves peuvent avoir accès, dont une part s'inscrit dans le champ de la culture artistique. L'articulation entre l'enseignement dispensé sur le temps scolaire et les activités du temps périscolaire pourra s'inscrire dans le cadre d'un projet éducatif, en particulier le projet éducatif territorial (PEDT) qui permet aux acteurs concernés d'assurer une cohérence dans les activités proposées aux élèves et une continuité éducative, avant, pendant, et après la classe.

La nouvelle impulsion donnée à l'éducation artistique et culturelle par la mise en place d'un parcours pour chaque élève nécessite que soient énoncés des repères communs à l'ensemble des acteurs impliqués :

- en premier lieu des définitions (du champ et des objectifs de l'éducation artistique et culturelle; du parcours sous la forme duquel elle est organisée; du référentiel associé à ce parcours - voir ci-dessous I.2, 3 et 4) ;
- puis des éléments pour la mise en œuvre du parcours (partie II) ;
- enfin l'explicitation des grands objectifs de formation visés dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle et de repères de progression associés (partie III).

## 2. L'éducation artistique et culturelle à l'école

À l'école, l'éducation artistique et culturelle est à la fois :

- **une éducation à l'art**, qui vise l'acquisition par l'élève d'une véritable culture artistique, riche, diversifiée, équilibrée: cette culture repose sur la fréquentation des œuvres et du patrimoine, le développement de la créativité et des pratiques artistiques ainsi que sur la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine. Elle couvre les grands domaines des arts, sans s'arrêter aux frontières traditionnelles des Beaux-Arts, de la musique, du théâtre, de la danse, de la littérature et du cinéma et en intégrant autant que possible l'ensemble des expressions artistiques du passé et du présent, savantes et populaires, occidentales et extra occidentales; elle s'appuie sur le patrimoine, tant local que national et international.
- **et une éducation par l'art**, qui permet une formation de la personne et du citoyen: cette formation nécessite le développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger. Elle encourage l'autonomie et le sens de l'initiative et passe par la participation à des expériences et des pratiques artistiques et culturelles collectives et partagées.

L'éducation artistique et culturelle se déploie dans trois champs d'action indissociables, qui constituent ses trois piliers :

- des rencontres : rencontres, directes et indirectes (via différents médias, numériques notamment), avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des

professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;

- des pratiques, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- des connaissances : appropriation de repères culturels – formels, historiques, esthétiques, techniques, géographiques – et d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Ces trois champs doivent être investis complémentaires et concomitamment du plus jeune âge à l'âge adulte, sans hiérarchie ni prévalence de l'un ou l'autre de ces champs, afin que chaque élève puisse se constituer progressivement une culture artistique équilibrée.

À l'école primaire et au collège, l'éducation artistique et culturelle se fonde sur les enseignements obligatoires auxquels elle ne peut pourtant se limiter. Les élèves suivent les mêmes enseignements dans différents champs disciplinaires, qui permettent de poser les premiers éléments d'une culture artistique (voir partie II.1). Dans le cadre des enseignements ou en lien avec eux, les élèves peuvent participer à des projets, souvent partenariaux et parfois fondés sur des dispositifs spécifiques et des actions éducatives (voir II.2).

L'éducation artistique et culturelle à l'École est organisée sous la forme d'un parcours qui invite à penser cette éducation de façon continue et cohérente, de l'amont à l'aval, sur le temps long des scolarités primaire et secondaire.

### 3. Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives. Son organisation et sa structuration permettent d'assembler et d'harmoniser ces différentes expériences et d'assurer la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle à l'École.

Les principaux objectifs du parcours sont les suivants :

- **diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'École en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine ;**
- **articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;**
- **donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part; en cela, le parcours n'est pas une simple addition ni une juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disjointes, mais un enrichissement progressif et continu, par exemple dans le cadre de la liaison école/collège.**

Ainsi, chaque élève accomplit un parcours spécifique, fait de temps et d'activités collectives ainsi que d'expériences et de réalisations individuelles, personnelles. Ce parcours à l'École n'est pas une fin en soi, il vise à susciter une appétence, à développer une familiarité et à initier un rapport intime à l'art, que chacun cultivera sa vie durant selon ses goûts et ses envies.

Le parcours est construit conjointement par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle et par l'élève lui-même. Le présent référentiel est un outil qui facilite cette construction en fixant des objectifs et des repères partagés par tous ceux qui participent à l'éducation artistique et culturelle.

### 4. Le référentiel du parcours

Le référentiel vise à être une référence pour l'ensemble de ceux qui contribuent aux parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves : personnels de l'éducation nationale et de la culture, artistes et artisans des métiers d'art, structures et professionnels des arts, de la culture et du patrimoine, collectivités territoriales, intervenants en milieu scolaire, associations. Il s'agit de concevoir un projet éducatif en identifiant des grands objectifs de formation et en précisant des repères de progression. La définition de ces repères constitue le cœur même du référentiel (partie III) ; c'est le principal moyen d'assurer la cohérence et la continuité du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est inscrit dans le projet global de formation de l'élève défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et opérationnalisé par les programmes de cycle. Ces programmes, qui organisent les différents enseignements contribuant au parcours d'éducation artistique et culturelle (voir ci-dessous II.1), fixent des objets disciplinaires et interdisciplinaires et des attendus de fin de cycle pour l'évaluation des acquis des élèves. Le référentiel quant à lui propose des repères de progression favorisant convergence et cohérence dans la mise en œuvre de ces programmes pour ce qui relève de l'éducation artistique et culturelle.

## 2 – Éléments pour la mise en œuvre du parcours

La circulaire interministérielle du 3 mai 2013 et le Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle contiennent de nombreux éléments sur le pilotage de la mise en place des parcours et sur la formation à cette mise en place auxquels se référer ; ils ne sont pas repris ici.

### 1. Un parcours fondé principalement sur des enseignements et des projets

#### Les enseignements

Les enseignements obligatoires dispensés à l'École, particulièrement les enseignements de culture humaniste - arts visuels et plastiques, éducation musicale, histoire des arts, français, histoire et géographie, éducation physique et sportive, langues vivantes - qui contribuent au développement de la sensibilité et à la formation du goût et du jugement, sont les principaux vecteurs de l'éducation artistique et culturelle. Aussi bien par le biais des pratiques artistiques que par celui des connaissances, les enseignements scientifiques et technologiques peuvent être sollicités et apporter leur contribution à la culture artistique des élèves ; la construction et l'explicitation de ces liens entre les différents champs des savoirs est particulièrement importante pour les élèves.

Les enseignements artistiques, comme le souligne l'article 10 de la loi du 8 juillet 2013, occupent une place particulière dans le parcours parce qu'ils ont l'art pour objet et parce qu'ils privilégient la pratique sensible comme mode d'accès à l'expression, à la connaissance et à la réflexion. L'enseignement obligatoire de l'histoire des arts, qui ne se confond pas avec le parcours d'éducation artistique et culturelle, contribue à la culture artistique des élèves en investissant particulièrement les champs des connaissances et des rencontres, en résonance avec leurs pratiques. Porté par l'ensemble des disciplines scolaires, il offre un cadre propice aux projets transdisciplinaires. Enfin, l'enseignement de l'histoire des arts peut permettre d'explorer aussi des domaines artistiques trop peu ou pas présents dans les disciplines scolaires, comme par exemple le vaste champ des arts décoratifs, des artisanats d'art, du design et des arts appliqués.

#### Les projets d'éducation artistique et culturelle

Il est souhaitable que des projets spécifiques portant sur les arts et le patrimoine jalonnent le parcours de chaque élève. Ces projets, qu'ils soient au cœur des enseignements, disciplinaires et pluridisciplinaires, ou organisés dans leur prolongement, sont autant d'étapes, de temps forts, particulièrement marquants et mobilisateurs. La circulaire interministérielle du 3 mai 2013 propose une périodicité minimale : « À l'école primaire et au collège, au moins une fois par cycle, il est souhaitable qu'un des grands domaines des arts et de la culture soit abordé dans le cadre d'un projet partenarial conjuguant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle ». Quelles qu'en soient les modalités, ces projets sont intégrés de manière cohérente dans le projet d'établissement conformément à la circulaire n° 2007-022 du 22 janvier 2007 relative aux dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement. Ils sont ainsi pleinement légitimés vis-à-vis de l'ensemble de la communauté éducative.

La démarche de projet implique une pédagogie active fondée sur la participation et l'implication des élèves, auxquels est attribué un rôle collaboratif. Elle est particulièrement appropriée aux objectifs de l'éducation artistique et culturelle. Les acteurs impliqués dans le projet – enseignants et personnels, élèves, partenaires le cas échéant – agissent dans une interaction continue.

La démarche de projet favorise ainsi :

- l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe ;
- le recours à l'expérimentation, au tâtonnement ;
- l'observation partagée et la communication ;
- le développement de la créativité par l'émulation ;
- l'engagement, l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun ;
- le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons.

Les projets peuvent prendre des formes diverses, disciplinaires ou transdisciplinaires, partenariales ou non, et être d'ampleur très variable, notamment dans le temps qui leur est consacré, par les structures et les personnes impliquées, ou encore dans la restitution prévue. Ils nécessitent une définition préalable :

- des objectifs de formation pour les élèves, à partir des programmes d'enseignement et du référentiel du parcours : c'est en cela que les repères posés ci-dessus facilitent la démarche de projet, car ils permettent aux concepteurs et porteurs du projet de travailler ensemble en cohérence, au regard de leurs compétences respectives, selon des objectifs éducatifs partagés ;
- des modalités de mise en œuvre de ces objectifs, que ce soit en termes d'organisation horaire ; d'actions prévues (dispositifs, visites, voyages, sorties...) ; de restitution du projet ; selon les cas, d'organisation de l'interdisciplinarité avec les autres enseignements du cycle concerné, etc.

Pour favoriser l'implication de tous, chaque projet gagne à être largement communiqué et lisible par tous les membres de la communauté éducative : les élèves (qui doivent connaître les objectifs du projet dans lequel ils s'investissent), les enseignants, le chef d'établissement et l'ensemble des personnels de l'école ou de l'établissement (y compris ceux qui ne participent pas directement au projet), les parents d'élèves (qui pourront s'investir aux côtés de leur enfant dans cette démarche) et les partenaires.

Le projet n'est jamais figé et doit pouvoir évoluer et se transformer en cours de réalisation, notamment selon les réactions et les initiatives des élèves eux-mêmes ; il est un moyen d'atteindre des objectifs éducatifs et non un cadre contraignant. Le processus, le cheminement qu'il propose, par les vertus pédagogiques et éducatives de l'essai, de l'expérimentation, de l'erreur, de la réorientation, compte bien plus pour la formation de l'élève que la production ou la restitution finale, l'aboutissement du projet.

### **Les dispositifs et les actions éducatives**

Les enseignements et les projets mis en place dans les domaines des arts et du patrimoine peuvent s'appuyer sur les nombreux dispositifs existants (par exemple jumelages culturels, résidences d'artistes, dispositifs d'éducation à l'image et au cinéma comme « école et cinéma », pratiques orchestrales et chorales à l'École, classes à projet artistique et culturel, « un établissement, une œuvre »...) et les actions éducatives relevant de l'éducation artistique et culturelle. Dispositifs et actions sont bien des outils, et non des fins en soi ; ils n'ont qu'une portée éducative limitée s'ils ne sont pas intégrés dans un projet pédagogique pensé en amont.

## **2. L'importance du partenariat**

Les objectifs de formation en éducation artistique et culturelle, notamment dans les champs des rencontres et des pratiques, donnent au partenariat (avec des artistes ou des artisans des métiers d'art, des structures d'enseignement, de création, de diffusion ou de conservation, des professionnels des arts et de la culture, des associations) une place importante, tout particulièrement (mais pas exclusivement) pour les domaines artistiques non couverts par les enseignements obligatoires. Le rapport définissant la programmation des moyens et les orientations de la refondation de l'École de République annexé à la loi du 8 juillet 2013 met particulièrement en valeur l'importance du partenariat dans le parcours d'éducation artistique et culturelle : « Ce parcours doit s'appuyer sur les apports conjugués de l'institution scolaire et de ses partenaires : collectivités locales, institutions culturelles, associations. Il doit être l'occasion de mettre en place des pratiques pédagogiques coconstruites innovantes et actives, envisageant aussi l'art comme vecteur de connaissances. »

Au côté des enseignants et en étroite collaboration avec eux, les partenaires apportent leurs compétences propres et leur expérience. L'enjeu du partenariat est d'aboutir à un projet éducatif partagé et construit ensemble, au centre duquel se trouve l'enfant, et d'articuler des univers professionnels différents ; ici encore, le référentiel du parcours vise à être un outil lisible et accessible à tous pour élaborer ce projet commun. L'organisation de formations communes associant personnels de l'éducation nationale et partenaires autour de la démarche de projet est aussi particulièrement importante pour la réussite des partenariats sous leurs différentes formes, qu'ils soient pérennes ou ponctuels. Ces formations doivent impliquer notamment les délégations académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle des rectorats, les corps d'inspection, le réseau Canopé, les ESPE, mais aussi les collectivités territoriales, le secteur associatif, etc.

Comme c'est déjà le cas dans les lycées depuis la mise en place des référents culture, il est utile d'identifier parmi les membres de la communauté éducative une personne référente notamment chargée de suivre pour l'école ou l'établissement les relations avec les partenaires artistiques et culturels et de faciliter l'élaboration de projets communs.

## **3. La nécessité de prévoir un suivi de chaque élève**

Pour que le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève prenne corps et soit lisible pour tous (l'élève en premier lieu, sa famille, les personnels de l'éducation nationale, les partenaires), il est important de prévoir

un outil de suivi régulièrement renseigné qui garde trace des rencontres faites, des pratiques expérimentées et des références acquises.

Cet outil n'est pas un outil d'évaluation des acquis des élèves, mais de valorisation du parcours accompli. Sa forme doit être adaptée à l'âge des enfants et elle est susceptible d'évoluer au fil de la scolarité. Il peut en effet paraître difficile de conserver un même outil durant toute la scolarité ; au minimum, l'outil devrait rester le même pour un même cycle.

En outre, cet outil doit être principalement renseigné par l'élève lui-même, afin qu'il prenne conscience de son propre parcours et qu'il participe activement lui-même à le construire.

Il peut contribuer aussi au dialogue et au lien entre l'école et la famille. Le choix de cet outil et de ses modalités d'utilisation est l'occasion d'une réflexion commune dans les écoles et les établissements scolaires et entre eux, au sein des différents conseils existants.

### 3 – Les objectifs de formation en éducation artistique et culturelle visés lors du parcours

#### 1. Grands objectifs de formation et repères de progression associés pour construire le parcours

Le tableau suivant présente les grands objectifs de formation visés durant tout le parcours pour chaque pilier de l'éducation artistique et culturelle. Ces piliers indissociables sont transcrits sous forme de verbes, du point de vue des actions de l'élève : fréquenter, pratiquer, s'approprier.

| <b>Piliers de l'éducation artistique et culturelle</b> | <b>Grands objectifs de formation visés tout au long du parcours d'éducation artistique et culturelle</b> |
|--|--|
| <b>Fréquenter<br/>(Rencontres)</b>                     | • cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres (3)                       |
|  | • échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture                    |
|  | • appréhender des œuvres et des productions artistiques  |
|  | • identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire                           |
| <b>Pratiquer<br/>(Pratiques)</b>                       | • utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production                              |
|  | • mettre en œuvre un processus de création   |
|  | • concevoir et réaliser la présentation d'une production   |
|  | • s'intégrer dans un processus collectif   |
| <b>S'approprier<br/>(Connaissances)</b>                | • réfléchir sur sa pratique  |
|  | • exprimer une émotion esthétique et un jugement critique  |
|  | • utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel                              |
|  | • mettre en relation différents champs de connaissances  |
|  | • mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre                     |

Les trois tableaux qui suivent explicitent pour chaque grand objectif défini ci-dessus des repères précis par cycle d'enseignement, formulés en termes d'actions et activités de l'élève, et la progressivité du travail mené : il s'agit là d'un

horizon à viser, de points de repères souples (et non d'exigibles ou d'attendus) adaptés à l'âge et aux capacités des élèves, qui doivent permettre aux acteurs concernés d'élaborer leurs projets.

## Fréquenter (Rencontres)

| Grands objectifs de formation  |  | Repères de progression   |   |   |  |
|--------------------------------|--|--|---|---|--|
|                                |  | Cycle 1  | Cycle 2   | Cycle 3   | Cycle 4  |
| <b>Fréquenter (Rencontres)</b> | <b>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>ouverture aux émotions de différentes natures suscitées par des œuvres</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>partage de ses émotions et enrichissement de ses perceptions</li> </ul>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>ouverture à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>manifestation d'une familiarité avec des productions artistiques d'expressions et de cultures diverses</li> </ul>   |
|                                | <b>Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>accueil et écoute d'un artiste (d'un créateur) avec attention, amorce d'un premier échange</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>questionnement d'un artiste (d'un créateur) sur ses œuvres et sa démarche</li> </ul>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>débat avec un artiste (un créateur) et restitution des termes du débat</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>échange approfondi avec un artiste (un créateur) afin d'établir des liens entre la pratique de l'artiste et son propre travail</li> </ul>   |
|                                | <b>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</b>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>suivi des codes appropriés lors des rencontres artistiques et culturelles</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>intégration des codes appropriés face aux œuvres et productions artistiques rencontrées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>découverte personnelle (directe ou indirecte) d'œuvres et de productions artistiques de manière plus autonome</li> </ul>  |
|                                | <b>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>reconnaissance de quelques lieux et acteurs culturels de son environnement proche</li> </ul>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>repérage et qualification des principaux lieux culturels de son environnement</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>découverte du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire</li> </ul>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>repérage de parcours de formation menant à différents métiers de l'art et de la culture, découverte de quelques grandes caractéristiques du financement et de l'économie des structures artistiques et culturelles</li> </ul> |

## Pratiquer (Pratiques)

| Grands objectifs de formation |  | Repères de progression   |  |   |  |
|-------------------------------|--|--|--|---|--|
|                               |  | Cycle 1  | Cycle 2  | Cycle 3   | Cycle 4  |
| <b>Pratiquer (Pratiques)</b>  | <b>Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>identification et expérimentation de matériaux, d'outils et de postures dans des univers artistiques sonores, visuels et corporels</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>action sur des matériaux (plastiques, sonores, corporels, textuels, émotionnels...) et expérimentation de gestes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>exploitation de matériaux au service d'une intention</li> </ul>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>emploi de différentes techniques, réalisation de choix en fonction d'un projet de création</li> </ul> |
|                               | <b>Mettre en œuvre un processus de création</b>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>ouverture à des expériences sensibles variées</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>identification des différentes étapes d'une démarche de création</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>implication dans les différentes étapes de la démarche de création</li> </ul>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>prise d'initiatives, engagement, exercice de sa créativité</li> </ul>                                 |
|                               | <b>Concevoir et réaliser la présentation d'une production</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>présentation de sa production dans un lieu</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>exploration de différentes formes de présentation</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>présentation de sa production en tenant compte du contexte</li> </ul>                                 |
|                               | <b>S'intégrer dans un processus collectif</b>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>participation à un projet collectif en respectant des règles</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>engagement dans le collectif</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>respect de l'avis des autres et formulation de propositions</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>participation aux décisions collectives et à leur mise en œuvre</li> </ul>                            |
|                               | <b>Réfléchir sur sa pratique</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>participation à un échange sur les propositions et les choix effectués</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>définition d'intentions de réalisation et présentation de ces intentions en termes simples</li> </ul>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>exercice d'un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet</li> </ul>                |

### S'appropriier (Connaissances)

| Grands objectifs de formation        |  | Repères de progression  |  |  |   |
|--------------------------------------|--|---|--|--|---|
|                                      |  | Cycle 1   | Cycle 2  | Cycle 3  | Cycle 4   |
| <b>S'appropriier (Connaissances)</b> | <b>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</b>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• verbalisation de ses émotions</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• confrontation de sa perception avec celle des autres élèves</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement</li> </ul>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• défense d'un point de vue en argumentant</li> </ul>  |
|                                      | <b>Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• appropriation des noms de différentes formes de productions artistiques</li> </ul>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre</li> </ul>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre</li> </ul>  |
|                                      | <b>Mettre en relation différents champs de connaissances</b>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• repérage des éléments communs à des œuvres</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• comparaison et rapprochement des éléments constitutifs de différentes œuvres</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux</li> </ul> |
|                                      | <b>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• expression orale sur une œuvre pour la présenter</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• identification de quelques éléments caractéristiques d'une œuvre</li> </ul>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en relation de quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisation de ressources pertinentes pour analyser une œuvre et en déduire du sens</li> </ul>                       |

## 2. Contribution de l'éducation artistique et culturelle au projet de formation défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

L'éducation artistique et culturelle contribue à l'acquisition d'une culture commune telle qu'elle est définie dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans les cinq domaines de formation constitutifs du socle. Cette contribution, variable selon les domaines, est formalisée dans le

tableau suivant, mettant en regard les domaines du socle commun d'une part, et les apports de l'éducation artistique et culturelle organisée en parcours d'autre part.

| Domaines du socle                              |  | Contribution de l'éducation artistique et culturelle   |  |
|--|--|--|--|
| <b>Les langages pour penser et communiquer</b> | <b>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>développement de l'expression écrite et orale, des capacités à communiquer et argumenter ; acquisition d'un vocabulaire juste et précis :</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>échanger avec un artiste ou un créateur ;</li> <li>utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production ;</li> <li>exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ;</li> <li>réfléchir sur sa pratique ;</li> <li>utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.</li> </ul> |
|  | <b>Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>appropriation de la dimension culturelle propre aux langues étrangères ou régionales, notamment les expressions artistiques et le patrimoine :</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>mettre en relation différents champs de connaissances ;</li> <li>appréhender des œuvres et des productions artistiques.</li> </ul>  |
|  | <b>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>développement de pratiques artistiques variées, des capacités à s'exprimer et communiquer par l'art et à s'engager dans un dialogue verbal et gestuel ; découverte des particularités des langages artistiques :</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>mettre en œuvre un processus de création ;</li> <li>utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.</li> </ul>   |
| <b>Les méthodes et outils pour apprendre</b>   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>développement de l'autonomie et du goût de l'initiative, des capacités de coopérer, de travailler en équipe et de réaliser des projets :</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>s'intégrer dans un processus collectif ;</li> <li>cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.</li> </ul>  |

| Domaines du socle   | Contribution de l'éducation artistique et culturelle   |  |
|---|--|--|
| <b>La formation de la personne et du citoyen</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• développement de la sensibilité, de la confiance en soi et du respect des autres ; des compétences en matière de réflexion critique et d'argumentation ; du sens de l'engagement et de l'initiative :</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres ;</li> <li>• exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ;</li> <li>• appréhender des œuvres et des productions artistiques ;</li> <li>• s'intégrer dans un processus collectif.</li> </ul>  |
| <b>Les systèmes naturels et les systèmes techniques</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• développement des capacités à concevoir et créer un objet matériel, une réalisation concrète en mobilisant imagination, créativité, sens de l'esthétique, talents manuels et en sollicitant des savoirs scientifiques et techniques :</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en œuvre un processus de création ;</li> <li>• utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production ;</li> <li>• concevoir et réaliser la présentation d'une production.</li> </ul>   |
| <b>Les représentations du monde et l'activité humaine</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• acquisition de repères pour se situer dans l'espace et dans le temps, découverte des représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent, du sens et de l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial dans les domaines de la littérature et des arts ; développement des capacités d'action et d'imagination pour créer des œuvres :</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre ;</li> <li>• mettre en relation différents champs de connaissances ;</li> <li>• exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ;</li> <li>• mettre en œuvre un processus de création ;</li> <li>• réfléchir sur sa pratique ;</li> <li>• identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.</li> </ul> |

(1) [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71673](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673)

(2) Le guide est téléchargeable sur le site de la Direction générale de l'enseignement scolaire, Éduscol, en suivant le lien : [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domaines\\_artistiques/49/9/2013\\_EAC\\_guide\\_bdef\\_287499.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domaines_artistiques/49/9/2013_EAC_guide_bdef_287499.pdf)

## • Annexe 3 – Ressources départementales “*Des Œuvres aux Maîtres*”

à retrouver :

- Sur le site : [Pédagogie 62](#)

### Fiches des Œuvres aux Maîtres – Arts plastiques

|    |                   |  |
|----|-------------------|--|
| 1  | AUGUSTE RODIN     | <i>Les Bourgeois de Calais</i>                         |
| 1a | MARC CHAGALL      | <i>Illustrations des fables de Jean de la Fontaine</i> |
| 2  | HIERONYMUS BOSCH  | <i>L'escamoteur</i>                                    |
| 3  | EUGENE DELACROIX  | <i>La Liberté guidant le peuple</i>                    |
| 4  | ANONYME           | <i>Saint Vaast apprivoisant l'ours</i>                 |
| 5  | ANONYME           | <i>Vénus de Milo</i>                                   |
| 6  | MERET OPPENHEIM   | <i>Le déjeuner en fourrure</i>                         |
| 7  | PIETER VAN BOUCLE | <i>La marchande de fruits</i>                          |
| 8  | LOUISE NEVELSON   | <i>Wedding Chapel IV</i>                               |
| 9  | HENRI MATISSE     | <i>Fenêtre à Tahiti II</i>                             |
| 10 | HYACINTHE RIGAUD  | <i>Portrait de Louis XIV</i>                           |
| 11 | JAN VERMEER       | <i>La laitière</i>                                     |
| 12 | PAUL KLEE         | <i>Le poisson rouge</i>                                |
| 13 | CLAUDE VIALLAT    | <i>Bâches</i>  |
| 14 | EDOUARD MANET     | <i>Déjeuner sur l'herbe</i>                            |
| 15 | JACKSON POLLOCK   | <i>Autumn Rhythm</i>                                   |
| 16 | CLAUDE MONET      | <i>Londres le Parlement ciel orageux</i>               |
| 17 | PABLO PICASSO     | <i>Paul en Arlequin</i>                                |
| 18 | ALFRED JACQUEMART | <i>Mariette Bey</i>                                    |
| 19 | KURT SCHWITTERS   | <i>Assemblage</i>                                      |
| 20 | JEAN DUBUFFET     | <i>Autoportrait II</i>                                 |
| 21 |                   | <i>Beffroi de Boulogne sur Mer</i>                     |
| 22 | CLAUDE MONET      | <i>Bassin aux nymphéas</i>                             |
| 23 | JAN VAN EYCK      | <i>La Vierge au Chancelier Rolin</i>                   |
| 24 | GERARD DUCHENE    | <i>Tressage</i>  |
| 25 | BERTHE MORISOT    | <i>Berceau</i>   |
| 26 | PAUL CEZANNE      | <i>Pommes et oranges</i>                               |
| 27 | JAN VERMEER       | <i>Atelier du peintre</i>                              |
| 28 | RENE MAGRITTE     | <i>Beau Monde</i>                                      |
| 29 | FERDINAND CHEVAL  | <i>Le Palais Ideal</i>                                 |

|    |                                     |   |
|----|-------------------------------------|---|
| 30 | CHRISTO                             | <i>Le Running Fence</i>                       |
| 31 | HENRI MATISSE                       | <i>Fenêtre Collioure</i>                      |
| 32 | PIERRE VIVIEN                       | <i>Immeubles de Boulogne-sur-Mer</i>          |
| 33 | FERNAND LEGER                       | <i>La grande parade sur fond rouge</i>        |
| 34 | KAREL APPEL                         | <i>Enfants interrogeant</i>                   |
| 35 | EDWARD MUNCH                        | <i>Le cri</i>                                 |
| 36 | PIETER BRUEGEL                      | <i>La chute des anges rebelles</i>            |
| 37 | PIERRE ALECHINSKY                   | <i>Central Park</i>                           |
| 38 | EDOUARD PIGNON                      | <i>Combat de coqs</i>                         |
| 39 | NILS UDO                            | <i>Sculpture soleil équinoxe</i>              |
| 40 | VINCENT VAN GOGH                    | <i>Les tournesols</i>                         |
| 41 | GEORGES DE LA TOUR                  | <i>Le Nouveau-Né</i>                          |
| 42 | FERNANDO BOTERO                     | <i>Dancing in Colombia</i>                    |
| 43 | PAUL KLEE                           | <i>Machine</i>                                |
| 44 | VASSILI KANDINSKY                   | <i>Jaune, rouge, bleu</i>                     |
| 45 | HARMENSZOOM VAN RIJN REM-<br>BRANDT | <i>Autoportrait</i>                           |
| 46 | CLAUDE MONET                        | <i>La pie</i>                                 |
| 47 | JEAN TINGUELY                       | <i>Un petit début</i>                         |
| 48 | ROY LICHTENSTEIN                    | <i>Whaam</i>                                  |
| 49 | GEORGINE HU                         | <i>Sans titre – Billets de banque</i>         |
| 50 | PABLO PICASSO                       | <i>Femme qui pleure</i>                       |
| 51 | PAUL KLEE                           | <i>La Pastorale</i>                           |
| 52 | PANAMARENKO                         | <i>Meganeudon 1</i>                           |
| 53 | WILLIAM TURNER                      | <i>Grand Canal</i>                            |
| 54 | VINCENT VAN GOGH                    | <i>Autoportrait</i>                           |
| 55 | AMADEO MODIGLIANI                   | <i>Zborowska</i>                              |
| 56 | ROBERT SMIHSON                      | <i>Spiral Jetty</i>                           |
| 57 | YVES KLEIN                          | <i>Eponge bleue</i>                           |
| 58 | MARTA PAN                           | <i>Sculptureflottante1</i>                    |
| 59 | PIETER BRUEGEL                      | <i>La Tour de Babel</i>                       |
| 60 | ARMAN                               | <i>Chopin's Waterloo</i>                      |
| 61 | CAMILLE COROT                       | <i>La cathédrale de Chartres</i>              |
| 62 | PAUL CEZANNE                        | <i>Les joueurs de cartes</i>                  |
| 63 | MAURICE DE VLAMINCK                 | <i>Le restaurant de la Machine à Bougival</i> |
| 64 | DAVID HOCKNEY                       | <i>Garrowby Hill</i>                          |
| 65 | WILLIAM TURNER                      | <i>Pluie, vapeur et vitesse</i>               |
| 66 | CASPAR DAVID FRIEDRICH              | <i>Le voyageur au-dessus de la mer</i>        |
| 67 | CLAUDE GELEE dit LE LORRAIN         | <i>Enée à Délos</i>                           |
| 68 | ARTISANS MOSAÏSTES                  | <i>Mosaïque de St Romain-en-Gal</i>           |

|    |                                 |  |
|----|---------------------------------|--|
| 69 | MARC CHAGALL                    | <i>La maison bleue</i>                 |
| 70 | PIET MONDRIAN                   | <i>Moulin au soleil</i>                |
| 71 | CLAUDE MONET                    | <i>La Gare Saint-Lazare</i>            |
| 72 |                                 | <i>Cathédrale Saint-Basile</i>         |
| 73 | JOHANN OTTO VON SPECKEISEN      | <i>Grande Arche de La Défense</i>      |
| 74 | JACQUES ROUGERIE                | <i>Nausicaa, Centre de la Mer</i>      |
| 75 | JAN VERMEER                     | <i>La ruelle</i>                       |
| 76 | NIKI DE SAINT-PHALLE            | <i>L'Impératrice</i>                   |
| 77 | FRIEDRICH HUNDERTWASSER         | <i>Le Grand Chemin</i>                 |
| 78 | FRIEDRICH HUNDERTWASSER         | <i>Wald Spirale</i>                    |
| 79 | MAURITS CORNELIS ESCHER         | <i>Relativité</i>                      |
| 80 | ANTONIO GAUDI                   | <i>La casa Battlo</i>                  |
| 81 | ANTTI LOVAG                     | <i>Palais bulles</i>                   |
| 82 | AUGUSTE RENOIR                  | <i>Balanoire</i>                       |
| 83 | PIETER BRUEGEL                  | <i>Jeux d'enfants</i>                  |
| 84 | GERARD DESCHAMPS                | <i>19 ballons + cage</i>               |
| 85 | GEORGES DE LA TOUR              | <i>Le Tricheur à l'as de carreau</i>   |
| 86 | AUGUSTE HERBIN                  | <i>Paysage à Céret</i>                 |
| 87 | AUGUSTE HERBIN                  | <i>Pluie</i>                           |
| 88 | KASIMIR SEVERINOVITCH MALEVITCH | <i>Les sportifs</i>                    |
| 89 | HENRI CARTIER BRESSON           | <i>Coron, rue du Chantier, Burbure</i> |
| 90 | LENA SNOW-AMASON                | <i>Seal Mask (Masque phoque)</i>       |
| 91 | ANONYME                         | <i>Sirène</i>                          |
| 92 | ANONYME                         | <i>Saint Georges</i>                   |

## Fiches des Œuvres aux Maîtres – Musique

| Fiche n° | Titre                                   | Auteur                      | Siècle          | Période     | Genre                     | Pays        |
|----------|---|-----------------------------|-----------------|-------------|---------------------------|-------------|
| 23       | Gaule antique                           | Anonyme                     | avant JC        | Antiquité   | Evocation                 | Monde celté |
| 14       | Ta ta Inty<br>Virgin of the Sun God     | Anonyme                     | 10e<br>avant JC | Antiquité   | Hymne                     | Pérou       |
| 1        | Robin & Marion                          | Adam de la Halle            | 13e             | Médiévale   | Profane                   | France      |
| 16       | Splendens Ceptigera                     | Anonyme                     | 14e             | Médiévale   | Vocal religieux           | Espagne     |
| 28       | Tant Que Vivray                         | Claudin de Sermisy          | 16e             | Renaissance | Chant polypho-<br>nique   | France      |
| 11       | Jean de Nivelles                        | Anonyme                     | 17e             | Baroque     | Chanson popu-<br>laire    | France      |
| 22       | Les Vêpres de la<br>Vierge              | Claudio Monter-<br>verdi    | 17e             | Baroque     | Musique sacrée            | Italie      |
| 8        | King Arthur Ouver-<br>ture              | Henry Purcell               | 17e             | Baroque     | Opéra - Ouver-<br>ture    | Angleterre  |
| 20       | Concerto pour trom-<br>pette            | Joseph Haydn                | 18e             | Classique   | Concerto                  | Aurtriche   |
| 15       | Symphonie des jouets<br>1er mvt Allegro | Léopold Mozart              | 18e             | Classique   | Musique de<br>chambre     | Autriche    |
| 15b      | Symphonie des jouets<br>2e Menuetto     | Léopold Mozart              | 18e             | Classique   | Musique de<br>chambre     | Autriche    |
| 15c      | Symphonie des jouets<br>Finale          | Léopold Mozart              | 18e             | Classique   | Musique de<br>chambre     | Autriche    |
| 13       | Variation sur Mal-<br>brough            | Fernando Sor                | 19e             | Romantique  | Variations (gui-<br>tare) | Espagne     |
| 17       | La Truite                               | Franz Schubert              | 19e             | Romantique  | Lied (voix-<br>piano)     | Autriche    |
| 7        | Mazurka N° 23 op.33<br>II en ré maj.    | Frédéric Chopin             | 19e             | Romantique  | Danse                     | Pologne     |
| 6        | Nabucco                                 | Giuseppe Verdi              | 19e             | Romantique  | Opéra                     | Italie      |
| 44       | Soyez pitoyables                        | Jacques Offenbach           | 19e             | Romantique  | Opéra                     | France      |
| 38       | Moulinet Polka                          | Josef Strauss               | 19e             | Romantique  | Danse                     | Autriche    |
| 4        | Bataille de Vittoria                    | Ludwig van Beetho-<br>ven   | 19e             | Romantique  | Symphonique               | Allemagne   |
| 34       | Orage<br>Symphonie n°6                  | Ludwig van Beetho-<br>ven   | 19e             | Romantique  | Symphonique               | Allemagne   |
| 21       | La mère gigogne<br>(Casse - Noisette)   | Piotr-Ilitch<br>Tchaïkovsky | 19e             | Romantique  | Ballet                    | Russie      |
| 29       | La chevauchée des<br>Walkyries          | Richard Wagner              | 19e             | Romantique  | Opéra                     | Allemagne   |
| 3        | Fonderie d'acier                        | Alexandre Mosso-<br>lov     | 20e             | Moderne     | Ballet                    | Russie      |
| 33       | Pacific 231                             | Arthur Honegger             | 20e             | Moderne     | Mouvement<br>symphonique  | Suisse      |
| 30       | Danse de l'ours                         | Béla Bartók                 | 20e             | Moderne     | Danse                     | Roumanie    |
| 36       | Nuages                                  | Claude Debussy              | 20e             | Moderne     | Poème sympho-<br>nique    | France      |
| 25       | Splanky                                 | Count Basie                 | 20e             | Moderne     | Jazz                      | Etats-Unis  |
| 39       | Fugue aus der Geogra-<br>phie           | Ernst Toch                  | 20e             | Moderne     | Fugue vocale              | Autriche    |

|     |  |  |     |               |                      |             |
|-----|--|--|-----|---------------|----------------------|-------------|
| 9   | Les Aristochats                        | <b>F. Huddleston/<br/>A. Rinker</b>    | 20e | Moderne       | Film d'animation     | Etats-Unis  |
| 2   | Un Américain à Paris                   | <b>George Gerschwin</b>                | 20e | Moderne       | Poème symphonique    | Etats-Unis  |
| 37  | Le petit train de Caipira              | <b>Heitor Villa-Lobos</b>              | 20e | Moderne       | Poème symphonique    | Brésil      |
| 19  | The Shadows of time Interlude          | <b>Henri Dutilleux</b>                 | 20e | Moderne       | Instrumental         | France      |
| 10  | L'Oiseau de feu                        | <b>Igor Stravinsky</b>                 | 20e | Moderne       | Poème symphonique    | France      |
| 26  | Petrouchka                             | <b>Igor Stravinsky</b>                 | 20e | Moderne       | Ballet               | Russie      |
| 5   | Echoes Of France                       | <b>J. Reinhardt/<br/>S. Grappelli</b>  | 20e | Moderne       | Jazz manouche        | France      |
| 46  | It's a long way to Tipperary           | <b>Jack Judge &amp; Harry Williams</b> | 20e | Moderne       | Music hall           | Royaume Uni |
| 42  | Sonate n°1 pour piano préparé          | <b>John Cage</b>                       | 20e | Moderne       | Sonate               | Etats-Unis  |
| 41  | Couleurs du vent                       | <b>Kaija Saahario</b>                  | 20e | Contemporain  | Solo                 | Finlande    |
| 45  | Stimmung                               | <b>Karlheinz Stockhausen</b>           | 20e | Contemporaine | Voix                 | Allemagne   |
| 181 | L'enfant et les sortilèges             | <b>Maurice Ravel</b>                   | 20e | Moderne       | Fantaisie lyrique    | France      |
| 40  | Ride away (What makes a man to wander) | <b>Max Steiner/Stan Jones</b>          | 20e | Moderne       | Ballade country      | Etats-Unis  |
| 43  | Variations pour une porte et un soupir | <b>Pierre Henry</b>                    | 20e | Moderne       | Musique concrète     | France      |
| 24  | Cendrillon                             | <b>Serge Prokofiev</b>                 | 20e | Moderne       | Ballet               | Russie      |
| 32  | Le portrait du roi                     | <b>Wojciech Kilar</b>                  | 20e | Moderne       | Film d'animation     | Pologne     |
| 27  | Chansonnerie                           | <b>Georges Barbotou</b>                | 21e | Contemporain  | Quintette de cuivres | France      |
| 47  | Une verveine chez Wolfgang             | <b>Guillaume de Chassy</b>             | 21e | Contemporaine | Jazz                 | France      |
| 12  | Ensemble                               | <b>Jean-Jacques Goldman</b>            | 21e | Contemporain  | Chanson de variété   | France      |
| 31  | Bazooka Joe                            | <b>Patrice Jolivet</b>                 | 21e | Contemporain  | Industriel           | France      |
| 35  | Einstein on the beach                  | <b>Philip Glass</b>                    | 21e | Contemporain  | Opéra                | Etats-Unis  |

## ● Annexe 4 / Ressources complémentaires

### Ressources départementales

**Site de ressources pédagogiques départementales**

[Pédagogie 62](#)

### Ressources dans l'académie

**Le site de la Délégation Académique aux Arts et à la Culture**

[DAAC Académie de Lille](#)

**Le réseau CANOPÉ - Lille**

[CANOPÉ](#)

**Le site de l'Association des Conservateurs des Musées du Nord-Pas de Calais**

[MUSENOR](#)

**Le réseau transfrontalier d'art contemporain**

[50° nord](#)

### Ressources nationales

**Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève**

[éduscol / PEAC](#)

**Portail national de ressources en arts plastiques**

[éduscol / Arts plastiques](#)

**Portail national de ressources en histoire des arts**

[éduscol / Histoire des arts](#)

**Le vademecum "La chorale à l'école, au collège et au lycée" sur ÉDUSCOL :**

→ [Vade-mecum : la chorale à l'école, au collège, au lycée](#)

### Éduthèque

→ <http://www.edutheque.fr/accueil.html>

Ce portail est construit pour les enseignants et rassemble des ressources pédagogiques s'appuyant sur des grands établissements publics à caractère culturel et scientifique.

Grâce à une authentification unique sur le portail Éduthèque, les enseignants accèdent à une page dédiée sur les sites des partenaires. Les ressources en ligne, téléchargeables pour une large partie, sont utilisables selon les Conditions Générales d'Utilisation (C.G.U.) pour la construction de documents dans le cadre des activités d'enseignement, notamment, à terme, via les espaces numériques de travail. Enfin, le service Éduthèque propose des C.G.U. plus lisibles facilitant le développement des usages du numérique à l'école.

### INA Jalons - Éduthèque

→ <http://www.edutheque.fr/thematiques/sciences-humaines-et-sociales/partenaire/ina-jalons.html>

Conçu par l'INA en collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale et le concours d'enseignants, Jalons est avant tout destiné aux usages pédagogiques dans le premier et le second degré.

**L'Institut national de l'audiovisuel propose un accès gratuit pour tous les enseignants du premier et second degré à la version intégrale de son site éducatif Jalons, comprenant plus de 1 600 documents audiovisuels téléchargeables de 1914 à nos jours, issus de la presse filmée, de la télévision et de la radio.**

Ils ont été sélectionnés selon les grandes thématiques des programmes scolaires d'arts plastiques, d'éducation civique, d'éducation musicale, d'éducation physique et sportive, de géographie, d'histoire, d'histoire des arts, de littérature, de sciences économiques et sociales, des sciences et techniques.

Le site propose un accès par niveau et discipline, un moteur de recherche et quatre modes de navigation : Fresque : représentation chronologique des vidéos ; Carte : géolocalisation des vidéos ; Liste triable et affinable des vidéos ; Thème : accès aux vidéos par un graphe hiérarchique des thèmes

Chaque vidéo est enrichie par : une notice documentaire, un contexte historique, une note d'éclairage médiatique, la transcription intégrale synchronisée de la bande son.

Les enseignants ont la possibilité de créer un compte unique à communiquer à leurs élèves pour que ces derniers puissent accéder à la version intégrale des Jalons de l'Ina.

## **Panorama de l'art – Éduthèque**

→ <http://www.edutheque.fr/thematiques/arts-et-lettres/partenaire/rmn-gp-panorama-de-lart.html>

La Réunion des musées nationaux – Grand Palais et le Ministère de la Culture et de la Communication ouvrent les ressources iconographiques de Panorama de l'art aux membres du portail Éduthèque. Une fois authentifiés, les enseignants peuvent télécharger les images du site en haute définition, utiles à la construction de documents pédagogiques.

**Le site propose une indexation des œuvres qui couvre une vaste période allant de la Préhistoire jusqu'à nos jours (Préhistoire ; Antiquité ; Moyen âge ; Temps modernes ; XIX<sup>e</sup> siècle ; XX<sup>e</sup> siècle).**

Les œuvres sont également classées selon des entrées thématiques : Nature ; Architectures ; L'humain ; Vie quotidienne ; Religions ; Pouvoir ; Couleur ; Géométrie ; Émotion

**Le site étant par ailleurs en accès libre, les enseignants pourront également inviter leurs élèves à le consulter tout au long de l'année scolaire pour y découvrir de nouveaux contenus.**

Le site regroupe un ensemble de notices proposant chacune une analyse sur une œuvre (peinture, sculpture, architecture, tapisserie, vitrail, arts décoratifs...), que l'on peut retrouver facilement soit dans les onglets chronologiques, soit dans les onglets thématiques. Illustrés par des centaines d'images de grande qualité, les contenus sont rédigés par des conférenciers de la RMN-GP, historiens de l'art et archéologues spécialisés, avec la volonté de rendre l'art accessible à tous. Le site, dont le suivi éditorial est assuré par la Direction scientifique de la RMN-GP, est régulièrement enrichi et favorise la compréhension des œuvres d'art.

## **Rmn-GP / MCC – L'Histoire par l'image**

→ <http://www.edutheque.fr/thematiques/arts-et-lettres/partenaire/rmn-gp-mcc-lhistoire-par-limage.html>

L'Histoire par l'image est un site Internet qui explore l'histoire, de 1643 à 1945, à travers des œuvres d'art et des documents iconographiques : dessins, peintures, gravures, sculptures, photographies, affiches, documents d'archives et objets divers. Ceux-ci constituent des témoignages remarquables sur les grandes évolutions sociales et culturelles, politiques et économiques de la France.

Dans l'espace Éduthèque, les enseignants peuvent télécharger plus de 1 300 des images du site en haute définition, utiles à la construction de documents pédagogiques. Le site étant par ailleurs en accès libre, les enseignants pourront également inviter leurs élèves à le consulter.

Les œuvres et documents iconographiques font l'objet soit d'une étude simple, soit d'une étude comparative lorsqu'ils traitent d'un thème très proche. Ces études consistent en un contexte historique, une analyse de l'image, une interprétation, une bibliographie indicative, une animation multimédia incluant un commentaire pour certaines œuvres.

Pour faciliter la recherche de l'enseignant, le site propose une recherche : thématique : politique, économie et société, culture ; chronologique ; ou par mots clés

L'Histoire par l'image propose également sur son site des hors-séries, qui regroupent un ensemble d'œuvres autour des thématiques suivantes : Femmes ; Convaincre par l'image ; Révolution française ; Première Guerre mondiale ; Histoire de l'esclavage ; Hors-série franco-allemand (disponible en allemand)

## Site du ministère de la culture et de la communication :

→ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

### **culture.fr**

→ <http://www.culture.fr/>

Le portail culture.fr étend à la toile les missions cardinales du ministère de la Culture et de la Communication en permettant de rendre accessible au plus grand nombre les richesses du patrimoine culturel numérisé sur l'ensemble du territoire.

**Le site propose un point d'accès unique à quarante-quatre bases de données patrimoniales ; plus de 5 millions de documents et plus de 3,7 millions d'images via le moteur Collections ; plus de 6 millions de données de l'État-civil via Généalogie ; une sélection de 4.500 ressources éducatives riches commentées, classées selon le programme d'enseignement d'Histoire des arts ; un agenda donnant la programmation annuelle de plus de 2.000 lieux et organismes culturels et 900 festivals, soit 30.000 événements sur l'ensemble du territoire ; 900 articles publiés chaque année sur l'actualité culturelle ; plus de 5.000 termes ou expressions pour enrichir la langue française via France terme ; plus de 48 productions multimédias ; etc.**

### **histoire des arts**

→ <http://www.histoiredesarts.culture.fr/index.php>

Histoiredesarts.culture.fr donne accès à plus de 350 sites producteurs de ressources culturelles (musées, théâtres, services des archives, réseaux du livre et de la lecture, associations de valorisation du patrimoine, orchestres, etc.).

Histoiredesarts.culture.fr, c'est un moteur de recherche adapté aux enseignants : la recherche peut s'effectuer par période historique, par domaine artistique et par thématique selon les critères de l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts.

Les fonctionnalités simples et pratiques offrent notamment :

- Une recherche par carte interactive, par organisme et par ville ;
- Des repères chronologiques permettant de situer des œuvres et des artistes dans le temps et au sein des différents courants artistiques ;
- Un « focus » mensuel sur un événement artistique, un parcours thématique ou une innovation numérique ;
- Une lettre d'information avec une rubrique « L'histoire des arts sur le terrain ».

### **Dis-moi dix mots**

→ <http://www.dismoidixmots.culture.fr/presentation>

opération de sensibilisation à la langue française invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique de septembre à juin.

## Ressources pour l'éducation musicale à l'école primaire



### [Musique Prim](#)

Musique Prim est « le site ressource » pour l'éducation musicale dans le premier degré. Il permet de découvrir et de télécharger des pistes audio, des partitions et des dossiers pédagogiques. Il propose 150 œuvres de tous styles à écouter et un très riche répertoire vocal qui va de la chanson aux opéras pour enfants spécialement créés pour l'école !



### [Voix, ma chorale interactive](#)

Un portail numérique gratuit à destination des enseignants et des jeunes de 3 à 18 ans

**Un outil unique pour développer la pratique chorale, accessible à tous sur tous les supports**

Un outil pédagogique complet et innovant qui s'adresse : aux jeunes ; aux enseignants et chefs de chœur amateurs ; aux adultes et parents. Bref ! à toutes celles et ceux qui sont désireux de chanter, chanter en famille, comprendre la voix, créer un groupe vocal et de faire

### [Des parcours pédagogiques types en fonction de l'utilisateur](#)

Concrètement, chaque élève et chaque enseignant, en fonction du niveau scolaire de sa classe et de son niveau de formation musicale, dispose de modules de découverte et d'apprentissage produits spécialement par Radio France et ses partenaires pour développer sa pratique vocale et sa direction de chorale.



### [Figures de notes](#)

Découvrez les instruments de l'orchestre symphonique grâce aux vidéos présentées par les musiciens de l'Orchestre de Paris.



### [Orchestre national de France](#)

#### Fiches et dossiers pédagogiques

Afin d'accompagner la préparation de vos activités et de vos concerts, des fiches et des dossiers pédagogiques sont à votre disposition



### [La plateforme des ressources numériques des opéras de France](#)

Cette plateforme est proposée par la Réunion des Opéras de France. La rubrique parcours d'opéras propose des ressources pédagogiques suivant trois entrées : connaître, pratiquer et se former.



### [Enseigner la musique](#)

Les publications du réseau du réseau CANOPÉ pour l'éducation musicale. Développer une pratique au-tour de l'écoute, de l'interprétation et de la création à partir des œuvres patrimoniales et issues de l'actualité musicale.



**Vade-mecum départemental**  
**1<sup>er</sup> degré de mise en œuvre des 2EAC / 2019-2020**

À retrouver sur : [Pédagogie 62](#)

Version : 27/08/2019